

**Réplique au discours du budget
par M. Bernard Richard,
critique financier, député de Shediac—Cap-Pelé**

**Le jeudi 12 décembre 2002
Extrait officieux du *Journal des débats (hansard)***

003

[Original]

Jour de séance 15

Chambre de l'Assemblée législative
le jeudi 12 décembre 2002

(La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de l'hon. M. Harrison.

Prière.)

Débat sur la motion 54 (débat sur le budget)

M. Richard, reprend le débat ajourné sur la motion 54 en ces termes : Merci, Monsieur le président. Je pense qu'il n'y a pas de fonction plus importante dans l'année d'un gouvernement que la présentation du budget et le débat sur ce budget et son analyse. C'est donc un grand privilège pour moi, en tant que député de Shediac—Cap-Pelé, de prendre la parole aujourd'hui.

Je vous demanderais de transmettre mes salutations sincères de respect à la lieutenante-gouverneure, l'hon. Marilyn Trenholme Counsell, et de lui mentionner, en particulier, toute mon admiration pour la qualité de son travail, encore une fois, auprès des enfants. Elle encourage et promeut la lecture chez les jeunes enfants et auprès de leurs parents. Elle accomplit un travail extrêmement important dans son poste et pour lequel elle est beaucoup admirée.

Un merci sincère à vous, Monsieur le président, à la greffière, aux adjoints et aux visiteurs temporaires, au sergent d'armes, aux commissionnaires, aux pages, qui nous rendent de si précieux services, au personnel que l'on voit moins souvent, soit celui des services de traduction et celui du hansard, et au personnel que l'on voit un peu plus souvent, soit celui des services d'interprétation et celui de la cafétéria.

Vous faites tous et toutes un travail admirable qui rend notre travail plus facile. Le travail de député est déjà un travail difficile, vous le savez très bien, Monsieur le président. Vous avez siégé en tant que député à l'opposition, vous avez été simple parlementaire du côté du gouvernement et vous êtes maintenant président de la Chambre. Vous connaissez donc les ardeurs nécessaires pour accomplir ce travail de député. C'est un travail qui est de beaucoup allégé par la qualité des gens qui nous entourent

et qui travaillent ici, à l'Assemblée législative.

Je m'en voudrais de ne pas remercier les employées du Bureau de l'opposition officielle, qui nous assistent et nous appuient de façon constante. Toutes — et c'est le cas de le dire, parce qu'il s'agit des femmes —, l'adjointe au chef de l'opposition, la directrice des communications, la directrice de la recherche, les recherchistes et les assistantes administratives, nous donnent un appui considérable et nous permettent encore une fois de faire le travail que les électeurs et électrices attendent de nous.

004

Je voudrais aussi mentionner le travail des employés du Parti libéral du Nouveau-Brunswick. Je pense qu'on est tous et toutes des membres militants d'un parti politique. Que ce soit le parti au gouvernement, le Nouveau Parti démocratique ou le Parti libéral, ce sont les employés de nos bureaux de parti et les nombreux bénévoles qui travaillent auprès des exécutifs provinciaux et qui appuient les démarches de nos chefs qui nous permettent de véhiculer un message consistant.

Comme je suis député d'une circonscription, il me faut absolument mentionner brièvement, mais c'est important de le faire, les militants libéraux de ma région pour leur appui indéfectible. Je parle du président de mon association provinciale, Victor Boudreau. Il est bénévole mais était anciennement mon chef de cabinet lorsque j'avais le privilège de siéger en tant que ministre du gouvernement précédent. Il est demeuré un fidèle assistant, adjoint et partenaire dans le travail que l'on fait.

Il y a, bien sûr, tous les membres de l'exécutif, les directeurs et les autres bénévoles. Je veux les remercier parce qu'ils rendent un service à leur société. Ils le font parce qu'ils croient dans la chose et parce qu'ils croient qu'ils sont en mesure de faire une contribution à leur société en s'impliquant dans un parti politique. Ils méritent donc d'être remerciés.

Bien sûr, je veux aussi mentionner les électeurs de Shediac. Au cours des 11 dernières années, j'ai bénéficié d'un appui considérable de chacun et chacune d'entre eux.

[Traduction]

À de nombreuses reprises, c'est avec humilité que j'ai constaté le niveau d'appui que j'ai pu recevoir des braves gens de Shediac, de Cap-Pele, de Grand-Barachois et des autres régions que j'ai eu le privilège de représenter à l'Assemblée législative depuis 11 ans et au cours de trois élections passionnantes, intéressantes et parfois difficiles. Il s'agit assurément d'une tâche qui me plaît énormément, et j'ai pu m'en acquitter grâce au soutien formidable que j'ai reçu de l'électorat de ma région.

[Original]

Je veux mentionner aussi — je pense qu'il est d'usage de le faire — les maires et conseillers municipaux de Shediac et de Cap-Pele, les membres de la communauté rurale de Beaubassin-est, les centaines de bénévoles qui font de notre région une des plus belles, je dirais même la plus belle, de la province. Je pense qu'on peut le voir assez facilement.

Si on regarde l'augmentation de l'assiette fiscale à Shediac, elle est d'environ 8 %. À Cap-Pelé, elle est d'environ 9 % encore cette année. Ces taux de croissance sont parmi les meilleurs de toute la province du Nouveau-Brunswick, et c'est dû en grande partie à la construction résidentielle. Il y a de nouvelles maisons et des chalets qui se font construire par des gens qui ne sont pas toujours originaires de Shediac—Cap-Pelé mais qui veulent y vivre, y compris d'anciens premiers ministres, comme M. McKenna et M. Frenette, qui y sont établis. Même la lieutenant-gouverneure, M^{me} Trenholme Counsell, a un chalet à Shediac, à Pointe-du-Chêne, au Bluff plus précisément. Elle apprécie depuis plusieurs années toutes les qualités de la région : la belle plage, l'eau la plus chaude au nord de la Virginie et la qualité de vie qu'elle peut recevoir dans notre région.

Mais la construction résidentielle n'est pas la seule à subvenir à notre développement économique. Je veux noter que j'ai la possibilité de représenter une région qui a plusieurs petits entrepreneurs. Parfois, ce sont de très petits entrepreneurs. On s'étonne toujours du nombre de petites entreprises dans notre région. Ce sont des gens qui emploient leurs voisins, bien souvent leurs cousins, leurs frères ou leur soeurs, et qui contribuent énormément à la prospérité de la région et de la province du Nouveau-Brunswick. Le secteur des pêches est évidemment très important dans notre région. Près de 2 500 personnes y travaillent, soit en tant que pêcheurs ou en tant que transformateurs de poisson, dans les secteurs du homard, du crabe et du hareng fumé, qui est très unique à la région et dont les produits sont exportés partout dans le monde. Comme je l'ai dit, c'est une contribution énorme.

005

On pourrait parler aussi des autres secteurs, comme la construction et le tourisme, qui sont très importants dans une région comme celle de Shediac—Cap-Pelé. La technologie est un autre secteur à considérer. Il y a de nouvelles compagnies, comme InteliSys, qui est installée sur le chemin Ohio, à Shediac, et qui contribue à la diversification de l'économie locale.

Je voudrais aussi mentionner les manufacturiers suivants : West-Wood, à Scoudouc, qui emploie au-delà de 250 personnes ; Glenwood Kitchen, qui a un nouveau propriétaire, la famille McKenna, mais qui dessert notre région depuis déjà des dizaines d'années ; l'ancienne Consumers Glass, qui appartient maintenant à une compagnie américaine qui s'appelle Owens-Illinois, qui exploite une usine très importante dans le parc industriel de Scoudouc depuis plusieurs années.

Je pourrais aussi mentionner les constructeurs de bateaux qui remplissent un métier, en fait, qui sont des artisans. Je veux les appeler comme cela, parce que ce sont des artisans qui, de leurs mains, depuis trois ou quatre générations, construisent des bateaux de très grande qualité. Ces bateaux sont utilisés par les pêcheurs du Nouveau-Brunswick, mais ils sont aussi exportés aux États-Unis, au Québec et ailleurs dans les provinces de l'Atlantique. Ces bateaux ont une réputation toute faite d'un travail bien fait, de très grande qualité, qui emploie des dizaines de personnes dans notre région et qui contribue à l'économie locale.

C'est sûr que, depuis trois ans, s'il y a une ombre au tableau dans la circonscription de Shediac—Cap-Pelé, c'est bien le fait que le secteur public n'a pas été présent. Il y a des résidents de Shediac—Cap-

Pelé qui sont ici cet après-midi.

Si on recule pas tellement loin, on se rappellera d'une construction routière importante. Il y a eu la voie de détournement de Cap-Pele, par exemple, pour 26 millions de dollars, dans le temps que Sheldon Lee était ministre des Transports. C'est un travail important qui a probablement sauvé des vies et qui a évité que de gros camions traversent en plein centre-ville. En fait, c'est une des seules municipalités où l'on voyait un tel nombre de gros camions traverser en plein centre-ville. C'était donc une importante construction.

L'échangeur de Barachois sur la route 15 a été un projet de 4 millions de dollars ; c'était un projet très important. Il y a aussi eu les améliorations au parc provincial Parlee Beach et les améliorations à l'école de Barachois d'une valeur d'environ 7 millions de dollars.

[Traduction]

Les améliorations à l'école de Shediac Cape et aux routes ailleurs dans la circonscription ont toutes cessé depuis 1999. En fait, je pense que c'est presque honteux.

[Original]

Quand je pense que, à partir de Shemogue, on a construit et amélioré la route 950 à faire le tour du Petit-Cap, de Trois-Ruisseaux — ou de Léger Brook — , en passant par Bas-Cap-Pelé jusqu'au pont des Moïse... Les gens de la circonscription qui connaissent ce chemin diront que l'on a fait asphalter environ 11 km sur une route utilisée par des camions très pesants, chargés de poissons. On a construit 11 km de route, et il reste maintenant peut-être moins de 1 km de route à faire. Depuis trois ans, malgré les demandes du conseil municipal et les nôtres, les onze douzièmes de la route ont été faits, mais il reste toujours cette partie de route à terminer. C'est réellement gênant.

L'autre section de la route 950, le chemin de Trois-Ruisseaux qui se rend jusqu'à la route principale, le chemin Acadie, à Cap-Pele, d'environ un peu plus de 2 km, est restée absolument non touchée depuis trois ans et demi. C'est honteux et gênant pour un gouvernement.

La seule chose qui m'encourage, c'est que, même quand je parle à des membres du gouvernement, ils me disent que, du côté de la construction routière, même dans les circonscriptions représentées par les membres du gouvernement, ce n'est pas beaucoup mieux.

006

Cela va de soi, parce que le budget de capital a été tellement tranché dès l'entrée au pouvoir du gouvernement que quelqu'un devait en payer le prix. En fait, tout le monde en a payé le prix. Le plus gros prix a été payé par les citoyens du Nouveau-Brunswick et non par les parlementaires. On fait notre travail et on est payé pour cela. Mais ce sont les citoyens qui doivent carrosser sur des routes de piètre qualité. Parmi les pires, on retrouve, bien sûr, les routes dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Franchement, c'est presque inexcusable.

En fait, j'ai demandé à l'ancien ministre des Transports de penser un peu à la façon dont l'ancien gouvernement investissait dans les routes du Nord-Est, dans la Péninsule, par exemple. Il m'a dit que, pour le pont de Miscou, à un coût d'environ 26 millions de dollars, un pont de quelque centaines de mètres, peut-être pas, l'ancien gouvernement a investi davantage dans la Péninsule acadienne que le présent gouvernement dans trois ans et demi, dans son budget de capital pour la construction des routes. C'est pas mal gênant, mais c'est la réalité. Un seul pont de quelque centaines de pieds, et l'investissement est plus grand que ce que le gouvernement a dépensé au total, probablement dans tout le Nord-Est, Restigouche et Gloucester, durant les trois dernières années.

Il n'a même pas pu achever la voie de détournement de Tracadie, qui était à moitié construite. Évidemment, on peut s'attendre à ce que ce sera fait l'an prochain. En tout cas, je l'espère, parce que c'est la tradition d'un gouvernement conservateur de construire des routes durant les années d'élections. On peut s'attendre à ce que ce sera fait l'an prochain. J'aurai sûrement l'occasion d'en reparler.

Mon nouveau petit-fils, Samuel Mathieu, a un jour aujourd'hui. Il est né hier. Ayant hâte d'entendre mon analyse du budget, il a précipité son arrivée dans ce monde de quelques semaines. Il était attendu au début janvier, mais, cette semaine, il a décidé que c'était un événement qui le toucherait ainsi que toute sa génération. Il a donc décidé de se rendre sur les lieux pour entendre mon discours aujourd'hui. Ses parents, Lucie LaBoissonnière et Nathanaël, sont étonnés, je dois le dire, qu'il s'intéresse si tôt à la politique provinciale. Après tout, le budget qui a été déposé cette semaine pourrait nuire à son développement et celui de sa génération pour des années et des années à venir. Bien sûr, il voulait savoir ce qu'en pense son grand-père.

[Traduction]

Je dois dire que, quand j'ai parlé à mon fils hier soir, il m'a dit que, dans la chambre à l'hôpital, les gens avaient la télévision au canal de Rogers Cable et que, bien sûr, ils surveillaient très attentivement les travaux de l'Assemblée législative. Mon petit-fils, levant son petit bras et le pointant vers le moniteur, a dit « grand-papa ». Je le crois, même si mon petit-fils n'était alors âgé que de deux heures. C'est très impressionnant, mais je le crois certainement.

D'ailleurs, cela me rappelle une petite histoire que j'ai racontée à mes fils. Je serai grand-père une deuxième fois en juin, si Dieu le veut, et j'ai raconté à mes deux fils aînés l'histoire suivante, qui, je pense, a bien un rapport avec le budget. Je suis sûr que le député de Dalhousie l'a probablement déjà entendue. L'histoire porte sur un jeune couple qui attend un enfant. Ceci a pu arriver maintes fois au député de Dalhousie et à notre propre collègue, le député de Victoria-Tobique.

007

À l'arrivée, le médecin de famille dit au couple : J'ai inventé une nouvelle technique qui me permet de transférer une partie de la douleur de l'accouchement de la mère au père. Seriez-vous prêts à en faire l'essai? Le mari hésite un peu, mais le médecin le rassure : Je peux régler l'intensité de la douleur que je transfère.

Je sais que la journaliste du *Telegraph-Journal* s'intéressera beaucoup à l'histoire, puisqu'elle attend un enfant, elle aussi.

Le couple consent donc à l'essai, et le médecin transfère 25 % de la douleur de l'accouchement au père. Cela se passe très, très bien. Le père n'éprouve aucun problème. Le médecin avait bien calculé son affaire, car il savait que les hommes ne tolèrent pas la douleur tout à fait aussi bien que les femmes. Toutefois, après une demi-heure environ, le mari dit : Si vous voulez transférez un peu plus de douleur de l'accouchement, je suis prêt. Le médecin augmente donc à 50 % la douleur transférée. Encore une fois, la douleur ne pose au mari aucun problème du tout. En fait, après une autre heure environ, il informe le médecin : Si vous voulez transférer toute la douleur, je pense que je pourrai le supporter. Le médecin transfère alors 100 % de la douleur au père, puis l'accouchement a lieu sans douleur. Tout se déroule bien, et le bébé est en très bonne santé. Les parents rentrent ensuite à la maison, où, à leur arrivée, ils trouvent le facteur gisant mort sur la véranda.

D'une certaine façon, je pense que l'histoire fait penser au budget, car le gouvernement voudrait nous faire croire que le budget est sans douleur. Bien sûr, ce n'est pas vrai, et j'en aurai beaucoup à dire sur le sujet. Ce n'est pas vrai, car, cette année et l'année prochaine, nous enregistrerons à notre budget de fonctionnement un déficit pour la première fois depuis le budget de 1994-1995, année qui a connu un excédent de fonctionnement. Cette année, 2002-2003, et dans le budget déposé il y a deux jours par le ministre des Finances, nous dépenserons plus que nous recevrons en recettes. Nous ne devrions pas en être fiers. C'est un recul.

[Original]

C'est un recul important qui touchera non seulement les gens qui travaillent et qui vivent dans notre province mais aussi la génération de Samuel et les autres qui grandiront, vivront, étudieront et seront desservis par le gouvernement dans les années à venir.

[Traduction]

C'est là, plus que toute autre chose, la marque que laissera le budget et celle que nous reconnaissons aujourd'hui. Il s'agit d'un retour aux années des déficits de fonctionnement. Personne n'aurait cru, après avoir entendu le premier ministre parler de prospérité et de renouveau économique et après l'avoir entendu se vanter des nouveaux emplois, que, après trois ans et demi écoulés dans son mandat, le gouvernement présenterait deux derniers budgets qui montrent que nous avons un déficit de fonctionnement. Que c'est embarrassant. J'en aurai certainement beaucoup plus à dire sur le sujet.

[Original]

Vous savez, les années 90 ont marqué un tournant sans précédent dans l'histoire, un peu comme durant les années 60. Pour bien comprendre et bien saisir le budget qui a été présenté mardi, pour savoir pourquoi on est rendu à un déficit dans le budget de fonctionnement pour la première fois en sept ou huit ans maintenant, je pense qu'il est important d'examiner l'état de la province en juin 1999 et de voir de quel genre de gouvernement le premier ministre a hérité. Quelles étaient les situations économique, fiscale et sociale, et comment les décisions, ou le manque de décision, du gouvernement Lord nous ont-telles amenés à un deuxième budget de suite dans lequel on n'arrive pas à payer nos dépenses de

fonctionnement?

008

D'abord, il y a la croissance économique. Entre 1997 et 1999, le Nouveau-Brunswick était un chef de file dans la croissance économique de tout le pays. On était parmi les meilleurs durant ces trois années. En effet, le Nouveau-Brunswick avait la troisième plus grande croissance du PIB, et sa croissance était supérieure à la moyenne nationale.

[Traduction]

J'ai quelques citations importantes qui portent sur les années en question, car le Nouveau-Brunswick cherchait alors énergiquement à faire venir des investissements dans notre province. Le gouvernement ne ménageait aucun effort et, de fait, s'efforçait si fort qu'il a été accusé de marauder des emplois dans d'autres provinces. Je ne crois pas que nous ayons entendu que cela s'est tellement produit depuis trois ans et demi. Par exemple, à propos d'un voyage d'Équipe Canada en Extrême-Orient en 1997, un éditorial du *Toronto Star* déclare :

[Traduction]

Les premiers ministres provinciaux avaient à peine terminé leur dernière conférence de presse que Gary Filmon a accusé Frank McKenna de tenter d'attirer des entreprises d'autres provinces pour les faire venir au Nouveau-Brunswick.

Nous n'avons rien entendu du genre depuis trois ans et demi. Personne n'accuse notre premier ministre d'amener des emplois d'autres provinces au Nouveau-Brunswick.

Sous la rubrique des sièges sociaux de la section des affaires du *Hamilton Spectator*, on lit :

[Traduction]

« Aucune province n'a un monopole des sièges sociaux », a déclaré sans ambages M. McKenna au cours de la conférence de presse de clôture. « Je n'ai nullement à présenter des excuses pour notre démarche énergique.

« Nous avons une province pauvre et des gens qui cherchent un emploi. Je ne me sens nullement culpabilisé de travailler très, très énergiquement pour faire du Nouveau-Brunswick un meilleur endroit où vivre. »

Voici un autre extrait, de septembre 1996, tiré du *Toronto Star* :

[Traduction]

Robertson a affirmé que le prêt offert par le Nouveau-Brunswick a été facteur dans la décision d'Air Canada d'ouvrir un nouveau centre. Une main-d'oeuvre bilingue, des frais locatifs bon marché et une infrastructure technologique ont aussi aidé, a-t-elle ajouté.

Ce n'est pas la première fois qu'il est reproché à McKenna de déployer des efforts énergiques pour attirer des emplois au Nouveau-Brunswick.

En 1994, la Colombie-Britannique s'est plainte de pratiques déloyales lorsque United Parcel Service a annoncé le transfert de centaines d'emplois à l'autre bout du pays, au Nouveau-Brunswick, après avoir reçu des prêts-subsidies du gouvernement là-bas.

Certains se rappelleront des propos du député de Grand Bay-Westfield lorsqu'il se plaignait des emplois d'Air Canada à Saint John. Peu de gens se plaignent aujourd'hui au sujet de ces emplois.

En mai 1997, un article dans le *Toronto Star* débute ainsi :

[Traduction]

Aucune autre personnalité politique au Canada n'a été plus énergique dans la recherche d'emplois pour ses compatriotes que Frank McKenna du Nouveau-Brunswick.

L'article ne tarit pas :

[Traduction]

Il courtise les investisseurs étrangers, est à l'affût des occasions d'affaires et vante sans cesse sa province. Ses premiers ministres homologues lui ont reproché d'essayer de leur enlever des compagnies dans leurs provinces pour les faire venir dans la sienne. Les employeurs ont fait ses éloges, du fait qu'il exige que les diplômés des écoles secondaires soient versés en informatique.

Le gouvernement était assurément déterminé — cela frisait presque l'obsession — à amener des emplois au Nouveau-Brunswick et à trouver du travail pour les gens du Nouveau-Brunswick. Il faut se rappeler que c'était en période de temps durs. C'était pendant les années où les transferts fédéraux versés à toutes les provinces étaient effectivement à la baisse. Ce n'était pas comme aujourd'hui, où l'argent semble affluer.

009

Voici un autre extrait, cette fois du *Hamilton Spectator* du vendredi 17 mai 1996 :

[Traduction]

Les investisseurs étrangers commencent à prendre note du nouveau style canadien de gestion stricte.

« Il s'agit manifestement d'un changement profond », signale Jim Johnson, de Morgan Stanley, à New York. « Les Canadiens sont vraiment sérieux quant à l'élimination des déséquilibres budgétaires et à la suppression de la mainmise du marché obligataire international pour reprendre la maîtrise de leur destinée, de la destinée du Canada. »

Robert Kenia, de Lehman Bros., a affirmé qu'une bonne partie du mérite revient à Ralph Klein, le premier ministre de l'Alberta, et à Frank McKenna, le premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Ce sont les propos d'un observateur indépendant de New York.

Les sources ne tarissent pas. Voici un autre extrait, cette fois du *Toronto Star* :

[Traduction]

La plus grande réalisation de Frank McKenna [...] a été de redonner à sa province un but collectif précis et un sentiment d'identité.

Il s'est servi des 10 ans de son mandat pour amener les autres gens du Canada à prendre conscience du Nouveau-Brunswick, afin que les gens du Nouveau-Brunswick prennent conscience d'eux-mêmes. Ainsi, il a été un rare leader qui ne fait pas que réagir aux événements mais qui les façonne en fonction de ses propres buts.

[.....]

Des autres gens du Canada ont pris conscience du Nouveau-Brunswick en raison des efforts inlassables, incessants et sans vergogne de McKenna à la poursuite d'entreprises créatrices d'emplois, dont bon nombre, surtout les centres d'appels téléphoniques, ont été attirées d'ailleurs au pays.

[.....]

McKenna a refusé d'accepter que sa province [...] ne pouvait viser l'excellence, comme il l'avait fait lui-même.

Le même article poursuit :

[Traduction]

Il serait agréable de signaler que McKenna a atteint ses objectifs. Il a assurément atteint des objectifs clés. Un déficit budgétaire de 360 millions de dollars a été transformé en un excédent de 180 millions, ce qui a été récompensé par l'attribution d'une cote de solvabilité qui venait au troisième rang au pays.

À l'époque, notre cote de solvabilité arrivait au troisième rang parmi les meilleures.

[Traduction]

Un système universel de maternelles a été instauré, et le taux d'obtention de diplôme d'études secondaires a augmenté pour atteindre 85 %. La taille de l'industrie touristique a doublé.

Cela s'est fait en 10 ans.

Là encore, cela résultait d'efforts inlassables et dévoués pour transformer l'économie de la province, pour diversifier et pour amener de nouveaux emplois, des emplois en TI, des emplois de centres d'appels, toutes sortes d'emplois... Le ministre des Finances, qui est à l'Assemblée législative aujourd'hui, les a qualifiés d'emplois Nintendo lorsqu'il était dans l'opposition. Il les a qualifiés de d'emplois bidon, comme si les travailleurs au centre d'appels d'Air Canada à Saint John occupaient des emplois bidon. Selon le ministre des Finances, il semble que c'est ce qu'ils font.

Voici un autre extrait, cette fois du *Toronto Star* du 9 août 1997 :

[Traduction]

BRAVO POUR LES PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX, surtout Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick, pour avoir au moins attiré l'attention politique sur le sort des jeunes sans-emploi au Canada.

McKenna, en particulier, mérite des éloges pour avoir tenu la promesse faite il y a trois mois à Al Flood, le président de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

[.....]

Sous la présidence du premier ministre McKenna, un vétéran qui occupe son poste depuis 10 ans, les premiers ministres ont cette semaine engagé la lutte — en paroles, du moins — pour venir en aide aux plus de 600 000 jeunes victimes de chômage et de sous-emploi au Canada.

Il est particulièrement opportun, je pense, de citer un tel article, après avoir pris connaissance cette semaine du nombre de jeunes du Nouveau-Brunswick qui quittent la province pour aller travailler en Ontario, notamment, mais aussi ailleurs au pays. De tels efforts en vue de leur venir en aide semblent avoir cessé.

Un autre article du *Toronto Star*, en date du 13 décembre 1996, affirme :

[Traduction]

La réduction fiscale de McKenna constitue une vraie récompense pour l'électorat.

Qu'a-t-il donc, Frank McKenna?

Frank McKenna, le premier ministre tenace du Nouveau-Brunswick, est inépuisable, à l'instar du petit lapin rose Eveready.

[.....]

Pour financer sa réduction fiscale, McKenna a économisé l'argent ; il ne l'a pas emprunté.

Mémorisez cette phrase-là : « Pour financer sa réduction fiscale, McKenna a économisé l'argent ; il ne l'a pas emprunté. » Cette année, les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient d'une réduction fiscale, mais nous empruntons pour la financer. C'est l'aspect vraiment honteux du budget actuel. C'est l'aspect vraiment embarrassant du budget actuel : le fait que des réductions fiscales sont accordées aux grandes corporations et à d'autres personnes du Nouveau-Brunswick au prix d'emprunts, puisque nous n'équilibrons pas le budget du compte ordinaire.

010

[Traduction]

McKenna a réduit la fonction publique graduellement, plutôt qu'à coups de hache.

Voilà une autre phrase intéressante, et j'y reviendrai. Je parlerai du programme de retraite anticipée, qui a coûté 73 millions de dollars. Or, si l'on regarde à la page 12 du livre du budget qui a été déposé mardi par le ministre des Finances, on constate que le nombre d'équivalents à temps plein dans le système continue en fait d'augmenter. Même s'il a été demandé aux contribuables du Nouveau-Brunswick de sacrifier 73 millions de dollars, le nombre d'ETP continue d'augmenter.

(Exclamation.)

M. Richard : Je suis sûr que le vice-premier ministre s'ennuie. Il nous a bien ennuyés à l'occasion, et je ne compte certainement pas le divertir. Toutefois, je pense qu'il faut faire connaître les faits. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent d'entendre les faits, et ce sont là les faits.

Pour réitérer, il y a eu des efforts inlassables pour équilibrer le budget du compte ordinaire en 1994-1995, en 1995-1996, en 1996-1997, en 1997-1998 et en 1998-1999. En fait, le nouveau gouvernement — c'était notre budget — a équilibré le budget de 1999-2000. Je pense que c'est celui auquel vous avez ajouté l'amortissement de Point Lepreau, afin de ne pas l'équilibrer. Je me rappelle celui-là. Le budget du compte ordinaire était équilibré, puis le budget du compte ordinaire a été équilibré en 2000-2001. Toutefois, le budget n'a pas été équilibré en 2002-2003 et il n'est pas équilibré en 2003-2004. Pour la première fois depuis 1993-1994, nous empruntons pour payer notre épicerie et nos dépenses courantes.

C'est bien loin de ce que l'actuel ministre des Finances, l'ancien ministre des Finances et le premier ministre ont promis aux gens du Nouveau-Brunswick. Ils ont promis de mieux gérer ; pourtant, en période de prospérité économique, ils ont interrompu... Rappelons-nous-en. Les recettes atteignent des niveaux records. Cette année et l'année prochaine, nous aurons plus d'argent que jamais dans notre histoire qui afflue dans le Trésor du gouvernement du Nouveau-Brunswick ; pourtant, pour la première fois depuis 1993-1994, nous avons au déficit au budget de fonctionnement. C'est une honte. Quelqu'un devra payer le prix, bien sûr. Quelqu'un devra payer un prix horrible, et ce seront les gens du Nouveau-Brunswick. Il y a aussi un prix politique à payer.

[Original]

Je crois qu'il est important de noter d'autres indices qui existaient en 1999 et qui démontrent que les progrès sont effectivement minces au Nouveau-Brunswick depuis ce temps. Le gouvernement aime dire combien il fait beaucoup mieux que l'ancien gouvernement libéral. On a déjà démontré que ce n'était pas le cas. Mais regardons les chiffres du taux de chômage. En juin 1999, le mois de leur élection, le taux de chômage au Nouveau-Brunswick était de 8,8 %. En juin 2002, le taux de chômage était de 9,6 %, soit une différence de 0,8 %.

Si on préfère les comparaisons avec le reste du Canada, comme aime faire ce gouvernement, en juin 1999, le taux de chômage national était de 7,5 %. L'écart était de 1,3 % entre le taux du Canada et celui du Nouveau-Brunswick. En juin 2002, l'écart avait augmenté à 2,1 %. L'écart entre le taux de chômage du Nouveau-Brunswick et celui du Canada s'est agrandi depuis juin 1999, malgré ce que dit le gouvernement de M. Lord.

011

Encore une fois, l'écart continue à s'agrandir. C'est vrai que des emplois ont été créés ; je ne veux rien enlever au gouvernement de ce côté-là. Des emplois ont été créés au Nouveau-Brunswick depuis 1999, mais il faut se comparer au reste du pays, parce que des emplois ont aussi été créés dans le reste du pays. Il n'y a pas seulement nous qui créons des emplois. Lorsque l'écart s'agrandit, c'est là qu'on voit que l'on perd du terrain, c'est là qu'on voit que les autres font mieux que nous. Cela devrait tous nous inquiéter. Je devrais dire que cela m'inquiète.

Et même là, quand on parle des emplois créés au Nouveau-Brunswick, je pense qu'il est important d'entendre ce que disent les spécialistes. Laissez-moi citer Samuel LeBreton, économiste à Développement des ressources humaines Canada, qui dit dans le *Daily Gleaner* du 6 juillet 2002, et je cite :

[Traduction]

c'est la baisse de la population active, plutôt les nouveaux emplois créés dans l'économie, qui fait diminuer le taux de chômage. Un phénomène semblable s'est produit en mai, lorsque 2 600 personnes ont quitté l'économie et que le taux de chômage a été inférieur à 10 % pour la première fois en presque deux ans.

[Original]

Si on n'aime pas comparer les chiffres du mois de juin 1999 à ceux de juin 2002, on peut regarder les chiffres de juillet 1999 et 2002. En juillet 1999, le taux de chômage était de 9,5 % au Nouveau-Brunswick ; en juillet 2002, il était de 10,5 %. En juillet 1999, le taux de chômage national était de 7,6 % ; en juillet 2002, il était de 7,6 %.

Donc, tandis que le taux de chômage au Nouveau-Brunswick augmente, le taux de chômage national n'augmente pas. Et l'écart entre le Nouveau-Brunswick et le reste du pays continue de s'agrandir.

En comparaison, en juillet 1999, la province accusait un retard de 1,9 %, alors que, en juillet 2002, le retard était rendu à 2,9 %. On pourrait continuer les comparaisons puisque, pour toute la période de l'été 2002, le taux de chômage a été plus élevé au Nouveau-Brunswick qu'à la même période en 1999.

[Traduction]

Si le tableau de la situation de l'emploi au Nouveau-Brunswick n'était pas suffisamment sombre, les emplois créés sont presque tous à temps partiel. Samuel LeBreton est un économiste à Développement des ressources humaines Canada et il affirme :

[Traduction]

Alors que quelque 33 000 emplois ont été créés le mois dernier à la grandeur du Canada, le Nouveau-Brunswick a perdu environ 1 500 postes, selon l'Enquête sur la population active, une publication mensuelle de Statistique Canada publiée vendredi [...] Au Nouveau-Brunswick, toutefois, le taux de chômage a grimpé, passant de 10,2 % à 10,8 %.

Le gouvernement actuel nous a dit que septembre a été un bon mois. En bien, l'économiste en chef de Développement des ressources humaines Canada au Nouveau-Brunswick dit :

[Traduction]

Le mois dernier, nous avons eu une amélioration par rapport à de nombreux mois de pertes d'emplois.

[.....]

La province compte maintenant 10 000 emplois de plus qu'il y a un an [...], mais [...] ces nouveaux emplois sont tous à temps partiel, pas forcément dans des secteurs à forte rémunération.

Ce sont les propos d'un économiste. Ce n'est pas quelque chose que j'ai inventé. Ce n'est pas quelque chose que j'ai imaginé. Ce sont les propos d'un économiste, d'un analyste de Développement des ressources humaines.

Nous pouvons aussi examiner le produit intérieur brut. Il s'agit aussi d'un indicateur très important.

[Original]

L'année dernière, la croissance du PIB au Nouveau-Brunswick était la moins élevée de tout le pays. Les projections du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, CEPA, nous placent cette année derrière la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Les chiffres de Statistique Canada démontrent que, entre 1997 et 1999, la moyenne du taux de croissance du PIB était de 6,72 %, alors que la moyenne de 2000 et de 2001 était de 0,68 %. En 2002, le gouvernement prévoit une croissance du PIB de 1,8 %. C'est très loin de la fin des années 90.

Bien sûr, le taux de PIB changera au Nouveau-Brunswick à mesure qu'il changera au niveau national. Cela se comprend. Mais c'est lorsque l'écart s'agrandit entre le Nouveau-Brunswick et le reste du pays que l'on doit s'inquiéter, qu'il faut s'inquiéter. C'est clairement ce qui se passe, tel qu'attesté par Statistique Canada.

[Traduction]

Là encore, nos exportations nationales en 2002 ont baissé de 7,5 % par rapport à 2001, selon le CEPA. Si ce n'était pas suffisant, il faut garder à l'esprit que le taux d'inflation au Nouveau-Brunswick était de 5,1 % plus élevé en octobre 2002 qu'en octobre 2001. Ce taux d'inflation vient au deuxième rang parmi les plus élevés au Canada, après l'Alberta, où il est de 5,2 %. La moyenne canadienne est de 3,2 %. Je parierais qu'une bonne partie de la hausse de l'inflation est attribuable à l'augmentation spectaculaire des primes d'assurance automobile — de 40 %, de 50 % et de 100 % pour certains conducteurs — ainsi que d'autres coûts. Toutefois, le gouvernement y contribue beaucoup à cause d'augmentations importantes de la taxe sur les carburants, des primes d'assurance automobile et d'autres frais. Les recettes foncières sont à la hausse, et la liste continue. J'aurai d'autres occasions d'en parler.

Encore une fois, je veux souligner le déficit le plus important dans le budget actuel, soit celui au compte ordinaire. En 1995, le gouvernement a enregistré un excédent de 76,2 millions de dollars au compte ordinaire. Malgré le déficit énorme hérité en 1987, ce déficit a graduellement été réduit jusqu'à ce qu'un excédent figure en 1994-1995, pour la première fois, au compte ordinaire. Au cours de chaque année budgétaire par la suite, le gouvernement précédent et le gouvernement actuel ont équilibré le compte ordinaire, sauf cette année et l'année prochaine. C'est le plus important faux raisonnement que contient le budget, et le ministre des Finances et l'ancien ministre des Finances ont le cran de se vanter d'un budget équilibré. Or, ce n'est manifestement pas le cas. On ne peut se vanter d'un budget équilibré quand sa dette augmente. Les choses ne fonctionnent simplement pas ainsi.

(Exclamations.)

M. Richard : Je sais que le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick lance des commentaires sur le parquet, mais il devrait se rappeler que ce n'est pas toujours à force de se plaindre qu'on obtient ce qu'on veut ; il arrive parfois qu'on soit remplacé. C'est ce qui lui est arrivé. Le premier ministre voyait peut-être ce qui s'en venait. Nous savons quel gaspillage de fonds publics le programme de retraite anticipée a été. C'est l'équivalent néo-brunswickois du programme d'enregistrement des armes à feu à l'échelle nationale. Proportionnellement, pour le Nouveau-Brunswick, 73 millions est une somme bien plus élevée que le programme de 1 milliard pour l'enregistrement des armes à feu l'est à l'échelle nationale. L'ancien ministre des Finances devrait s'en rappeler, parce qu'il a approuvé l'affaire. Il a approuvé la dépense de 73 millions pour un programme de retraite anticipée, et le nombre d'ETP dans le système continue d'augmenter et est plus élevé qu'il l'était au cours de l'année en question.

Le gouvernement se vante d'un excédent. Cette année, lorsqu'il a déposé le budget, il y a à peine sept

mois, à la fin mars, il a indiqué qu'il aurait un excédent de 21 millions, grâce au Fonds de stabilisation financière. À vrai dire, il puise 80 millions dans le Fonds de stabilisation financière. Maintenant, selon ses chiffres révisés, le gouvernement prévoit un excédent de 3 millions, grâce à 24 millions de plus puisés dans le Fonds de stabilisation financière. Non seulement l'excédent a-t-il été réduit — l'excédent prévu, car je ne pense pas que nous atteindrons les 3 millions... L'excédent prévu de 21,3 millions a été ramené à 3 millions, et le gouvernement a dû puiser 24 millions de plus dans le Fonds de stabilisation financière pour parvenir à un tel chiffre.

013

[Original]

C'est peu probable que cet objectif soit atteint. Même si l'on acceptait la manigance fiscale du gouvernement, la fiction qu'il appelle le Fonds de stabilisation financière est en fait devenu un fonds de réélection.

La prévision pour 2003-2004 est à peu près semblable, soit un excédent de 7,5 millions de dollars. Encore une fois, le gouvernement est obligé d'utiliser son bas de laine pour atteindre ce chiffre. Il est obligé d'utiliser des prévisions assez optimistes, je dois dire, pour se rendre à ces chiffres. Je ne crois pas que le gouvernement atteindra un excédent budgétaire de 3 millions dans l'année courante et je ne crois pas que le gouvernement atteindra un excédent de 7,5 millions l'année prochaine. En fait, c'est une illusion fiscale. Cela n'existe pas, puisqu'on n'équilibre pas le budget de fonctionnement. J'espère que, lorsque le vérificateur général déposera son rapport la semaine prochaine, il confirmera ce fait. Qui peut avoir confiance dans les projections de ce gouvernement? Laissez-moi vous expliquer pourquoi je ne les crois pas et pourquoi ces projections sont douteuses.

[Traduction]

Un exemple très clair de la raison pour laquelle les gens du Nouveau-Brunswick doivent se méfier du gouvernement actuel, c'est que, dans le budget pour l'année en cours, il avait prédit que les produits de placements, à savoir le revenu qu'il reçoit d'Énergie NB, de la Commission des accidents du travail et de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick, s'élèveraient à 164 millions. C'était six mois passés. Il y a deux jours, le ministre des Finances a révisé les chiffres. Maintenant, le ministre s'attend à des produits de placements qui s'élèveront à 64 millions, à savoir 100 millions de moins qu'il y a six mois. C'est déjà suffisamment incroyable et, assurément, cela porterait à mettre en doute la crédibilité du ministre, mais ce dernier voudrait faire croire aux gens du Nouveau-Brunswick, dans le budget pour l'année prochaine, que les produits de placements des mêmes sources s'élèveront à 187 millions. Il s'agit d'une baisse de 100 millions puis d'une hausse de 123 millions au cours des prochains mois. C'est absolument incroyable. Bien sûr, il vaut mieux présenter les choses sous un jour favorable, du moins dans les registres, car le gouvernement déclenchera des élections avant que les états financiers vérifiés soient publiés, avant que la vérité soit révélée à la population du Nouveau-Brunswick. Entre-temps, les gens d'en face pensent que nous devrions les croire. Eh bien, je ne les crois pas.

[Original]

Je veux donner d'autres exemples de ces placements. Plus précisément, en partie, les revenus prévus

par le gouvernement devraient provenir d'Énergie NB. Après avoir prédit, dans l'année courante, qu'Énergie NB contribuerait 40 millions de dollars au budget provincial, en fait, c'est un manque à gagner de 40 millions de dollars. C'est une différence de 80 millions de dollars dans un seul élément du budget. Le gouvernement voudrait que l'on croie que tout cela sera renversé l'année prochaine. Je ne crois pas que l'on pourra passer d'un manque à gagner de 40 millions de dollars à un excédent de 40 millions de dollars l'année prochaine. Cela n'arrivera pas. En fait, la crainte, c'est que, si le gouvernement force ÉnergieNB à contribuer ce montant, vous pouvez être sûrs que ce sont les taux payés par les consommateurs du Nouveau-Brunswick qui augmenteront. Ils vont vous raconter des histoires ; ils vont tenter d'éviter le pire avant les élections, mais l'écriture est là pour tout le monde. Elle est facile à lire et à comprendre ; il faut aussi lire entre les lignes.

[Traduction]

Le gouvernement est manifestement trop optimiste dans ses projections.

014

[Original]

Hier, le premier ministre disait aux journalistes dans un point de presse que la baisse de revenus était prévisible, que c'était des circonstances hors de notre contrôle direct. Mais ces circonstances existent toujours. Vous savez que la génératrice d'électricité à Dalhousie dépend de l'importation de l'Orimulsion du Venezuela, un pays qui connaît des problèmes importants maintenant. Vous savez que la conversion de Coleson Cove dépend aussi de l'obtention de l'Orimulsion du Venezuela. Ce sont tous des imprévus et des incertitudes qui existent et qui pourraient toucher directement les revenus d'Énergie NB et le budget du gouvernement provincial.

Le ministre prévoit que les problèmes de niveau d'eau du fleuve Saint-Jean s'amélioreront dans les prochains mois. Il se voudrait maintenant météorologue. Pourtant, les projections d'Énergie NB quant à la contribution du barrage de Mactaquac ont toujours été surestimées. Le fleuve Saint-Jean connaît une baisse dans son niveau d'eau. Il n'est pas raisonnable de prédire la moyenne des années passées et, en fait, les années plus récentes ne permettent pas au gouvernement de faire ces prédictions. Voilà les genres de problèmes que pourrait rencontrer le gouvernement.

Encore une fois, je veux parler d'un sujet important, parce que, encore là, il démontre le jeu et la supercherie des ministres des Finances du gouvernement de M. Lord, que ce soit le ministre actuel ou l'ancien ministre des Finances. Ici, je veux parler de la dette nette, qui a encore augmenté cette année. Cette année, elle augmente d'au-delà de 100 millions de dollars. L'année prochaine, dans le budget du ministre des Finances, la dette nette augmentera encore de 100 millions de dollars.

L'ancien ministre des Finances, le député de Miramichi-Sud-Ouest, le ministre actuel des Entreprises Nouveau-Brunswick, disait dans le *Telegraph-Journal* du 28 mars 2001, et je cite :

[Traduction]

À titre de province, nous ne pouvons nous permettre de continuer à dépenser 2 millions de dollars par

jour en intérêts ; nous devons contenir cela. Ce sont les paroles du ministre des Finances à l'époque, qui est maintenant ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick. C'était il y a moins de un an et demi. Or, cette année, notre dette nette augmentera de 100 millions. L'année prochaine, elle augmentera de 100 millions de plus. Bien sûr, la dette nette a été réduite, de 1995 à 1997. La dette nette n'est qu'une partie du problème.

(Exclamation.)

M. Richard : Le vice-premier ministre parle du marché de la route. J'en parlerai en temps opportun. J'espère que j'aurai le temps d'aborder la question du marché de la route à un moment donné au cours de ma réplique au budget. Le vice-premier ministre a raison de signaler la question. Celle-ci a des répercussions, de très graves répercussions, sur le Nouveau-Brunswick et sur les gens du Nouveau-Brunswick. J'aurai le temps d'en parler.

L'accroissement de la dette nette pose bien sûr un autre problème très grave, du fait que les gens du Nouveau-Brunswick doivent payer plus en intérêts sur la dette nette. La note est payée par les conducteurs d'autobus, les travailleurs des usines à poisson, les charpentiers, les électriciens et les camionneurs, qui travaillent dur pour gagner leur vie. Cette année, les gens en question se voient demander de payer 24 millions de plus en intérêts. Le gouvernement Lord leur demande de payer 24 millions de plus que l'année dernière en intérêts, rien que sur la dette. Les parlementaires du côté du gouvernement ne peuvent blâmer la route pour cela. Ils peuvent blâmer leur propre mauvaise gestion des finances publiques.

015

Le premier ministre aime parler des records. En bien, c'est un record. Nous dépenserons 696,8 millions pour financer la dette publique durant l'année budgétaire 2003-2004. Ce n'est pas surprenant que le gouvernement ait décidé d'augmenter la taxe sur les carburants. Il s'agit d'un nouveau record maximum au Nouveau-Brunswick : 696,8 millions pour le service de la dette publique. Il s'agit de 80 millions de plus par année qu'en 1999, dans les états financiers signés par l'ancien ministre des Finances, le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick. C'est scandaleux. C'est une honte, et les gens du Nouveau-Brunswick paient chèrement la mauvaise gestion et la perte de maîtrise des dépenses courantes par le gouvernement actuel. Le navire est à la dérive, et les gens du Nouveau-Brunswick paieront le prix pendant des années à venir.

Bien sûr, les gens d'en face utiliseront le Fonds de stabilisation financière pour essayer de dissimuler le déficit et le fait que nous perdons du terrain. Ils ont déjà essayé de le faire. Ils ont essayé le printemps dernier, et ils essaient de nouveau cet automne. Toutefois, nous savons que des élections s'en viennent. Ce qui arrive maintenant est le contraire de ce que les gens d'en face ont dit, mais c'est certainement ce à quoi nous nous attendions. Ce que l'ancienne critique financière, la députée de Bathurst, a prédit qu'il arriverait.

Les gens d'en face utilisent le Fonds de stabilisation financière pour faire croire à la population du

Nouveau-Brunswick que le budget est en fait équilibré, alors qu'il ne l'est pas. À mesure que notre dette nette continue d'augmenter, nous avons des déficits records dans notre budget de fonctionnement. Je me rappelle très bien des propos de l'ancienne critique financière et des maintes fois qu'elle les a répétés : Vous pouvez vous esquiver et vous cacher, mais la dette nette vous hantera chaque fois. La dette nette est encore une fois revenue hanter le gouvernement actuel.

Voici encore quelques citations au sujet du Fonds de stabilisation financière.

[Original]

Dans *L'Acadie Nouvelle* du 29 mars 2001, on peut lire :

Le premier ministre Bernard Lord a soutenu que le Fonds de stabilisation de 100 millions \$ ne servira pas à financer des mesures gouvernementales qui pourraient favoriser les progressistes-conservateurs à l'aube des prochaines élections générales.

L'article continue et cite le premier ministre :

«Si on utilisait le fonds, il faudrait clairement dire aux gens du N.-B. pourquoi on utiliserait le fonds et ils verraient sur quoi on dépense l'argent. L'argent est géré par le gouvernement au nom des gens du N.-B. et il faut l'utiliser à des fins utiles aux gens du N.-B. Présentement, on n'a aucun plan pour utiliser ces fonds-là. S'il y a des besoins publics qui se font sentir et que c'est la seule façon (d'avoir de l'argent), il faudra alors le considérer. L'objectif est de faire croître le fonds, non de le diminuer», a partagé le premier ministre.

[.....]

«Il pourra y avoir des moments où le fonds servira à compenser une chute des revenus plus rapide que prévu de la province», a ajouté M. Lord en entrevue

Ce n'est pas le cas cette année ; les revenus sont plus élevés. Je continue. M. Lord disait en entrevue :

précisant que le fonds ne sera pas touché par la province si elle n'enregistre pas de déficit dans une année financière.

[Traduction]

Le *Times & Transcript* du 29 mars 2002 signale :

[Traduction]

« Il s'agit d'un fonds unique. Nous ne voulons pas le dépenser pour des questions de fonctionnement », a dit Betts hier au Times & Transcript.

Le *Telegraph-Journal* du 29 mars 2001 signale :

[Traduction]

M. Betts a affirmé que la province puiserait seulement dans le fonds si elle ne disposait d'aucun autre moyen de payer une dépense unique, telle que la construction d'un pont

Le quotidien cite l'ancien ministre des Finances :

[Traduction]

« Je ne veux pas laisser entendre que cela se produira, mais, si le pont de Miramichi s'effondrait dans la rivière pour une raison et une autre et qu'une situation du genre se produisait

[.....]

« Le fonds sera utilisé pour des dépenses uniques. Nous ne pouvons pas nous en servir pour renflouer la base budgétaire. »

Voilà ce que l'ancien ministre des Finances a dit.

La dernière fois que j'ai vérifié — et je n'ai pas traversé la Miramichi depuis plusieurs semaines —, le pont était encore là. Je pense que le député Miramichi—Baie-du-Vin pourrait confirmer le fait. J'espère que le pont est encore là.

016

(Exclamations.)

Le pont est encore là, mais le Fonds de stabilisation financière ne l'est plus. C'est comme si...

(Exclamations.)

M. Richard : Oui, vous avez raison.

Dans une chronique parue dans le *Saint John Times Globe* du 28 mars 2001, Don Richardson, un chroniqueur renommé et maintenant un employé renommé du ministère de la Santé, écrit ce qui suit :

[Traduction]

Imaginons le scénario suivant. Le printemps 2003 est arrivé, et le cycle d'expansion économique des années 90 a enfin ralenti. Le Nouveau-Brunswick est durement frappé par le ralentissement, du fait de la baisse des recettes du gouvernement et de la hausse du chômage. Les Conservateurs aimeraient redémarrer l'économie grâce à un programme massif de construction, comme les gouvernements ont l'habitude de le faire en année électorale, mais les coffres sont vides. Pour redémarrer l'économie, il faudrait encourir un déficit.

Voilà où le « fonds de stabilisation » entre en jeu. Le gouvernement encourt un déficit budgétaire

pour maintenir les programmes existants tout en s'engageant dans une telle construction fiévreuse préélectorale, et il puise ensuite dans la caisse noire pour refaire la balance des comptes.

Don Richardson est maintenant un fonctionnaire de la province du Nouveau-Brunswick.

La citation en dit long, en une année où l'ancien ministre des Finances a dit qu'il n'utiliserait pas le Fonds de stabilisation financière. C'est ce qu'il a dit. Sa crédibilité est en jeu. Plus précisément, sa crédibilité est ruinée. En une année où le ministre a dit qu'il n'utiliserait pas le Fonds de stabilisation financière, voilà que le fonds est utilisé. Après trois années d'un terrible bilan en construction routière, devinez quoi? La saison de 2003 sera la meilleure saison de construction routière.

(Exclamations.)

M. Richard : Le député de Nepisiguit devrait applaudir, car ce sont les vaillants travailleurs forestiers et d'autres dans sa circonscription qui paieront le prix. Le gouvernement actuel essaie d'acheter le suffrage en se servant du propre argent des contribuables. Comme le premier ministre l'a signalé dans une des citations que j'ai utilisées plus tôt, il s'agit de l'argent des gens ; le gouvernement ne fait que de le gérer. Eh bien, le gouvernement gère les fonds pour acheter le suffrage. C'est très clair.

(**M. Bernard** prend le fauteuil à titre de vice-président de la Chambre.)

M. Richard : Le titre d'un éditorial dans le *Daily Gleaner* d'aujourd'hui affirme : Au revoir, cher fonds pour les mauvais jours.

[Traduction]

Les jours sont-ils vraiment mauvais?

Voilà la question que l'éditorial pose d'emblée.

[Traduction]

Voilà ce que les gens du Nouveau-Brunswick doivent se demander, après que le gouvernement Lord a décidé d'épuiser le fonds pour les mauvais jours (dit aussi Fonds de stabilisation financière)

J'ajouterais : dit aussi fonds de réélection.

[Traduction]

à l'occasion du budget de 2003-2004, qui a été rendu public mardi.

Le gouvernement du premier ministre Bernard Lord se servira des 108 millions qui restaient dans le fonds en vue de payer une bonne partie des nouvelles dépenses du gouvernement en 2003-2004.

C'est exactement le contraire de l'utilisation à laquelle l'ancien ministre des Finances a dit que le fonds serait appliqué.

[Traduction]

Les Conservateurs ont aussi puisé 104 millions dans le fonds pour utilisation en 2002-2003.

Alors, le fonds est maintenant épuisé.

Comme des élections auront lieu avant le prochain budget, les cyniques diront que les Conservateurs ont épuisé le fonds pour améliorer leur bilan financier, ce qui améliorera leurs chances d'obtenir un autre mandat.

C'est assurément la conclusion à laquelle aboutira tout contribuable qui réfléchit à l'affaire.

J'ajouterais : tout critique financier qui réfléchit à l'affaire.

[Traduction]

Le gouvernement était-il obligé de dépenser le fonds dès maintenant, par contre?

Devant le public, M. Lord et Peter Mesheau, le ministre des Finances, font valoir que la croissance économique n'a pas été autant qu'ils l'auraient souhaité et que des pertes ont été enregistrées dans des secteurs qui échappent à la maîtrise du gouvernement.

017

« Nous avons donc utilisé le fonds à bon escient, pour les bonnes raisons », a dit M. Mesheau aux journalistes mardi.

L'ancien ministre des Finances, Norm Betts, a dit à un moment donné que le fonds serait seulement utilisé en cas de catastrophe.

Où est la catastrophe?

demande l'éditorial.

[Traduction]

Il fallait 75 millions de dollars pour la caisse de retraite, à cause de la dégringolade du marché, fait valoir M. Mesheau.

Par contre, les indicateurs économiques ne nous disent pas que nous sommes en pleine catastrophe. Les taux d'intérêt sont stables. La cote de crédit de la province se porte bien. Le taux de chômage se maintient aux alentours de 10 %. Le taux devrait être plus bas, mais ce n'est pas une catastrophe.

L'économie canadienne et l'économie américaine reviendront à une croissance plus forte d'ici la seconde moitié de l'année prochaine, après avoir surmonté un rendement inférieur dû à l'incertitude financière et géopolitique, a récemment affirmé le premier sous-gouverneur de la Banque du Canada. Le Atlantic Provinces Economic Council a dit que l'économie du Nouveau-Brunswick devrait connaître un taux de croissance de 3,2 % l'année prochaine.

Grâce à l'argent tiré du fonds pour les mauvais jours, le gouvernement fera encore une fois la balance de ses comptes.

Je le conteste.

[Traduction]

Toutefois, les dépenses augmentent dans certains secteurs, ce qui dérange nos esprits prudents.

Les dépenses de capital pour les routes augmenteront de 17 %. Les cyniques y verront une augmentation des dépenses en année électorale. C'est tout simplement une tradition néo-brunswickoise : à la veille des élections, les chemins sont revêtus.

Ce n'est pas ce que le premier ministre a dit.

[Traduction]

Les dépenses en matière de santé augmentent de 78,4 millions, tandis que les dépenses en matière d'éducation augmentent de 25,9 millions. Le gouvernement percevra 130 millions de moins en impôt sur le revenu personnel

Je reprends un peu plus loin :

[Traduction]

Des recettes augmenteront. La taxe sur l'essence augmente de 1,5 ¢ le litre, tandis que la taxe sur le tabac augmentera de pas moins de 50 ¢ le paquet.

Nous ne sommes pas d'accord avec de tels vols calculés.

Les mots sont forts :

[Traduction]

Nous ne sommes pas d'accord avec de tels vols calculés.

[Original]

En français, c'est du vol. J'ai un peu de difficulté avec mon anglais. En français, le journal est en train de dire que ce sont des vols calculés. Je cite le journal de Fredericton. Ce sont des mots forts.

[Traduction]

C'est voler les victimes d'une dépendance que le gouvernement encourage et les gens du Nouveau-Brunswick qui travaillent dur mais qui, dans la plupart des cas, n'ont pas le choix d'utiliser plutôt les transports en commun.

Cela vaut la peine d'être répété. C'est extrait de l'éditorial du *Daily Gleaner* d'aujourd'hui. Je relis l'extrait :

[Traduction]

C'est voler

— v-o-l-e-r —

voler les victimes d'une dépendance que le gouvernement encourage et les gens du Nouveau-Brunswick qui travaillent dur mais qui, dans la plupart des cas, n'ont pas le choix d'utiliser plutôt les transports en commun.

Nous soutenons que le gouvernement nous soutire déjà suffisamment d'argent et que c'est un problème d'affectation de ressources. Vous voulez dépenser plus en matière de soins de santé? Réduisez la bureaucratie.

Les gens d'en face ne le font pas.

[Traduction]

À bien y penser, pourquoi ne pas réduire le nombre de parlementaires dans la province?

Pourquoi pas?

[Traduction]

Cela constituerait une économie appréciable.

Je soupçonne que le nombre de parlementaires du côté du gouvernement subira une baisse appréciable, après les prochaines élections.

Je poursuis la lecture de l'éditorial incisif et percutant du *Daily Gleaner* :

[Traduction]

Vu le rapport Romanow, le gouvernement peut s'attendre à plus d'argent du gouvernement fédéral pour les soins de santé et à plus de recettes d'une économie atteignant le taux prévu en 2003.

Plus loin, l'éditorial déclare :

[Traduction]

Il est manifeste que le gouvernement a décidé de dépenser plus cette année, et c'est pourquoi le fonds pour les mauvais jours est épuisé. Blâmer le ralentissement économique est un prétexte. Les Conservateurs dépensent plus d'argent, c'est tout.

Les gens du Nouveau-Brunswick accepteront-ils cela? Nous verrons.

018

Nous verrons. Nous verrons, car les gens du Nouveau-Brunswick ne sont pas dupes. Les gens du Nouveau-Brunswick sont intelligents et vaillants. Ils savent quand quelqu'un essaie de les duper. Ils savent que, lorsqu'un gouvernement se dit obligé de décaisser pour construire des routes en une année où il ne peut même pas équilibrer son compte ordinaire, il y a quelque chose qui cloche. Ils le savent. Ils ne seront pas dupes. Ils ne se laisseront pas acheter. Ils savent que le gouvernement actuel utilise l'argent des contribuables pour acheter le suffrage. C'est manifeste.

Le *Daily Gleaner* le dit si clairement, si succinctement. Je ne pourrais pas le dire mieux. Les gens du Nouveau-Brunswick ne seront pas dupes. Ils savent que, lorsque le gouvernement et le ministre des Finances soutiennent que le ministre augmente la taxe sur tabac afin de réduire le tabagisme, ce n'est pas toute l'histoire. Ils savent que, si le gouvernement voulait vraiment enrayer le tabagisme et empêcher les jeunes enfants et les jeunes adultes de commencer à fumer, il interdirait de fumer sur les terrains d'école, mais il ne veut pas le faire. Les gens du Nouveau-Brunswick savent que, si le gouvernement voulait vraiment réduire le tabagisme, il investirait dans des programmes de prévention, en puisant dans les millions de dollars qu'il perçoit en taxe sur le tabac, mais le gouvernement ne le fait pas.

Les gens du Nouveau-Brunswick ne seront pas dupes. Ils savent que le gouvernement essaie d'acheter le suffrage, et ils refuseront de se laisser acheter. Ils ne seront pas dupes du ministre des Transports, qui, maintenant, six mois avant les prochaines élections, veut soudain bâtir des routes. Où le ministre était-il l'été dernier? Où était-il l'année dernière? Où était-il l'année d'avant?

[Original]

Des gens de Tracadie-Sheila, par exemple, suppliaient le gouvernement depuis trois ans d'achever la voie de détournement de Tracadie. Où était le ministre des Transports? Où était le ministre de la Santé et du Mieux-être, le député de Tracadie-Sheila? Où étaient-ils? Ils étaient perdus dans la brume.

L'an prochain, ils tenteront de faire accroire aux gens que, tout à coup, ils sont intéressés à desservir la population. C'est faux. Les gens ne seront pas dupés de cette façon; ils savent mieux. J'ai confiance dans les gens du Nouveau-Brunswick. Ils ne se feront pas acheter par ce gouvernement. Ils verront bien la différence. C'est triste de le constater.

On devrait maintenant savoir que le gouvernement conservateur ne peut pas gérer ses affaires. Le *Daily Gleaner* est d'accord avec ce fait. Les autres observateurs sont aussi d'accord. Un groupe de Saint John — je ne me souviens pas si c'est la chambre de commerce de Saint John — qui a dit la même

chose, comme je le lisais dans les journaux ce matin.

On en a vu un exemple la semaine dernière avec le fiasco, le gaspillage de 1 million de dollars. On a vendu de l'équipement d'une valeur de 1 million de dollars pour la somme de 25 000 \$. Quelle honte quand des enfants sont sans travailleurs sociaux, quand ils ne sont pas protégés ; quelle honte d'avoir agi ainsi.

J'étais quand même un peu surpris de voir le ministre des Finances acheter des bottines Kodiak pour son discours du budget. Ce sont des bottines qu'il dit avoir payées 127 \$. Il aurait dû marchander un peu plus, parce que, voyez-vous, au Fredericton Mall, ces mêmes bottines Kodiak sont en vente à 59,98 \$. Si le ministre paie 127 \$ pour des bottines d'une valeur de 60 \$, peut-on lui faire confiance pour gérer les affaires de la province du Nouveau-Brunswick?

J'ai mis aujourd'hui mes vieilles bottines, que j'ai fait réparer chez le cordonnier pas loin d'ici, sur la rue King, parce que ce budget ne mérite pas que l'on s'achète des bottines neuves.

019

[Traduction]

Les bottines sont petites et faciles à remplacer. Si c'est là le budget que le ministre des Finances offre aux gens du Nouveau-Brunswick, il a raison : il s'agit de petites bottines faciles à remplacer. Nous savons quel genre de personne porte ces bottines. Nous le savons, maintenant, et vous n'avez pas à me croire sur parole. Je sais que c'est difficile à entendre, mais vous n'avez pas à me croire sur parole. Lisez le *Daily Gleaner*. Je vous enverrai une copie de l'éditorial, si vous ne l'avez pas encore lu. C'est une condamnation accablante de l'incapacité du gouvernement actuel et de l'actuel ministre des Finances de gérer les affaires et l'argent de la population du Nouveau-Brunswick. Les gens d'en face ont promis de mieux gérer. Si c'est mieux, le mieux est l'ennemi du bien, pour reprendre un dicton bien connu déjà cité à l'Assemblée législative. Les gens d'en face ont dit que la situation était mauvaise, mais cela allait mieux lorsque les choses étaient pires.

Malheureusement, l'histoire des bottines du ministre des Finances est symptomatique du budget qu'il a déposé à l'Assemblée législative. C'est un budget dont il ne doit pas être fier. C'est assurément un budget dont le gouvernement actuel ne doit pas être fier. Après avoir promis de ne pas se servir ainsi du Fonds de stabilisation financière, voilà que les gens d'en face le font. Après huit budgets équilibrés de suite, je crois, nous avons maintenant un déficit au compte ordinaire.

Pendant que nous sommes sur le sujet du Fonds de stabilisation financière, citons un extrait du hansard du 29 novembre 2001. Voici ce que dit le premier ministre :

lorsque que nous défonçons notre budget aujourd'hui, il s'ensuit des impôts pour nos enfants et nos grands-enfants. C'est hypothéquer l'avenir de nos enfants afin de faire quelque chose aujourd'hui. Or, c'est une approche que nous ne sommes pas prêts à adopter. Ce n'est pas

l'héritage que nous voulons transmettre aux enfants du Nouveau-Brunswick.

Ce sont les propos du premier ministre du Nouveau-Brunswick, il y a un an. Or, depuis ces propos tenus à la Chambre, le gouvernement actuel a déposé à deux reprises un budget qui augmentera les dettes des enfants du Nouveau-Brunswick.

[Original]

Mon petit-fils, Samuel, est né hier. Il y a deux certitudes. La première, c'est qu'il aura à payer la mauvaise gestion de ce gouvernement ; c'est sûr. La deuxième certitude, c'est que, jamais de sa vie, je l'espère, il ne votera conservateur à une élection. Bien sûr, la troisième certitude, c'est que Samuel devra aussi continuer à payer le péage caché de l'autoroute du Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick paieront un prix horrible pour toutes les grandes erreurs et la mauvaise gestion de ce gouvernement, et c'est triste.

Laissez-moi souligner un élément de ce budget qui dérange réellement les citoyens et les citoyennes du Nouveau-Brunswick. Cet élément est la hausse de la taxe sur l'essence et les carburants de 1,5 ¢ le litre à minuit le 10 décembre, il y a deux jours. L'année dernière, la taxe sur l'essence et les carburants a été augmentée de 2,3 ¢ le litre. C'est donc une augmentation totale de 3,8 ¢ le litre. Le gouvernement prétend réduire les taxes. Mais qui, d'après le ministre des Finances et le premier ministre Lord, paient ces taxes? Bien sûr, ce sont les gens qui travaillent fort pour faire rouler notre économie. Pensez-y : On paie maintenant 16,9 ¢ le litre en taxe sur l'essence et les carburants. Les augmentations représentent une augmentation totale de 29 %.

020

Donnons un autre exemple, parce qu'il est peut-être important de le faire. L'argent que le gouvernement reçoit du fédéral augmente au cours des années, c'est clair. Que ce soit pour l'habitation ou les routes, c'est très clair qu'il y a beaucoup d'argent pour les routes. Il y a aussi beaucoup d'argent qui n'a pas été dépensé depuis plusieurs années, soit pour de l'équipement médical et pour les enfants. En fait, les seules améliorations dans les programmes pour enfants sont totalement financées par les transferts du gouvernement fédéral. Ce qui m'inquiète, c'est la façon dont l'argent est administré par le gouvernement provincial ; c'est ce qui est le plus inquiétant.

[Traduction]

Les gens du Nouveau-Brunswick doivent savoir que la taxe sur les carburants a augmenté de 3,8 ¢ au cours de l'année écoulée. D'ailleurs, je pense que, à peu près au même jour, soit le 10 décembre de l'année dernière, le ministre des Finances a déposé une mise à jour économique dans laquelle il a annoncé des augmentations de la taxe sur les carburants. L'augmentation de 3,8 ¢ correspond à une hausse de 29 % de la taxe sur les carburants. Et le gouvernement actuel essaie de convaincre les gens du Nouveau-Brunswick qu'il met plus d'argent dans leurs poches? Ce n'est pas le cas. Le gouvernement devrait avoir honte. En réalité, l'augmentation en question enlèvera 60 millions de plus des poches des gens du Nouveau-Brunswick que lorsque l'augmentation fiscale a été annoncée l'année dernière. Voilà 60 millions de plus par année soutirés des poches des gens du Nouveau-Brunswick —

60 millions.

Je ne pense pas que le ministre s'est trop attardé sur le sujet lorsqu'il a prononcé son discours mardi. Il voudrait faire croire aux gens du Nouveau-Brunswick que le présent budget est bon et sans douleur. Eh bien, les gens du Nouveau-Brunswick ne seront pas dupes. Ils savent mieux et ils savent qu'ils paient le prix fort.

Ce qui me dérange, au sujet de la taxe en question, qui est bien sûr une taxe de consommation, c'est qu'il s'agit du genre de taxe qui frappe bien plus durement les gens les plus pauvres. Si l'on gagne 60 000 \$ ou 100 000 \$ par année, une augmentation de la taxe sur les carburants ne dérangera peut-être pas beaucoup. Par contre, si l'on gagne le salaire minimum ou qu'on est une mère seule qui gagne 10 000 \$ ou 15 000 \$, qui élève des enfants et qui doit utiliser une voiture pour se rendre au travail, car, au Nouveau-Brunswick, il n'y a pas vraiment de transport en commun ailleurs que dans les grands centres urbains, comme le *Daily Gleaner* l'a signalé avec raison, cela frappe vraiment dur. Cela correspond à une augmentation de 29 % en une année. On se fait rouler. L'augmentation de 29 % de la taxe sur les carburants imposée par le ministre des Finances et le premier ministre coûtent les yeux de la tête. Si le ministre ne pense pas que c'est grave, ce l'est.

Bien sûr, ce sont les plus pauvres dans notre société qui paient le prix le plus élevé. Ils consacrent une partie proportionnellement plus élevée de leur revenu à l'essence pour se rendre au travail, de sorte qu'ils sont plus durement touchés. J'ai entendu le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick et ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick annoncer un important dégrèvement fiscal d'une valeur d'environ 12 millions pour les 52 plus grandes propriétés industrielles du Nouveau-Brunswick. J'ai ensuite vérifié le budget de mardi et j'ai constaté que le ministre des Finances puise 30 millions de plus dans les poches des plus pauvres dans notre population. J'ai alors compris que quelque chose allait terriblement mal. Je ne saurais nullement tolérer la situation, et c'est quelque chose que je n'appuierai certainement pas. Je ne le ferai pas, je vous l'assure.

021

[Original]

On l'a vu, par exemple, dans la construction routière. Quelle honte! Quelle honte! Depuis l'élection de 1999, le ralentissement dans le rythme de la construction routière est honteux. Pendant 10 ans, le budget de construction, le budget de capital de l'ancien ministre des Transports — je suis très fier d'avoir siégé à ses côtés pendant 11 ans — était, en moyenne, de 200 millions de dollars par année.

Le premier geste du gouvernement Lord a été de trancher ce budget de 100 millions de dollars. Quelle honte! Des vies ont été perdues, et c'est ce qui me dérange le plus. On sait que de bonnes routes sauvent des vies et préviennent des accidents. C'est bien prouvé et bien démontré. Que ce gouvernement ait ralenti à ce point la construction routière, c'est honteux.

En plus de cela, des emplois ont été perdus... Excusez moi, Monsieur le président, mais quelqu'un a utilisé un téléphone cellulaire à l'Assemblée, et je pense que c'est contre le Règlement.

Ce qui m'inquiète, c'est le fait que des vies ont été perdues. C'est grave, surtout lorsqu'on voit que, dans une situation financière et fiscale à peu près catastrophique, certainement lamentable, où, après des années d'excédents au budget de fonctionnement, on voit maintenant un déficit, le gouvernement se décide, par hasard, de dépenser des millions de dollars de plus sur les routes du Nouveau-Brunswick, pour construire des routes. Par hasard, cela tombe durant une année électorale. Encore une fois, c'est pour acheter les votes des gens. Qu'a-t-il fait de l'argent qu'il a obtenu pour l'équipement médical? Quelle honte!

[Traduction]

Nous avons défrayé la chronique nationale lorsqu'il a été révélé, dans les propres documents du gouvernement qui nous ont été remis en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*, que l'argent destiné à l'équipement médical était dépensé par le gouvernement pour des tondeuses, des étagères et des déchiqueteuses. Certes, cela n'accaparaît pas tout, mais imaginez l'effet sur la crédibilité du gouvernement lorsqu'il va frapper à la porte à Ottawa pour demander plus d'argent : Donnez-nous plus d'argent, mais nous ne voulons pas rendre des comptes à cet égard.

(Exclamations.)

M. Richard : Je sais que le ministre des Transports est un peu embarrassé par son bilan comme ministre, et il devrait effectivement l'être. Il devrait avoir honte. Il devrait avoir honte du flagrant...

(Exclamations.)

M. Richard : Il devrait passer plus de temps à St. Leonard.

Permettez-moi simplement de vous donner un exemple qui m'a vraiment dérangé, car les constructeurs de routes, durement touchés par l'incapacité du gouvernement actuel d'investir dans notre infrastructure routière...

(Exclamations.)

M. Richard : Le ministre des Transports semble vouloir donner son discours maintenant, mais il lui faudra simplement attendre, puisque j'ai encore des choses que je veux dire.

Le vice-président : À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Richard : Je veux simplement donner l'exemple suivant, car cela en est un qui m'a dérangé. Les constructeurs de routes, qui ont été durement touchés par l'incapacité du gouvernement actuel de construire des routes, ont réduit le nombre d'employés. St. Isidore Asphalte Ltée est un exemple par excellence où deux ou trois centaines d'employés ont été mis à pied. En fait, il s'agissait de 275. Imaginez, cela s'est produit dans la Péninsule acadienne, qui est déjà aux prises avec le taux de chômage le plus élevé dans la province — 275.

(Exclamations.)

M. Richard : Oui, la compagnie n'en a plus qu'environ 125.

Si je veux avoir les bons chiffres, je sais à qui demander. Je le demande à l'ancien ministre des Transports, car le ministre actuel ne les connaît pas. C'est sûr. Si je veux connaître les faits, je sais à qui demander.

(Exclamations.)

M. Richard : Vous aurez votre chance. Vous aurez votre chance, un bon jour. À vrai dire, vous avez eu votre chance, mais vous l'avez ratée. Le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick devrait s'en rappeler. Il a eu sa chance de déposer des budgets à la Chambre, mais il l'a ratée.

(Exclamations.)

M. Richard : Il y en a eu deux qui n'étaient pas équilibrés : celui-ci et celui de l'année prochaine. Le ministre le sait. Il veut le contester.

(Exclamations.)

M. Richard : Lisez le *Daily Gleaner*. Le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick devrait lire le *Daily Gleaner*. C'est un journal beaucoup lu dans sa circonscription. Les gens sauront exactement ce que le ministre fait. Ils ne seront pas dupes. Les gens du Nouveau-Brunswick ne seront pas dupes.

C'est amusant, vous savez, parce que le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick prétend que nous n'avons pas eu des résultats équilibrés. Pourtant, il a signé les états financiers selon lesquels le compte ordinaire de la province était équilibré. Il a signé les états financiers.

L'hon. N. Betts : J'invoque le Règlement. J'aimerais rétablir les faits. J'ai devant moi les états financiers vérifiés de l'année terminée le 31 mars 1999, la dernière année de l'ancien gouvernement. J'ajouterais qu'il ne s'agit pas de mes chiffres. Ces sont les états vérifiés par le vérificateur général, signés par Daryl Wilson. Le résultat indique clairement un déficit de 164,3 millions. Il s'agit d'un déficit. Il ne s'agit pas d'un excédent. Il s'agit d'un déficit, vérifié par le vérificateur général. Le député d'en face fait très manifestement erreur. Il a été mal conseillé ou quoi que ce soit. Je ne lui impute pas des motifs, mais je pense qu'il devrait très clairement reconnaître que les états financiers vérifiés, qui ont été vérifiés et déposés à la Chambre, indiquent, pour l'année terminée le 31 mars 1999, un déficit de 164,3 millions.

M. S. Graham : Le député sait très bien qu'il n'a pas soulevé un rappel au Règlement. Je crois en fait qu'il a chaud parce que son gouvernement a si incroyablement tourné le dos, fait volte-face, à ce que le

ministre avait dit au sujet de son Fonds de stabilisation financière.

Le vice-président : Ce ne sont pas des rappels au Règlement. Poursuivez, Monsieur le député de Shédiac—Cap-Pelé.

M. Richard : Je tiens à remercier le député, car il m'a donné un peu de répit. D'ailleurs, je l'invite à soulever d'autres rappels au Règlement, qu'ils soient valables ou non. Cela ne me pose pas de problème. Cela me donne une petite pause. Je tiens à remercier le ministre de l'instant de répit.

Bien sûr, ce n'était pas un rappel au Règlement. Ce n'était même pas un point valable. Le ministre sait très bien que la première chose que les gens d'en face ont faite à leur arrivée au pouvoir a été de retenir les services de Grant Thornton, avec un seul but en tête. Voilà comment cela a été fait. On y a mis le paquet, y compris un énorme amortissement pour Point Lepreau. Le ministre sait cela. Il sait que le budget de fonctionnement était équilibré. Il a signé les états financiers, et il sait qu'on y a mis le paquet pour produire le déficit global dont il parle. Toutefois, le budget de fonctionnement était équilibré, et il le sait. Si le ministre veut soulever un autre rappel au Règlement...

L'hon. N. Betts : J'aimerais invoquer le Règlement. Nous pouvons attaquer notre crédibilité respective, mais la crédibilité du vérificateur général est un élément fondamental de l'Assemblée législative. Je pense que le député d'en face met en doute la crédibilité du vérificateur général. Le vérificateur général ne relève pas du gouvernement. Il relève de l'Assemblée législative. Il est nommé par l'Assemblée législative et il relève de l'Assemblée législative.

023

Les chiffres que j'avance sont vérifiés par le vérificateur général. Ils ne sont pas vérifiés par l'actuel ministre des Finances ou par l'ancien ministre des Finances. Ils sont vérifiés par le vérificateur général, qui relève de l'Assemblée législative. Ce sont ses chiffres. Les chiffres qui aboutissent à un déficit de 164 millions sont ceux du vérificateur général. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces chiffres, vous n'êtes pas d'accord avec le vérificateur général.

M. S. Graham : J'invoque le Règlement. Il est incroyable de voir l'ancien ministre des Finances soulever aujourd'hui à plusieurs reprises des faux rappels au Règlement parce qu'il a chaud. Il sait que sa crédibilité est mise en doute, et pas forcément en raison de nos propos. Son propre gouvernement lui a tourné le dos, en faisant volte-face au sujet du Fonds de stabilisation financière. La crédibilité du ministre est en jeu. Il ne peut tenir sa propre parole. Il est donc important que le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick, qui ne veut même pas rester au sein du gouvernement, s'asseye et qu'il écoute. Les contribuables de la province et les gens qu'il représente dans Miramichi-Sud-Ouest...

(Exclamation.)

M. S. Graham : J'ai la parole et, à titre de chef de l'opposition, j'aurais l'occasion de clôturer. Si vous avez un rappel au Règlement valable...

(Exclamations.)

Le vice-président : Il s'agit de précisions. Il y a un différend quant aux faits. Je demande au député de Shediac—Cap-Pelé de poursuivre, mais j'encouragerais les parlementaires à respecter le décorum.

M. Richard : Avant d'être interrompu de façon si impolie, je pense que je signalais au ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick que, en fait, pendant son mandat, on a mis le paquet dans le budget avant de solder les comptes. D'ailleurs, je pense que, cette année-là, les comptes n'ont été soldés qu'en décembre, afin de truquer. À vrai dire, c'était très astucieux sur le plan politique. Je l'avoue. Cela a au moins permis aux gens d'en face d'avoir deux budgets équilibrés avant de commencer à encourir des déficits au compte ordinaire, comme c'est le cas cette année — le vérificateur général le confirmera —, et comme ce sera le cas l'année prochaine. Le vérificateur général le confirmera. Nous verrons mardi prochain ce que le vérificateur général aura à dire au sujet du Fonds de stabilisation financière de l'ancien ministre des Finances, et nous agirons en conséquence.

(Exclamation.)

M. Richard : Je ne dis pas que je ne vous crois pas. C'est plutôt...

L'hon. N. Betts : Monsieur le vice-président, je pense que nous connaissons le protocole de la Chambre. Je pense que vous pouvez vous prononcer sur les propos du député de l'opposition. Toutefois, très manifestement, je parlais des chiffres du vérificateur général du Nouveau-Brunswick, qui relève de l'Assemblée législative de la province.

Ce n'est pas que j'aie chaud. Il est très intéressant que le chef de l'opposition refuse d'intervenir à cet égard. J'aimerais lui dire que je lui tiendrai tête n'importe quand, n'importe où, sur n'importe quel sujet.

[Original]

L'hon. E. Robichaud : C'est une coutume normale à la Chambre de prendre les paroles d'un parlementaire pour ses paroles. Si vous regardez à la page 141 de la sixième édition de *Jurisprudence parlementaire de Beauchesne*, à l'article 481, il est clair qu'un parlementaire n'a pas le droit de prêter des intentions différentes que celles que le parlementaire en question affirme avoir. En ce sens, ce qu'a fait le chef de l'opposition tout à l'heure en disant qu'il ne croyait pas l'ancien ministre des Finances, le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick, est tout simplement contre le Règlement de la Chambre.

024

[Traduction]

M. S. Graham : J'invoque le Règlement. Je dois dire que de suis très déçu du ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick, qui est intervenu à de nombreuses reprises pour interrompre un très important débat par le député de Shediac—Cap-Pelé sur le bien-fondé du budget. Nous savons que ce bien-fondé est plutôt boiteux.

D'ailleurs, lorsque le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick lance des défis... Je me rappelle que, l'autre soir à la chaîne anglaise de Radio-Canada, lorsque j'ai posé une question précise au ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick, il n'a pu répondre. En fait, il a opté de ne pas répondre à la question, parce qu'il sait que les objectifs qu'il a établis dans le plan de prospérité n'ont pas été atteints. Si le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick s'occupait de son travail plutôt que d'en rechercher un autre, les occasions ne manqueraient pas de lui poser des questions à la Chambre. Au lieu, nous avons aujourd'hui un très important débat. Je pense que le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick devrait permettre au député de Shediac—Cap-Pelé...

Le vice-président : Tout d'abord, les parlementaires de deux côtés ont soulevé des rappels au Règlement qui n'en sont pas. Je demanderais aux parlementaires de coopérer et de respecter l'ordre à la Chambre.

Je voudrais dire au député de Kent qu'il n'y aura pas de partisanerie tant que j'occupe le fauteuil.

M. Richard : Je veux bien me faire comprendre à cet égard. Je n'accuserais jamais le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick de mentir. Je ne ferais jamais cela. J'ai simplement dit que je ne le croyais pas. C'est mon problème, pas le sien. C'est tout à fait différent.

Je sais assurément que, pendant que le député était ministre des Finances, les gens d'en face ont mis le paquet pour aboutir à un état financier qui indiquait un déficit. Ce n'était peut-être pas le but visé, mais c'était assurément très commode de le faire. Un amortissement énorme pour Point Lepreau, échelonné sur quelque 20 ans, a été porté au budget d'un seul coup. C'est un attrape-nigaud. Et nous pourrions continuer de la sorte.

Toutefois, manifestement, je n'accuserais jamais le député de mentir, car je pense qu'il est en fait un des plus honorables parlementaires ici à la Chambre. Je le crois vraiment.

Malheureusement, comme, depuis hier, je suis grand-père pour la première fois, je dois, pour la première fois à ce titre, utiliser les extraits suivants d'une chronique de Don Richardson. J'ai peut-être déjà cité la chronique auparavant, mais sûrement pas les extraits suivants et probablement pas aujourd'hui. Il s'agit de la chronique dont le titre renvoie à la province et que Don Richardson a écrite le mardi 5 octobre 1999 :

[Traduction]

Le coût du nouvel équipement des parlementaires ainsi que les autres millions dépensés par le gouvernement Lord depuis son arrivée au pouvoir en juin seront ajoutés au budget que Blanchard a préparé en décembre dernier.

Ce sera l'année des Conservateurs mais le déficit des Libéraux. L'ensemble de l'année financière 1999-2000, moins trois mois, fera partie du mandat de Bernard Lord, mais celui-ci n'assumera pas le blâme d'avoir remis la province dans une situation déficitaire.

La chronique poursuit en disant que, la semaine précédente, Lord avait dit à la rédaction du *Daily Gleaner* :

[Traduction]

Nous dirons aux gens du Nouveau-Brunswick quelle est la véritable situation.

[.....]

Nous vivrons selon nos moyens.

[.....]

Perdue dans la rhétorique politique sera la simple question suivante : c'est le déficit de qui, au juste? Le critique financier libéral offre la seule véritable réponse.

« En fin de compte, c'est le déficit de tout le monde », de dire Richard.

Là, c'était moi que le chronique citait. En fin de compte, c'est le déficit de tout le monde, car c'est l'ensemble de gens du Nouveau-Brunswick qui écope. Que cela ait été une décision politique commode du ministre des Finances à l'époque ou qu'il ait fallu effectivement inscrire l'amortissement parce qu'il s'agissait d'un amortissement accumulé pour Point Lepreau, la plus grande partie... En fait, le déficit inscrit correspondait à plus que l'amortissement pour Point Lepreau. D'une façon ou de l'autre, il demeure qu'il s'agit du déficit de tout le monde, et il est politiquement commode pour le gouvernement actuel de l'inscrire ainsi. Les gens d'en face ne sauraient le contester. C'était politiquement commode.

025

Aujourd'hui, le fait est que nous avons encore une fois un gouvernement incapable d'équilibrer son compte ordinaire. Cela n'a pas été le cas en 1994-1995. Nous avons équilibré le compte ordinaire. Cela n'a pas été le cas en 1995-1996, lorsque nous avons équilibré le compte ordinaire sous la direction de l'ancien premier ministre Frank McKenna. Cela n'a pas été le cas en 1996-1997, lorsque nous avons équilibré le compte ordinaire sous la direction de l'ancien premier ministre Frank McKenna. Cela n'a pas été le cas en 1997-1998, sous la direction de l'ancien premier Frank McKenna et du premier ministre intérimaire Raymond Frenette. De même, cela n'a pas été le cas en 1998-1999, lorsque nous avons équilibré le compte ordinaire sous la direction de l'ancien premier ministre Camille Thériault.

Je suis très fier de pouvoir affirmer à l'Assemblée législative que cela a été le cas. Il s'agissait d'une réalisation importante, car cela n'avait pas été fait auparavant. Je pense que la dernière fois que le compte ordinaire avait été équilibré, avant 1994-1995, remontait à 1979-1980, si j'ai bonne mémoire.

(Exclamations.)

M. Richard : C'était sous la direction du premier ministre Hatfield, mais il y a eu quelques mauvaises années après cela. À vrai dire, je pense...

(Exclamations.)

M. Richard : Je pense que le ministre des Transports se souvient d'une partie des mauvaises années et d'une partie des bonnes, mais c'était sous la direction de l'ancien premier ministre Hatfield, un homme pour lequel j'avais beaucoup d'admiration pour une grande partie du travail qu'il a accompli pour le Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

M. Richard : Permettez-moi de citer d'un communiqué dont le titre renvoie au bilan de McKenna, d'importantes réalisations pour le Nouveau-Brunswick, mais encore inachevé. Il s'agit de Donald J. Savoie, un bon ami qui était en fait à l'Assemblée législative la semaine dernière.

[Traduction]

Savoie soutient que, sans aucun doute, McKenna a eu un impact favorable sur l'économie provinciale. Sous la direction de celui-ci, le rendement du Nouveau-Brunswick a dépassé, dans plusieurs domaines clés, celui d'autres provinces de taille comparable. Entre 1987 et 1997, la province a assaini ses finances, a rationalisé les services publics et, parmi les provinces, est celle qui a réalisé les plus grands progrès pour réduire sa dépendance par rapport aux transferts fédéraux. La croissance par habitant a augmenté de cinq points par rapport à la moyenne nationale, et les écarts entre le revenu par habitant ont été réduits. Sur le plan de l'emploi, McKenna a réussi à écartier l'assistance sociale en faveur de la création d'emplois et de la diminution du chômage.

Fait peut-être encore plus important, McKenna a réussi à inculquer une attitude dynamique au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre a convaincu la population canadienne, à l'intérieur et à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, plus particulièrement le milieu des affaires, que sa province n'était plus une quêteuse mais que, plutôt, elle était un endroit idéal pour les affaires. Savoie estime qu'un tel sentiment renouvelé de confiance en soi et l'accroissement résultant des investissements sont peut-être l'élément le plus important de l'héritage de McKenna.

Je pense que c'est très révélateur. Encore une fois, je suis extrêmement fier d'avoir servi aux côtés d'un premier ministre aussi exceptionnel, d'un homme qui a déployé des efforts considérables. Bien sûr, quand on se fait accuser partout dans le pays de marauder des emplois de provinces telles que la Colombie-Britannique et le Manitoba, c'est qu'on a dû prendre les bons moyens, et c'est certainement ce que l'ancien premier ministre a fait. Il était dynamique. Il était déterminé. La création d'emplois était son obsession.

Son obsession était le rêve de transformer notre économie en une économie moderne, de diversifier notre base économique, d'amener de la nouvelle technologie, de créer des centres d'appels utilisant les ressources humaines que nous avons ici — des milliers d'emplois, plus de 15 000 en fait, depuis le début vers 1991. Depuis le début, il y a eu 15 000 emplois en une période d'environ 10 ans. Lorsqu'on y pense, c'était un exploit incroyable pour une petite province qui, était-il connu, était axée sur les industries primaires. Nous avons encore les emplois en question, et ils sont importants. Toutefois, c'était tout simplement un exploit incroyable, et je suis des plus fiers d'avoir servi sous sa direction dans son caucus et son Cabinet. Je lui ai certainement dit cela, mais probablement pas suffisamment.

[Original]

Encore une fois, quand j'ai été interrompu il y a déjà un certain temps, je faisais mention des fonds du gouvernement fédéral. Ce sont des fonds additionnels obtenus par la province, dans certains cas, pour le système de soins de santé. Il y a eu des augmentations dans les transferts. On ne voyait pas cela au milieu des années 90 ; j'étais au Conseil des ministres en 1995. Quel temps difficile pour gérer les finances publiques du Nouveau-Brunswick! C'était une époque où diminuaient les transferts du gouvernement fédéral. On comprend cela, parce que le gouvernement fédéral avait enregistré un déficit de 23 milliards de dollars dans l'année financière 1992-1993, la dernière année où Brian Mulroney était premier ministre du Canada. C'était un désastre financier. Imaginez, 23 milliards de dollars. Il faudrait des excédents de 10 milliards de dollars durant quatre années pour remplacer cette dette et l'intérêt accumulé. C'était incroyable. Cela a fait terriblement reculer le Canada, et nous en payons encore le prix.

Il est vrai que c'était une époque où, avec le changement de gouvernement pour un gouvernement plus responsable, on a commencé à aborder ces déficits structurels dans le budget fédéral. On a réussi tranquillement — cela n'a pas été facile — à réduire la dette et le déficit. Effectivement, on a même réussi à créer des excédents.

À mon avis, c'est un accomplissement majeur, et le gouvernement fédéral devrait certainement être remercié pour ce revirement extraordinaire qui nous permet de mieux vivre aujourd'hui partout au Canada. Cela permet d'ailleurs au gouvernement fédéral de transférer des fonds additionnels pour les enfants, l'équipement médical, les routes et la santé, à toutes les provinces du Canada, y compris le Nouveau-Brunswick.

Cela devrait faire le bonheur du gouvernement de M. Lord, mais il n'en a jamais assez, bien sûr. En plus, il en veut plus. Cela se comprend ; il veut d'autre argent, mais sans rendre des comptes. Je crois que c'est ce qui inquiète certains Canadiens. Quand les gouvernements se disputent entre eux, c'est une chose, mais, quand les gouvernements disent qu'ils ne veulent pas rendre des comptes des fonds publics, cela devrait être inquiétant pour nous tous, et ce l'est pour moi. C'est pour ces raisons que je suis inquiet et je vais faire référence à une réponse du ministre des Finances.

[Traduction]

En réponse à une question hier, le ministre des Finances m'a inquiété, et je voudrais citer une partie de sa réponse. Je donne lecture du harsard, bien sûr :

Je miserais volontiers notre crédibilité contre la crédibilité des budgets antérieurs dans la province dans les années 90. À l'occasion, l'ancien gouvernement mettait de côté la politique de l'autruche pour mettre la tête dans les nuages, lorsqu'il s'agissait d'établir le budget. Je peux assurer au député d'en face que le budget que nous avons présenté hier s'appuie sur des bases et des prévisions solides. Nous avons passé au peigne fin, au moyen d'une « peignade » intense, exactement ce qui se passe à l'extérieur de la province.

027

Comme je devais donner la réplique au budget, la première chose que j'ai faite, bien sûr, à mon retour au bureau, a été de consulter mon *Webster's* pour voir à quoi correspondait la peignade intense que le ministre des Finances avait donnée au budget. Je ne prétends pas avoir une très forte maîtrise de l'anglais. Je suis donc retourné à mon bureau, j'ai sorti mon *Webster's* et je dois avouer que je n'ai pu trouver l'expression. Je pourrais soulever demain un rappel au Règlement afin de demander au ministre des Finances — je crois que le point est important — s'il a utilisé une peignade intense pour passer au peigne fin. Ce pourrait être une sorte d'outil dont je pourrais me servir pour passer au peigne fin mes propres finances, car, depuis un an ou deux, mes placements dans des REER ne se portent pas très bien. Je dois l'avouer et je pense que cela vaut pour la plupart des gens du Nouveau-Brunswick. Or, si j'avais une « peignade intense », je pourrais passer mes finances au peigne fin et peut-être améliorer mes propres finances. À vrai dire, si j'utilisais la peignade suffisamment longtemps, je pourrais peut-être même trouver assez d'argent supplémentaire pour investir dans un fonds d'épargne-études pour mon nouveau petit-fils Samuel. Ce serait bien, n'est-ce pas? Si cela marche pour le ministre des Finances, cela pourrait peut-être marcher pour moi.

Comme j'ai passé les deux derniers jours à examiner de près les documents déposés par le ministre des Finances, je dois lui dire — et j'aurais aimé qu'il soit là pour l'entendre — que sa peignade ne marche pas, car des propos qu'il a tenus sont vraiment discutables.

(Exclamations.)

M. Richard : J'ignore si quelqu'un à la Chambre sait que ce que c'est qu'une peignade, mais j'espère que le ministre des Finances en a une bonne. Je l'espère vraiment, car c'est important pour nous tous et pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous espérons que le ministre s'en servira.

Par ailleurs, comme moyen de comprendre le fonctionnement du présent gouvernement et de l'actuel Cabinet, j'ai fait un peu de recherche sur Internet. Je sais que cela n'est pas toujours fiable et que cela comporte des risques pour la recherche. Il s'agit d'un nouvel outil pour moi, je dois l'avouer. Je n'ai jamais été très expert en technologie, mais j'ai certainement tenté d'apprendre ces dernières années. J'ai trouvé sur Internet un article sur les Schtroumpfs. Les Schtroumpfs, comme tout le monde le sait, étaient dans une émission de dessins animés pendant les années 80 et étaient très populaires. Mes enfants avaient en fait des figurines de Schtroumpfs. La journaliste du *Telegraph-Journal* pourrait prendre note, car les Schtroumpfs pourraient revenir. Qui sait? Je lui remettrai une copie de mes constatations.

L'article signale que les Schtroumpfs utilisaient de la magie schtroumpf pour effacer la mémoire des gens du village. J'ai trouvé que cela tombait à point nommé, car je pense que le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick, le ministre des Finances et le premier ministre auraient pu tomber sur de la magie schtroumpf pour essayer d'effacer la mémoire des gens du Nouveau-Brunswick. Ils utilisent peut-être de la magie schtroumpf pour essayer d'effacer la mémoire des gens du Nouveau-Brunswick au sujet du Fonds de stabilisation financière. Ce sera une utilisation pratique de la magie schtroumpf.

Si les gens d'en face procédaient ainsi, je suppose que, à leur réunion à l'édifice du Centenaire, le premier ministre serait bien sûr le Grand Schtroumpf, car il est le chef de la bande. Par ailleurs, il est précisé, sur Internet, que le Grand Schtroumpf est le seul suffisamment super pour porter du rouge. Ce pourrait donc être le premier ministre. Bien sûr, je suppose que la ministre de la Sécurité publique serait Schtroumpfette.

028

Il y a une abondance de Schtroumpfs, comme je l'ai constaté au cours de ma recherche. À mon avis, le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick serait bien sûr le Schtroumpf moralisateur. J'espère qu'il aime l'étiquette. Le Schtroumpf moralisateur est toujours aux côtés du Grand Schtroumpf, ce qui colle bien — du moins, il l'a été pendant un certain temps. Évidemment, ce devait être un vieux site Internet. J'ai lu dans le site que le Schtroumpf en question semble parfois causer plus de difficultés que faire du bien. Voilà donc pour le Schtroumpf moralisateur.

Évidemment, le Schtroumpf coquet serait le ministre du Tourisme et des Parcs, qui aime paraître bien — d'habitude pour Schtroumpfette, évidemment.

Le Schtroumpf farceur, j'ai pensé, pourrait être le ministre des Transports. Le Schtroumpf farceur est un Schtroumpf particulièrement généreux. Or, nous savons que, l'année prochaine, le ministre sera particulièrement généreux quant au budget des Transports. À vrai dire, il est généreux au point de donner des cadeaux à tous les autres Schtroumpfs. Toutefois, la farce est qu'il arrive souvent que ces cadeaux explosent, bien que bon nombre lui pètent en plein visage. Je donne lecture de ce que dit le site Internet.

À mon avis, le Schtroumpf grognon serait le ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie, parce qu'il n'est jamais de bonne humeur, selon le site. S'il lui arrive d'être le moins content, il se gare de l'avouer. Il est prompt à critiquer tous les autres Schtroumpfs. C'était une observation intéressante.

À mon avis, le vice-premier ministre serait le Cosmoschtroumpf, celui qui vient de l'espace.

Bien sûr, le bébé Schtroumpf serait le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture. C'est une cigogne qui a apporté le bébé Schtroumpf dans le village des Schtroumpfs. Le bébé aime d'habitude s'amuser, mais il lui arrive de déranger les autres Schtroumpfs, qui ne comprennent pas qu'il ne s'agit que d'un enfant qui s'amuse.

La Schtroumpf Sasette serait la ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Elle est la deuxième fillette dans le village des Schtroumpfs.

Je suppose que, dans les circonstances aujourd'hui, le plus important Schtroumpf serait le Schtroumpf pâtissier. Je présume que ce serait le ministre des Finances, car il confectionne des desserts des plus délicieux pour les Schtroumpfs. Il se fâche bien gros si l'on vole des confiseries ou si l'on ne suit pas son tour pour manger, et son truc favori est de glacer les comptes.

L'hon. E. Robichaud : J'invoque le Règlement. Les règles sont claires. Ceci frise vraiment l'antiparlementaire. J'avancerais que le député d'en face a peut-être confondu ses discours. Celui-ci sonne plutôt comme un discours qu'il voudrait faire à son petit-fils, pas forcément à la Chambre. Je lui conseillerais d'examiner sérieusement le discours pour s'assurer qu'il a le bon cet après-midi.

M. Richard : Je sais que le ministre de la Santé et du Mieux-être est affligé parce que je l'ai pas nommé. Toutefois, j'en avais un pour lui, et c'est le Schtroumpf bricoleur, car il s'agit du bricoleur du village. Il est devenu expert en la transformation de champignons en maisons — le seul expert au monde, en fait. Nous espérons que les centres de santé communautaires ne seront pas faits de champignons. Je sais que le ministre est capable.

(Exclamations.)

M. Richard : Le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick a eu son tour pour faire montre de sa classe à l'Assemblée législative. Par conséquent, je ne pense pas qu'il devrait jeter la première pierre, mais il le peut s'il le veut. Parfait. En fait, le ministre peut soulever un rappel au Règlement s'il le veut. Cela me convient parfaitement. Je consentirai même à ce que le ministre le fasse d'un siège autre que le sien.

[Original]

Bien sûr, le gouvernement tentera d'acheter les votes des gens avec l'argent d'Ottawa en le mettant sur les routes et sur la construction routière.

029

[Traduction]

Ce n'est pas tout ce qui me dérange au sujet du budget. J'espère que je ne manquerai pas temps, mais, assurément, ce n'est la seule chose qui me dérange. Un aspect important du budget est la question d'augmentations de recettes fiscales. Il s'agit d'une question importante, et je pense qu'il importe de signaler que le ministre a parlé de mettre plus...

(Exclamations.)

M. Richard : J'entends des sons de l'espace. J'ignore s'ils viennent de Cosmoschtroumpf ou non. Ne vous inquiétez pas au sujet de mon dernier discours. Je compte demeurer au microphone pour un bon

moment encore.

Le ministre a parlé de mettre plus d'argent dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick grâce à une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers. Il l'a fait, bien sûr, mais il oublie de mentionner que, par la même occasion, il retire aussi de l'argent des poches des contribuables. L'augmentation de la taxe sur les carburants est une hausse dont nous avons déjà discuté, et elle est considérable : 2,3 ¢/L puis une autre augmentation de 1,5 ¢/L cette année. Cela donne 3,8 ¢/L, soit une hausse de 29 %, c'est-à-dire environ 30 millions cette année et environ 30 millions l'année dernière. Cela constitue une somme très, très importante. Nous pensons qu'il s'agit de près de 60 millions en nouvelles recettes prélevées directement dans les poches des contribuables.

Quelle contradiction. Par contre, ce n'est pas la seule. En fait, il y en a d'innombrables autres. L'impôt foncier augmente de 2,9 % au Nouveau-Brunswick, tandis que la moyenne nationale est de 2,2 %. Là encore, qui paie? Ce sont les contribuables du Nouveau-Brunswick. L'argent provient des mêmes contribuables, qu'il s'agisse d'impôt fédéral, provincial ou municipal ; ce sont eux qui paient.

Ce qui est inquiétant, dans cela, c'est que, au cours de la même année, le gouvernement provincial a récompensé les 52 plus grandes propriétés industrielles en leur accordant une réduction de leur évaluation. En fait, les évaluations de ces propriétés ont été tout à fait bloquées, cette année. C'était une bonne affaire. Aujourd'hui, bon nombre de gens du Nouveau-Brunswick aimeraient bien, j'en suis sûr, que le ministre des Finances et le gouvernement bloquent leurs évaluations. Ce n'est pas le cas. Bon nombre de gens du Nouveau-Brunswick aimeraient une réduction de leurs évaluations foncières. Supposons que le gouvernement décide de ne pas imposer les chaudières ou les fondations. Ce serait un beau geste à l'endroit de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement l'a fait pour les fils électriques. Il l'a fait pour l'équipement de fondation pour les 52 plus grandes propriétés industrielles du Nouveau-Brunswick. En fait, les évaluations ont été réduites de l'équivalent de 164 millions de dollars, soit environ 13 % des évaluations globales en question.

Ce n'est pas tout. Les recettes provenant de la taxe sur les primes d'assurance sont à la hausse. À vrai dire, elles augmentent énormément. Elles augmentent de 44 % par rapport aux prévisions budgétaires d'il y a à peine sept mois. En mars, lorsque le même ministre des Finances a déposé son budget, il prévoyait 28,5 millions en recettes provenant de la taxe sur les primes d'assurance. Maintenant, il prévoit 41,3 millions, une augmentation de 44 %. Je pense que c'est un des aspects les plus ignobles du budget. Voilà où en sont les gens d'en face, et le vice-premier ministre...

(Exclamations.)

M. Richard : Il entendra parler de Shawn au cours des prochains mois. Désolé, Monsieur le président, je sais que je devrais m'adresser à la présidence. Je suppose que le vice-premier ministre devrait lui aussi s'adresser à la présidence. Il le ne fait pas, mais je le ferai, Monsieur le président. Le ministre a raison de signaler cela. Je lui sais gré de l'occasion de mettre de côté un instant l'analyse du budget pour me permettre de dire à quel point je suis impressionné par le travail de notre chef. D'ailleurs, je ne suis pas le seul.

(Exclamations.)

M. Richard : Parfait. L'important...

(Exclamations.)

M. Richard : Je ne m'attends pas à ce que le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick le croie.

(Exclamations.)

M. Richard : Non, non. C'est exact, et je ne mens pas.

030

Je ne m'attends pas à ce que le vice-premier ministre me croie. Ce à quoi je m'attends, c'est que de plus en plus de gens de Nouveau-Brunswick me croiront. Ils savent quand ils ont un chef d'un parti politique auquel ils peuvent parler. Ils savent quand ils ont un chef d'un parti politique qui les écoutera, sans escorte policière, comme cela a été le cas pour votre chef à Sussex lorsqu'il s'est rendu rencontrer des gens du Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas la façon de faire de notre chef. Notre chef a parcouru la province pour rencontrer les gens du Nouveau-Brunswick. En fait, le même soir où notre premier ministre était escorté par la police, notre chef était à Sussex pour prendre la parole à la défense des agriculteurs du Nouveau-Brunswick. Voilà la différence entre nos deux chefs, et je suis très fier de servir sous la direction du député de Kent, car, en très peu de temps, il a fait preuve, en des circonstances très difficiles...

Le député de Tracadie-Sheila dit : Je le sais. Il a raison, car il a vécu la situation de siéger à l'Assemblée législative avec peu de parlementaires. Il a raison de dire qu'il sait à quel point il est difficile d'organiser un parti politique en de telles circonstances, quand on doit travailler à l'Assemblée législative tout en parcourant la province. Il a vécu l'expérience. Il sait ce qu'il en est. Je remercie le ministre de la Santé et du Mieux-être de son appui, et je suis content qu'il est d'accord avec moi.

C'est une tâche difficile. Or, il faut reconnaître que, après trois ans et demi d'un nouveau mandat — et ceci est inédit depuis que des sondages se font au Nouveau-Brunswick —, les gens d'en face mènent, quant à l'intention des électeurs, par moins du pourcentage d'erreur. C'est inédit, dans le cas d'un nouveau mandat, de mener par 4 %, ce qui correspond à moins de la marge d'erreur, qui est de 4,9 %. Je ne me vanterais pas.

Je me souviens du dicton selon lequel, plus ça change, plus c'est la même chose. Bien sûr, je me rappelle que, à peine trois mois avant les dernières élections, le gouvernement de l'époque, dont je faisais partie, menait par 20 points dans l'intention des électeurs mais qu'il a remporté 10 sièges. Alors, si je menais par 4 points, je ne me reposerais pas trop sur mes lauriers, si j'étais les parlementaires de l'autre côté, car on ne sait jamais ce qui peut arriver. C'est l'aspect formidable de notre système : l'électorat décide, en fin de compte.

Lorsqu'un gouvernement qui vient de déposer un budget tente de restreindre le débat à l'Assemblée législative en réduisant le nombre de jours de débat, je pense que nous devons nous porter à la défense des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce que je fais cet après-midi. Je ferai la même chose demain, car je ne suis pas d'accord avec la tactique du leader parlementaire du gouvernement de réduire le nombre de jours de débat sur le budget. Il s'agit de l'aspect le plus important du travail d'un gouvernement. Si le premier ministre du Nouveau-Brunswick peut défendre la liberté de parole lorsque l'un des parlementaires de son côté accuse les partisans antitabac d'être des nazis de la santé, ce n'est pas à lui de tenter de restreindre le débat sur le budget de la province. Alors, je prendrai la parole et...

M. Forbes : J'invoque le Règlement. Je demanderais au député de l'opposition de lire ce que j'ai dit, plutôt que d'interpréter mes propos à ses propres fins politiques.

Le vice-président : Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

M. Richard : Je lirai volontiers ce que le député a dit. Ensuite, je lirai volontiers ce que d'autres ont dit au sujet de ce qu'il a dit. Je pense que le point est important. Il importe de défendre et de faire valoir la démocratie, comme le premier ministre l'a dit l'autre jour, et ceci constitue bien sûr un aspect important de la démocratie.

031

Permettez-moi de commencer avec ce que d'autres pensent des propos du député de Fredericton-Nord. Voici un courriel de Jacalyn Boone.

(Exclamations.)

M. Richard : Il vaut la peine d'écouter. Il s'agit d'un courriel de la première infirmière praticienne qui a obtenu un diplôme à UNB, un exploit très louable. En fait, elle ira travailler à l'extérieur de la province, ce qui est une question que j'ai abordée l'autre jour. Voici ce qu'elle a écrit à Peter Forbes :

[Traduction]

Monsieur,

À titre d'infirmière praticienne, de parent et de résidente de Fredericton-Nord, je suis indignée par votre récente déclaration au sujet des nazis de la santé. Je suis d'accord avec Ken Maybee, de l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick, pour dire que des excuses publiques sont indiquées. Des excuses publiques transmettraient le message portant que vous êtes disposé à accorder à cet important problème de santé l'attention qui lui revient. Si vous refusez de présenter des excuses, je serais alors d'accord avec les personnes qui ont réclamé votre démission.

Ce sont les propos de Jacalyn Boone, la première infirmière praticienne qui a obtenu un diplôme à UNB.

[Traduction]

J'ai travaillé comme infirmière durant plus de 25 ans. J'ai récemment obtenu un diplôme d'infirmière praticienne. Au cours de ma carrière, j'ai travaillé de près avec bien des gens dont la santé

L'hon. E. Robichaud : J'invoque le Règlement.

Le vice-président : Énoncez votre rappel au Règlement.

[Original]

Rappel au Règlement

L'hon. E. Robichaud : J'ai un rappel au Règlement. L'article 459 de *Beauchesne* est clair et parle des répétitions du sujet par rapport au sujet discuté. Dans le cas présent, je pense que le député de Shediac—Cap-Pelé a fait ses commentaires. Normalement, on doit s'en tenir au discours sur le budget, et les discussions doivent se rapporter ou avoir une connotation au budget. Le député de Shediac—Cap-Pelé ramène un débat qui a déjà eu lieu. Il est en train de lire des articles qui ne toucheront aucunement la façon dont les crédits budgétaires seront distribués dans la province. Essentiellement, c'est ce que dit et ce que demande le *Beauchesne*. C'est toujours difficile, mais, si on s'éternise sur des sujets qui ont déjà été discutés, on va à l'encontre des règles de procédure.

[Traduction]

M. Allaby : J'invoque le Règlement. Le ministre a invoqué une règle portant que ceci n'a pas trait au budget, mais, en réalité, le ministre des Finances a lui-même indiqué qu'une de ses mesures fiscales visait à décourager le tabagisme chez les gens. Il est très clair que le courriel en question portait essentiellement sur les graves risques de santé que le tabagisme présente pour les gens. Il est donc tout à fait pertinent au débat sur le budget. En outre, le collègue du ministre a demandé que ceci soit versé au compte rendu. Il vient de le demander, il y a à peine quelques minutes. Je pense que cela est très pertinent aux questions en discussion cet après-midi.

Le vice-président : J'accorderai une certaine latitude. Toutefois, j'encouragerais le député à s'en tenir au budget.

M. Richard : Merci de la latitude, dont je vous suis reconnaissant. Je vais poursuivre la lecture de la lettre de Jacalyn Boone, car j'estime qu'elle en dit long. Je suis reconnaissant au député de m'avoir invité à en donner lecture, car il s'agit d'une lettre percutante qui porte sur le fond de la taxe sur le tabac et de la prévention de l'usage du tabac. Nous sommes saisis, à l'Assemblée législative, d'un projet de loi qui interdit la consommation du tabac sur les terrains scolaires. Toutes les questions du genre sont très importantes et font partie du présent débat. Je vous remercie donc de votre indulgence. Le courriel poursuit :

[Traduction]

Au cours de ma carrière, j'ai travaillé de près avec bien des gens dont la santé a souffert des

effets du tabagisme et de la fumée secondaire du tabac. La nature évitable de telles maladies me hante chaque fois que je fais affaire avec de tels malades. Il y a deux semaines, les effets dévastateurs du tabagisme ont été personnalisés, lorsque la mère de mon partenaire a eu un diagnostic de cancer évolué du poumon, qui atteint maintenant ses os. La vue de sa douleur atroce a renouvelé encore une fois ma détermination à préconiser la réduction du tabagisme.

032

Dans mon travail au centre de santé de Stanley, j'ai maintes occasions de préconiser la réduction du tabagisme. Au début, je trouvais difficile de parler aux gens du tabagisme. Je craignais la réaction même dont vous avez donné l'exemple.

La lettre était adressée au député de Fredericton-Nord.

[Traduction]

Heureusement, l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick était là pour m'aider. Ensemble, nous avons préparé, à l'intention du personnel infirmier, une ressource qui a été décrite dans une présentation par affiches donnée à la World Health Association. Cela m'a permis, ainsi qu'à mes homologues dans les centres de santé de la région 3 (Régie Santé de la Vallée), de devenir plus à l'aise pour aborder le tabagisme et la fumée secondaire du tabac à titre d'élément essentiel des visites sanitaires. À ma grande surprise, j'ai découvert que les gens apprécient le counseling en renoncement au tabagisme. J'ai aussi découvert que les fumeurs qui tentent de renoncer au tabac apprécient les locaux sans fumée. Les locaux sans fumée rendent le renoncement au tabac beaucoup moins pénible. En outre, les locaux sans fumée permettent l'égalité d'accès aux asthmatiques, qui font l'objet de discrimination par la politique publique en vigueur. Le plus important, c'est que les locaux sans fumée sont un élément essentiel d'un milieu de travail sain. Je n'accepterais jamais l'exposition à la fumée secondaire du tabac dans mon milieu de travail, mais je reconnais avoir la chance d'un choix. C'est pourquoi je me sens obligée de prendre la défense d'autres personnes qui ne sont pas aussi chanceuses, comme celles qui travaillent dans des restaurants et des bars.

Je suis aussi le parent de trois jeunes adultes. À mon grand chagrin, mes trois enfants fument tous. À ce stage de leur vie, ils regrettent leur décision de fumer et essaient d'y renoncer. Tantôt, ils sont déterminés de cesser ; tantôt, ils sont déterminés de fumer. Tous mes enfants aiment fréquenter les bars, comme c'est le cas pour bon nombre de leurs amis. J'ai fort espoir que la décision municipale de faire des bars des milieux sans fumée les aidera à réussir à cesser de fumer. D'une façon ou d'une autre, la politique d'interdiction de fumer n'ébranlera pas l'enthousiasme de mes enfants quant aux bars.

À titre de professionnelle de la santé, je peux comprendre vos propos malencontreux, jusqu'à un certain point. Je sais que le déni caractérise les toxicomanes. Je comprends que le recours aux injures permet au toxicomane de maintenir son déni, plutôt que de reconnaître les effets du tabagisme sur la santé. Néanmoins, j'ai travaillé avec de nombreuses personnes qui ont su

surmonter leur déni et qui ont même réussi à cesser de fumer.

Toutefois, à titre d'électrice de Fredericton-Nord, je ne peux accepter votre déclaration. Je guetterai des excuses publiques. Je guetterai aussi une initiative provinciale qui uniformisera les règles du jeu pour toutes les entreprises. Je félicite la ville de Fredericton de son leadership exceptionnel quant au problème et je vous encourage à prendre des mesures à l'échelle provinciale en vue de locaux sans fumée, à titre de soutien pour le monde des affaires.

Agréez, Monsieur, mes salutations distinguées.

(Signature) Jacalyn Boone, i.i, M.Sc.Inf.

La raison pour laquelle M^{me} Boone était tellement perturbée, bien sûr, était les deux courriels publiés le 6 décembre dans le *Daily Gleaner*. Ce sont ceux que le député m'a demandé de verser au compte rendu. Alors, je vais le faire. Ceci est tiré d'un article de Heather McLaughlin, du *Daily Gleaner*.

[Traduction]

Les textes suivants correspondent à deux courriels envoyés par Peter Forbes, député de Fredericton-Nord, à un conseiller municipal au sujet de l'interdiction de fumer.

Le député a envoyé le premier message le 25 septembre, avant la décision du conseil municipal d'interdire l'usage du tabac dans tous les espaces publics intérieurs.

Le second courriel est la réaction de Forbes après la décision du conseil municipal, le 27 novembre, de voter en faveur d'une interdiction de fumer à l'échelle de la ville.

Message du 25 septembre

Je trouve ces ingénieurs sociaux plutôt ennuyeux ces jours-ci.

Si le ou les promoteurs de l'arrêté dont est saisi le conseil savent ce qui est le mieux pour moi et essaient de me protéger de moi-même, je devrai alors faire figure de misérable ingrat.

Je n'avale pas l'argument de la fumée secondaire.

Voilà, je pense, ce avec quoi M^{me} Boone est si fortement en désaccord avec le député de Fredericton-Nord.

[Traduction]

Disons-le franchement : Si, à titre de nazi de la santé, je voulais diaboliser l'usage du tabac, la toute première tactique que j'utiliserais serait de faire peur aux non-fumeurs en tâchant de leur faire croire que, si l'on s'approche le moins de fumeurs et qu'on ne fait alors que flairer de la fumée, on risque la mort. À tout le moins, on aurait probablement un effondrement de la

nuque. Montrez-moi la preuve scientifique.

Tant que vous y êtes, donnez-moi les statistiques sur les morts atroces et la longévité réduite de quiconque travaille à proximité d'émanations : camionneurs, mécaniciens, soudeurs, utilisateurs de barbecues, spectateurs de feux de camps et de feux d'artifice, ainsi que tous les conducteurs qui respirent les gaz d'échappement de la voiture devant eux.

033

Des plaintes (présumées) m'ont été signalées de la part de personnel (non-fumeur, peut-on présumer) de bars à Fredericton. Même si j'ai été de nombreux bars où des gens fumaient, je n'ai jamais été dans un bar enfumé. L'air correspondait à 99 % à ce qu'il était dehors. Je suis sûr que ces plaignants ne donneront jamais leur nom, de crainte que le fisc réclame de l'impôt sur les 80 \$ à 150 \$ en pourboire qu'ils peuvent recevoir par soirée des fumeurs.

Et ne permettez pas non plus qu'on invoque l'argument du coût des soins de santé. Si, comme on le prétend, un fumeur vivra cinq ans de moins qu'un non-fumeur, cela fait alors cinq ans de moins durant lesquels l'État devra me fournir un soutien pendant ma vieillesse.

L'interdiction de fumer n'a marché dans aucune ville qui en a fait l'essai, et les bars d'Ottawa tombent comme des mouches, du fait que tout le monde va à Hull (maintenant Gatineau).

J'avancerais que des gens vont à Hull pour d'autres raisons, mais le député n'a pas soulevé la question dans son courriel.

[Traduction]

Enfin, à mesure qu'entrent en vigueur les interdictions complètes de fumer, qui sont en vogue et politiquement correctes, qu'advient-il de la tolérance?

En effet.

[Traduction]

Je suis sûr que vous faites un tas de choses que je n'approuve pas. Toutefois, que chacun vive sa vie et laisse les autres vivre la leur. On ne vit qu'une fois.

C'est le principal courriel. Je ne donnerai pas lecture de l'autre, qui a donné lieu à la remarque reprochée.

Il est certain que M^{me} Boone n'était pas la seule personne qui n'était pas très contente. Je vais donner lecture d'une lettre de David Wiesel, de New Maryland. Je ne pense pas qu'il soit un Libéral. Je ne pense pas qu'il soit un nazi de la santé ou un partisan de la santé. Il est l'ancien maire de New Maryland, et sa lettre en dit sans doute long. Je suis content que le député m'a demandé de la verser au compte rendu.

[Traduction]

À la rédaction. Il est difficile de trouver les bons mots pour exprimer mon indignation quant aux style injurieux et inconvenant utilisé par Peter Forbes, le député de Fredericton-Nord, pour attaquer les partisans antitabac et un conseiller municipal de Fredericton.

On pourrait écrire un livre entier décrivant à quel point M. Forbes est mal informé sur la question de la fumée secondaire, assimilant celle-ci à l'inspiration de fumée de barbecue ou d'un feu de camp.

Je laisserai la question aux soins de la collectivité médicale et de l'association pulmonaire. Ou alors, M. Forbes devrait peut-être parler à la serveuse d'Ottawa qui se meurt, comme résultat direct de fumée secondaire, pour constater à quel point ses opinions sont vraiment erronées.

Je pense aussi que M. Forbes recourt à un argument manifestement faux en tentant de transformer l'affaire en question de liberté de parole.

Ce n'est qu'une tentative de distraire de l'intimidation inacceptable de la part de M. Forbes à l'endroit d'un conseiller municipal et d'autres qui s'efforcent de défendre une cause légitime liée à la santé.

Personne dans la vie publique n'a le droit d'user de son autorité dans un style si irrespectueux. À titre de personne qui a servi le public au sein d'un conseil scolaire, d'une administration municipale et de groupes bénévoles, je ne peux trouver les bons mots pour décrire à quel point je suis indigné par les propos désobligeants de M. Forbes contre ses compatriotes.

Il faut prendre la juste mesure de son comportement injustifié.

Dans une société libre, nous avons tous le privilège d'être ouvertement en désaccord avec d'autres. Toutefois, nous ne saurions tolérer que nos personnalités publiques se montrent désobligeantes et irrespectueuses dans l'expression d'une opinion contraire.

M. Forbes ne sera pas réélu. Les gens ne tolèrent pas les personnes qui recourent à l'intimidation.

Des excuses ne régleront pas l'affaire.

M. Forbes devrait annoncer qu'il ne se présentera pas de nouveau comme candidat.

Sinon, puisque son parti espère garder son siège à l'Assemblée législative, il faudrait que la candidature d'une autre personne soit présentée. Le député devrait aussi être remplacé à titre de président du caucus régional de Fredericton, de sorte que ses collègues élus ne subissent pas les séquelles inévitables si M. Forbes devait continuer à ce titre.

La vie publique est subordonnée au service. M. Forbes a dépassé les limites et il ne saura réparer les dommages. Il est temps qu'il décide de renoncer.

034

Ce n'est pas mâcher ses mots. Je constate que le ministre des Finances s'occupe du problème en augmentant simplement la taxe sur le tabac. Je pense que c'est une bonne façon de s'occuper du problème du tabagisme, mais, en relisant ce matin le discours du ministre, j'ai constaté qu'il mentionne effectivement la taxe sur le tabac — c'est clair, et les chiffres sont là —, mais il n'y a nulle mention de la prévention. Ainsi, si le ministre obtient l'augmentation de la taxe sur le tabac, 15 millions de plus qu'il avait dans les prévisions du budget de 2003, qui sont passées de 70 millions à 95 millions de dollars... L'augmentation est de 25 millions? Qu'est-ce qui se passe? Ça ne se peut pas.

(Exclamations.)

M. Richard : Je cherche encore la « peignade ». Le ministre des Finances me prêterait peut-être sa peignade pour que je puisse examiner le budget. Je n'en ai pas une.

Dans les prévisions du budget de 2003 que le ministre a déposé il y a à peine sept mois, il prévoyait des recettes de 70 millions — 7-0-0-0-0-0-0 — provenant de la taxe sur le tabac. Dans le budget de mardi, il prévoyait 92,5 millions en recettes provenant de la taxe sur le tabac. Il s'agit d'une augmentation de 25 millions. Pourtant, dans le budget du ministre, il n'y a pas eu seul mot sur des programmes de prévention pour aider les gens à cesser de fumer et éviter que les élèves soient exposés à la fumée.

(Exclamations.)

(**Le président** reprend le fauteuil.)

M. Richard : Je parle de votre budget. Je n'en reviens pas à quel point le vice-premier ministre est agité aussi tard en après-midi. Je devrai modifier la répartition des Schtroumpfs dans le cas du vice-premier ministre. Si ce dernier continue, je devrai l'appeler le Schtroumpf grognon.

Voilà 25 millions de recettes provenant de la taxe sur le tabac — des nouvelles recettes. Les prévisions atteignent 95,2 millions dans le budget déposé mardi. Pourtant, il n'y a pas un mot sur des programmes de prévention pour les fumeurs. Il n'y a pas un mot sur la façon dont le gouvernement actuel aidera les fumeurs à cesser de fumer. Lorsqu'il s'agit de mesures productrices de recettes, les gens d'en face agissent promptement — 25 millions, soit en fait environ... Non, ça ne se peut pas. Oui, il s'agit d'une augmentation d'environ 40 % en une seule année.

(Exclamations.)

M. Richard : Le ministre me demande si je suis en faveur de la marijuana. Franchement, après lecture

de son discours, je pense que le ministre a peut-être pris de la marijuana, vu la façon dont il essaie de faire avaler le budget aux gens du Nouveau-Brunswick. Il fait mieux de souhaiter qu'un nombre suffisant de gens du Nouveau-Brunswick fument de la marijuana, s'ils sont pour croire les propos tenus dans son budget. Les seules personnes qui croiront vraisemblablement la fiction contenue dans le budget seraient celles qui sont sous l'emprise de la marijuana ou de quelque chose du genre, comme je l'ai lu dans le *Daily Gleaner* d'aujourd'hui.

(Exclamations.)

M. Richard : Parfait. Le ministre veut lancer des critiques ; il devra aussi les supporter. Je suis sûr qu'il le peut, en fait.

Il s'agit d'une question importante. Il s'agit d'une question importante liée à la santé. Si le ministre était si préoccupé, il aurait parlé de programmes de renoncement au tabac dans son discours. Il n'y en a pas un seul mot — pas un seul mot. Le ministre n'a pas eu le courage de défendre et d'appuyer des écoles au Nouveau-Brunswick, telle que votre école à Hampton, Monsieur le président, qui a si courageusement pris des mesures pour éviter la fumée sur ses terrains scolaires. Le ministre des Finances n'a pas le cran d'appuyer de telles écoles. Il ne l'a simplement pas. Il devrait savoir mieux.

035

Puis, il y a le ministre de la Santé. Que ce doit être décevant pour lui d'avoir un député, juste trois sièges derrière lui, qui affirme que la fumée secondaire ne constitue pas un problème pour la santé. Depuis que les déclarations en question ont été rendues publiques, a-t-on jamais entendu le ministre de la Santé ou le ministre de l'Éducation, qui est médecin, prendre la parole à la Chambre et dire : De telles opinions sont erronées ; nous devrions encourager les gens à ne pas fumer?

(Exclamation.)

M. Richard : Je ne sais pas ce que les gens d'en face font circuler, là. Je ne le sais vraiment pas. Je peux seulement deviner, mais cela commence à avoir un effet, comme je peux le voir.

Le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick dit : Soyez conséquents. Pouvons-nous repérer ce qu'il a dit au sujet du Fonds de stabilisation financière? Vous souvenez-vous de ce qu'il a dit au sujet de ce fonds, à savoir que ce dernier serait seulement utilisé si le pont de Miramichi s'effondrait dans la rivière? C'est être conséquent, ça. Tout à l'heure, il y a peut-être une heure, j'ai versé au compte rendu ce que le ministre a dit au sujet du Fonds de stabilisation financière. Voilà qu'il a le culot de défendre l'utilisation que le gouvernement actuel en fait, qui est tout à fait contraire à ce que le ministre a dit. Pas plus d'un an et demi passé, le ministre a dit tout à fait le contraire et il a maintenant le culot de nous dire d'être conséquents à la Chambre. Il devrait savoir mieux. Il devrait savoir mieux, mais ce n'est pas le cas.

(Exclamations.)

M. Richard : Le ministre essaie de changer le sujet. Quelle est la position d'Entreprises Nouveau-Brunswick quant au déficit de 23 milliards que le parti fédéral du ministre a légué à la population canadienne il y a à peine 10 ans? Quelle est la position du ministre à cet égard? Veut-il prendre la parole et en parler? Nous comparerons les bilans, si c'est ce qu'il veut faire.

(Exclamations.)

M. Richard : Je vais laisser la meute se calmer et donner lecture d'une autre lettre qui devrait soulever des préoccupations. En fait, il s'agit d'un éditorial dans le *Daily Gleaner* d'hier. C'est une question importante. Je pense que des programmes de renoncement au tabac sont une des mesures les plus progressistes que le gouvernement actuel pourrait prendre, mais il ne le fait pas. Nous pourrions parler de l'élaboration de la stratégie relative au SIDA, à laquelle le ministre de la Santé a mis fin en février, ou d'autres programmes du genre. Nous pourrions aussi parler du besoin de programmes de méthadone au Nouveau-Brunswick. Le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick est prompt à lancer de la foutaise de toute sorte, après avoir dit que je n'avais pas de classe.

(Exclamation.)

M. Richard : Je sais au moins que je touche un point sensible, et cela m'encourage pour demain, lorsque j'aurai l'occasion de poursuivre mon analyse du budget. Je sais au moins que les gens d'en face écoutent.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

M. Richard : Quelle farce cochonne? Mon Dieu, je crains que le ministre soit un peu délirant cet après-midi.

(Exclamation.)

M. Richard : Si vous voulez parler de consultants, nous pouvons en parler pendant un moment. Si le vice-premier ministre veut parler de consultants, nous pouvons en parler. Voulez-vous parler de consultants? Nous pouvons parler de consultants.

(Exclamation.)

036

Le président : Il faut revenir à l'ordre à la Chambre. Il s'agit d'un discours, non pas d'un débat, même s'il s'agit d'un discours sur le débat.

M. Richard : Comme je le disais, si les parlementaires me le permettent, je pense que la question est

importante. Je pense que les programmes de renoncement au tabac sont très importants. Vous savez, Monsieur le président, à titre d'ancien enseignant, que beaucoup de jeunes commencent à fumer à l'école. Si nous pouvons faire quelque chose pour le prévenir, nous devrions le faire. Pourtant, le gouvernement a hâte d'obtenir 25 millions en nouvel argent, en recettes fiscales, sans des programmes en contrepartie. Il s'agit d'un total de 95 millions, dont 25 millions en nouvelles recettes, sans aucun investissement parallèle dans des programmes de renoncement au tabac.

Ce n'est pas étonnant. Il faut songer aux discussions que le caucus a dû tenir sur les programmes de renoncement au tabac. Il faut songer au député de Fredericton-Nord, qui prend la parole pour dire : Qu'est-ce que tout ça sur le renoncement au tabac? La fumée secondaire n'est pas un problème. Le député l'a mis par écrit. Il doit aussi le dire au sein du caucus. Je suppose que son argument l'a remporté. Je suppose que le ministre de la Santé n'a pris la parole à l'Assemblée législative pour réfuter aucun des propos que le député a tenus. Essentiellement, le ministre tolère de tels propos. Il se peut que le ministre de la Santé les tolère, mais le *Daily Gleaner* d'hier ne le faisait pas, lorsqu'il a écrit :

[Traduction]

La semaine dernière, M. Forbes a défrayé la chronique après qu'il a été révélé — dans le présent journal, encore une fois — qu'il avait qualifié les partisans antitabac à Fredericton de « nazis de la santé » et d'« ingénieurs sociaux », dans deux courriels envoyés à un conseiller municipal.

M. Forbes a plus tard présenté des excuses quant aux termes qu'il avait utilisés, mais il a défendu son droit à la liberté de parole.

« Je n'utiliserais pas (ces termes) du fait que suis maintenant devant tous ces microphones. Cela a apparemment attiré une attention que je ne visais absolument pas », a dit M. Forbes la semaine dernière à des journalistes.

« C'était une métaphore. C'était simplement une étiquette. »

C'était une mauvaise métaphore, Monsieur Forbes, et une mauvaise étiquette. Vous auriez dû vous en tenir à des excuses. Les termes utilisés sont sans excuse.

Nous osons croire que, vers la fin de la semaine dernière, le premier ministre Bernard Lord a dû être occupé à parler à son ministre et au député de Fredericton-Nord.

Pour notre part, nous attendrons, et nous rajusterons notre ligne de visée, s'il ne leur en a pas parlé.

Encore une fois, ce n'est pas mâcher ses mots. Il y a eu de nombreux articles de journaux et des observations par l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick, qui correspondaient tous à des opinions très percutantes et exprimées en des termes très forts. J'ose penser que cela encouragerait le gouvernement, qui perçoit par ailleurs des recettes provenant de la taxe sur le tabac, à exprimer lui aussi son accord quant à des programmes bien plus renforcés en matière de renoncement au tabac.

C'est quelque chose auquel les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent du gouvernement. Si le gouvernement veut puiser de l'argent dans une poche, il devrait investir dans des programmes de renoncement au tabac.

Quelqu'un au sein du gouvernement actuel — le ministre de la Santé, je suppose, ou peut-être le ministre de l'Éducation, et sûrement le premier ministre — devrait prendre la parole et dire aux gens du Nouveau-Brunswick que la fumée secondaire est néfaste, qu'elle ne fait du bien à personne et que le député de Fredericton-Nord a eu tort de dire que la fumée secondaire n'était apparemment pas néfaste. Voilà le genre de leadership auquel les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent de leur gouvernement, mais ce n'est pas le genre de leadership qu'ils ont eu. C'est certainement une bien triste semaine dans l'histoire du gouvernement du Nouveau-Brunswick lorsqu'un député peut débiter des balivernes aussi frivoles et sans fondement puis que le premier ministre de la province vient l'appuyer sans demander au ministre de la Santé de démolir l'argument. C'était un spectacle carrément écoeurant. C'était de la politique à son pire, je suppose, mais c'est ce qui s'est produit.

037

Je ferai valoir, dans le temps qui m'est accordé, que le gouvernement devrait s'occuper plus énergiquement de la question du tabagisme. Il ne suffit pas dire que nous affecterons plus de recettes fiscales. Essentiellement, le gouvernement prévoit en fait que plus de gens fumeront. Il ne prévoit sûrement pas que moins de gens fumeront, parce que ses recettes augmenteront de 25 millions. Essentiellement, il lève les gras, ouvre la porte de la chambre forte et dit : Ramassons l'argent pendant que nous le pouvons, et tâchons de ne pas nuire aux habitudes de fumer des gens du Nouveau-Brunswick, surtout pas les jeunes du Nouveau-Brunswick.

C'est tout simplement une politique publique malavisée. C'est une mauvaise politique publique. Je suis content que le ministre de la Santé écoute, car je compte sur une déclaration ferme de sa part sur la question pendant l'étude de ses prévisions budgétaires. Je suis sûr qu'il en aura une. Je sais qu'il est un non-fumeur. Je pense qu'il est un non-fumeur. Je ne m'y aventurerai pas. Je sais qu'il a des idées arrêtées sur le sujet.

J'ose espérer que le gouvernement agira, non seulement pour amasser de l'argent mais aussi pour financer des programmes de renoncement au tabac à l'intention des enfants et des jeunes adultes dans nos écoles, âgés de 14 à 18 ans, et d'autres gens du Nouveau-Brunswick qui veulent cesser de fumer. Autrement, ce sont des paroles en l'air. Le ministre des Finances vient affirmer que le gouvernement accroît la taxe parce que c'est le meilleur moyen d'encourager les gens à cesser de fumer, tout en signalant qu'il compte amasser 25 millions de plus en recettes. C'est contradictoire, et le ministre devrait avoir honte.

J'attendrai que le ministre de la Santé fournisse une contrepartie, et j'espère qu'il le fera, au moyen d'un programme très énergique et bien financé pour aider les jeunes du Nouveau-Brunswick à cesser de fumer ou à ne pas commencer à fumer. Nous savons que c'est le principal défi. Deux de mes fils ont commencé à fumer à l'école secondaire. Même si l'un a cessé depuis, il s'agit du temps où bien des

jeunes du Nouveau-Brunswick commencent à fumer. Nous avons besoin, de la part du gouvernement, d'efforts plus énergiques et soutenus que de simplement dire : nous percevrons 25 millions de plus en recettes, sans programmes en contrepartie. J'affirme que cela ne suffit tout simplement pas. Ce n'est pas convaincant, et le ministre des Finances sonne faux lorsqu'il dit cela.

Il y a tant de questions dont je voudrais parler, mais je vois que le temps file. Je passe à une question qui, dans le budget, m'a vraiment dérangé. Là encore, je renvoie au discours du ministre, à la rubrique Recettes brutes au compte ordinaire selon la provenance, Taxe sur les primes d'assurance. Cela montre une augmentation de près de 13 millions de dollars en taxe sur l'assurance. J'ai tenté d'aborder la question plus tôt.

Le président : Il est maintenant 18 heures.

L'hon. M. Green : Conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, je propose que la Chambre continue de siéger après 18 heures afin de permettre au député de Shédiac—Cap-Pelé de poursuivre sa réplique au budget au nom de l'opposition officielle.

Le président : Comme cinq parlementaires se sont levés à leur place, la motion ne peut aller de l'avant.

M. Richard : Pourrai-je poursuivre demain, Monsieur le président?

Le président : Vous aurez la parole.

(**L'hon. M. Green** propose l'ajournement de la Chambre.)

La séance est levée à 18 heures.)

[Original]

Jour de séance 16

Chambre de l'Assemblée législative
le vendredi 13 décembre 2002

[.....]

047

Débat sur la motion 54 (débat sur le budget)

M. Richard reprend le débat ajourné sur la motion 54 en ces termes : C'est avec plaisir que je

repréend le débat d’hier puisque je n’ai pas eu le temps de me rendre aux points importants, et je veux certainement le faire. Puisque j’ai été interrompu très souvent hier, je voudrais me remettre un peu dans le contexte en rappelant certains points qui ont été faits et je le ferai très rapidement.

048

Avant de commencer, je veux certainement faire un point très clair. Depuis 11 ans, je siège avec la députée de Bathurst à l’Assemblée législative. Je ne peux même pas me rappeler d’une seule fois où je n’étais pas d’accord avec elle. Nous avons appuyé les mêmes initiatives et les mêmes projets de loi et nous avons travaillé ensemble, côte à côte, dans plusieurs domaines.

Je dois avouer que, ce matin, je l’écoutais tout en travaillant à mon bureau et j’ai été très surpris de l’entendre dire, à un moment donné, qu’il n’y avait pas de père Noël. J’ai immédiatement appelé mon fils pour m’assurer que le petit Samuel n’écoutait pas le discours de M^{me} Mersereau. Heureusement, il n’écoutait pas.

Vous vous rappelez sûrement que, l’an dernier, j’avais été obligé de me lever à la Chambre lorsque le premier ministre, M. Lord, avait dit : Tout le monde sait qu’il n’y a pas de Père Noël. Mais c’est absurde ; le contraire est vrai. M^{me} Mersereau sera grand-mère au cours de l’année prochaine. Je peux vous assurer que, l’an prochain, M^{me} Mersereau croira sans faute au père Noël. Elle sera le plus grand des défenseurs du père Noël, et ce n’est pas d’hier. Je veux citer très brièvement le *New York Sun*.

[Traduction]

Il s’agit d’un éditorial paru en 1897 dans le *New York Sun*. Son titre affirme : Oui, Virginia, il y a un père Noël. Cela ne fait vraiment aucun doute, mais je veux que Samuel entende ceci. Je veux aussi que M^{me} Mersereau entende ceci, car je sais qu’elle regrette ce qu’elle a dit ce matin. En fait, c’est elle qui a trouvé l’éditorial pour moi. L’éditorial est très court. Voici, je pense, le passage décisif :

[Traduction]

Il existe aussi sûrement que l’amour, la générosité et le dévouement existent, et tu sais que ceux-ci existent en abondance et qu’ils donnent à ta vie toute sa beauté et sa joie. Comme le monde serait terne s’il n’y avait de père Noël! [...]

Personne ne voit le père Noël, mais il ne s’ensuit pas que le père Noël n’existe pas. Les choses les plus réelles dans le monde sont celles que ni les enfants ni les hommes

— ni les femmes, j’ajouterais —

ne peuvent voir.

Pas de père Noël? Il existe et il existera toujours, Dieu merci. Dans 1 000 ans — non, 10 fois plus, c’est-à-dire dans 10 000 ans —, il continuera de réchauffer le coeur des enfants.

Je veux simplement rétablir les faits, encore une fois, comme je l'ai fait l'année dernière. Je sais que M^{me} Mersereau a présenté des excuses, mais je peux vous assurer que, à ce temps-ci l'année prochaine, elle sera parmi les plus grands défenseurs du père Noël. Elle aura un peu plus de temps à consacrer à la tâche, et je lui offre mes meilleurs voeux. Je suis sûr que cela lui tiendra à coeur.

Je veux commencer par dire pourquoi je pense qu'il est important que je continue de parler du budget, comme je l'ai maintenant fait pendant trois heures. Il y a deux semaines hier, le premier ministre a dit ceci à la Chambre : Je crois en la démocratie, je crois en un débat ouvert, je crois en un débat public, je crois qu'il est important que les gens expriment leurs opinions et qu'il leur soit permis d'exprimer leurs opinions. Je suis d'accord là-dessus avec le premier ministre. Je pense que c'est important. Le budget est probablement le travail le plus important de tout gouvernement. Que le leader parlementaire du gouvernement, le premier ministre, le Cabinet et le caucus essaient de restreindre le débat sur le budget, c'est immoral. Ils ont essayé de réduire le nombre de jours de débat sur un travail aussi important.

C'est déjà déplorable que les gens d'en face aient essayé de camoufler ce mauvais budget et quelques-unes des choses horribles qu'il contient, en déposant le budget, en le rendant public, à peine deux semaines avant Noël. C'était déjà déplorable. C'est déjà déplorable que les gens d'en face essaient de camoufler le déficit au compte de fonctionnement. Cette année, pour la première fois en huit ans, nous avons un déficit au compte de fonctionnement. Nous régressons, pour la première fois en huit ans. C'était déjà déplorable. Toutefois, essayer de restreindre le débat, d'empêcher nos parlementaires d'exprimer leurs vues sur une question aussi importante, c'est tout à fait inacceptable.

049

J'ai offert au leader parlementaire du gouvernement de revenir à la durée normale du débat, de permettre la tenue du débat, le premier ministre clôturant alors le débat jeudi. J'ai offert cela, mais j'ai encore rien entendu du leader. En attendant, je continuerai. J'ai un temps illimité. Il s'agit d'une question importante. J'ai l'appui de mes collègues du caucus et de mon chef. J'entends continuer aussi longtemps qu'il le faudra. Je sais que le maximum est de six jours. Je n'aurai pas le choix : je devrai m'arrêter après six jours. Je connais les règles. Les règles sont là, et je m'y conforme.

Je ne bloque aucun projet de loi, car, de toute façon, le débat durerait six jours — ou cinq jours, si nous convenions de le raccourcir. Rien n'est bloqué. La seule différence est que je suis le seul à parler pendant le débat. C'est malheureux, mais les règles le permettent. Je ne fais que me conformer aux règles telles qu'elles existent. Je respecterai ces règles, comme je l'ai toujours fait et comme je le ferai toujours, pendant aussi longtemps que les braves gens de Shediac—Cap-Pelé me le permettront.

Il s'agit d'une importante question de principe. Il n'est pas acceptable que le gouvernement se contredise de façon aussi honteuse, au moyen du budget. Il contredit ce que l'ancien ministre des Finances a dit il y a à peine un an et demi, en utilisant le fonds de stabilisation pour camoufler un important problème structurel au compte ordinaire. Le gouvernement dépense plus d'argent qu'il en perçoit. Il n'a pas pu contenir les dépenses. Il a dépensé plus d'argent. Tout gouvernement peut faire

ça. Dépenser de l'argent est la chose la plus facile à faire, au gouvernement.

Pendant la première année après leur élection, les gens d'en face ont dit : Nous réduirons de 100 millions le budget de capital. Ils ont dit cela en une année où ils avaient les moyens de construire des routes et de faire des choses. Cette année, alors qu'ils n'ont manifestement pas les moyens — nous nous endettons, dans le budget actuel —, ils ont un plein budget de capital, ce que nous avons vu pendant les années antérieures, en une année où ils ne devraient vraisemblablement pas en avoir un. Bien sûr, nous savons pourquoi. C'est parce que les gens d'en face veulent acheter le suffrage avec l'argent des contribuables.

[Original]

Ce n'est pas acceptable. C'est petit, c'est très partisan et c'est le genre de politique que le premier ministre a promis de ne pas exercer à la Chambre. Il l'a promis et il l'a répété à plusieurs reprises. Ce qui est pire, c'est qu'il a promis d'être ouvert et transparent, et c'est tout le contraire que l'on voit dans ce budget. Ce budget tente de cacher la vérité et la réalité qui coûte cher aux gens du Nouveau-Brunswick. Cette vérité doit être dite, et je compte le faire durant le reste de cet après-midi, ainsi que mardi, mercredi et jeudi de la semaine prochaine afin que les gens du Nouveau-Brunswick connaissent la vraie histoire derrière ce budget.

Toutefois, je ne suis pas le seul à faire ceci. D'autres continuent de parler de ce budget. Je cite l'éditorial de Bruno Godin dans *L'Acadie Nouvelle*, daté du mercredi 11 décembre : « Profitant d'une forte économie en raison des grands projets de construction — gazoduc, raffinerie, autoroute à quatre voies — le gouvernement a pu *surfer* » — c'est son mot, surfer — « sur une économie florissante pendant près de trois ans. »

C'est clair. Combien de fois l'a-t-on dit à la Chambre? Ma collègue, la députée de Bathurst, qui était critique financière, l'a dit à plusieurs reprises ; je l'ai entendue. Mais la phrase percutante dans l'éditorial de *L'Acadie Nouvelle* est la suivante :

Mais il faut dire que sans le fonds de stabilisation, issu d'initiatives du précédent gouvernement, le PC aurait été dans une très mauvaise situation financière pour se présenter devant l'électorat. Ce gouvernement doit dire merci aux libéraux de 1995 à 1999!

050

Voilà qui dit tout, et c'est important. On a encore vu ce matin, et c'était presque drôle, le ministre des Transports se lever dans une tentative de faire de la petite politique — franchement, de très petite politique — après que mon chef a présenté hier une motion très claire demandant la collaboration du gouvernement d'aller chercher du gouvernement fédéral de l'argent pour les routes du Nord. Le gouvernement s'est clairement fait prendre les culottes baissées hier. C'est sûr et c'est vrai. C'est une grande majorité qui ne voulait pas entendre, ce sont 47 parlementaires sur 55 à l'Assemblée législative ; c'est la force du nombre.

Si le gouvernement avait voulu arrêter le chef de l'opposition de présenter sa motion, il aurait suffi qu'un seul parlementaire sur les 47 dise non à la demande de consentement unanime de mon chef. Cela aurait été fini, et le premier ministre aurait pu présenter sa motion. Mais ils se sont fait prendre les culottes baissées. Aujourd'hui, ils tentent de courir avec les culottes baissées, mais cela marche mal ; ils tombent par terre, ils trébuchent. Ils courent mal avec les culottes baissées ; cela ne se fait pas.

Pourtant, le gouvernement a tenté de le faire avec le ministre des Transports en tête, qui courait devant les autres pour tenter de récupérer un peu de crédibilité pour ce gouvernement en panne, ce gouvernement en manque de crédibilité, au lieu de dire qu'ils appuieront la motion du chef de l'opposition, qui est pleine de bon sens et qui vise à aller chercher l'appui du gouvernement fédéral.

(Exclamations.)

Rappels au Règlement

M. Richard : Je veux faire un rappel au Règlement. Si les membres du gouvernement ne veulent pas écouter mon discours, qu'ils s'en aillent dans l'antichambre. Je voudrais quand même me concentrer sur le budget.

[Traduction]

Le vice-président : Je demanderais aux parlementaires de faire moins de bruit.

M. Richard : Si le ministre des Finances n'est pas intéressé à écouter ce que j'ai à dire sur le budget, j'aimerais qu'il quitte la Chambre. Merci beaucoup, j'en suis reconnaissant.

(Exclamations.)

M. Richard : Ne gaspillez pas mon temps et ne gaspillez pas le temps des gens du Nouveau-Brunswick. Je suis content que le ministre des Finances quitte la Chambre. Après le coup qu'il a porté aux gens du Nouveau-Brunswick cette semaine, il ne mérite pas d'être ici. Les gens du Nouveau-Brunswick le savent eux aussi.

(Exclamations.)

M. Richard : Les gens d'en face devraient au moins avoir la décence d'écouter ce que les parlementaires ont à dire. S'ils veulent soulever un rappel au Règlement, qu'ils le fassent. Autrement, qu'ils écoutent ce que les autres ont à dire.

(Exclamations.)

Débat sur la motion 54 (débat sur le budget)

M. Richard : Le député d'Albert en a moins dit depuis trois ans et demi que j'ai dit à la Chambre

depuis hier après-midi. Puisque, à titre de critique financier, je parle au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick tout comme, à titre de ministre des Finances, celui-ci parle au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick, je mérite d'être entendu. Si le député a quelque chose à dire, il devrait se lever et le faire.

(Exclamation.)

M. Richard : Exactement. Le député n'a rien à dire qui vaut la mieux d'être entendu. Voilà pourquoi il demeure assis. Voilà pourquoi il ne dit rien quand son microphone est allumé. Voilà pourquoi il débite des banalités du pupitre d'un autre parlementaire.

Encore une fois, je tiens à dire à quel point il est insultant pour les gens du nord du Nouveau-Brunswick d'avoir vu le ministre des Transports prendre la parole ce matin dans une tentative désespérée de limiter les dégâts politiques. Que c'était triste. Il suffisait aux gens d'en face de dire : Nous appuyons la même motion du chef de l'opposition. Mais non, ils voulaient présenter la motion aujourd'hui. Ils ne pouvaient pas attendre jusqu'à mardi. Ils n'ont pas construit de routes depuis trois ans et demi. La population du Nouveau-Brunswick devait-elle s'attendre à ce qu'ils fassent des travaux de construction pendant la fin de semaine? Ils étaient obligés de présenter la motion aujourd'hui? Ils ne pouvaient pas attendre jusqu'à mardi, après avoir gaspillé trois ans et demi du temps de la population du Nouveau-Brunswick?

[Original]

Ce sont les gens du Nord qui le savent mieux que quiconque. Les gens du nord du Nouveau-Brunswick — de Restigouche, de la Péninsule acadienne et de Tracadie-Sheila — voient, depuis trois ans et demi, la voie de détournement de Tracadie rester telle quelle sans aucune amélioration. C'était un travail qui avait été commencé par l'ancien gouvernement et qui n'a connu aucune amélioration depuis trois ans et demi.

051

Croyez-vous que les gens de Tracadie pensent que leur situation s'améliorera dans trois jours en adoptant une motion folle, ridicule et risible comme celle du ministre des Transports ce matin? Quelle farce monumentale! Le ministre des Transports aurait dû demander à quelqu'un d'autre de faire la motion. C'est gênant pour lui de le faire. Après trois ans et demi au pouvoir, un homme qui a le flair pour la politique, je l'admets, devrait savoir mieux.

Les gens attendent depuis trois ans et demi que ce gouvernement commence à investir dans les routes du Nouveau-Brunswick. Il ne le fait pas, quoiqu'il le promette pour l'an prochain, bien sûr, parce qu'il y aura des élections. Ils nous emmèneront en déficit pour construire des routes dans une année d'élections. Quelle mauvaise gestion des affaires publiques et fiscales du Nouveau-Brunswick après avoir promis de faire mieux, après avoir promis de gérer plus intelligemment, après avoir promis d'être ouvert et transparent avec les gens du Nouveau-Brunswick. C'est tout le contraire que l'on voit.

Ces membres du gouvernement devraient avoir honte des actions de leur ministre des Transports. S'il veut faire quelque chose pour les gens du nord du Nouveau-Brunswick, qu'il commence à construire des routes. Qu'il complète au moins le travail qui a été commencé par l'ancien ministre des Transports, le député de Charlotte. Il pourrait au moins faire cela — mais non, et ce, dans l'espace de trois ans et demi.

Comme je l'ai dit hier, l'ancien gouvernement libéral a investi plus d'argent dans un seul pont — celui de Miscou — que le gouvernement conservateur a investi dans les routes ces trois dernières années. En fait, durant les étés de 1999, de 2000, de 2001 et de 2002, l'ancien gouvernement libéral a investi plus dans un seul pont que le gouvernement conservateur a investi dans les comtés de Restigouche et de Gloucester durant les quatre dernières saisons de construction. Quelle honte!

Ils prennent les gens pour des dupes. Franchement, c'est insultant pour la population du nord du Nouveau-Brunswick d'entendre le gouvernement dire que, pour construire des routes, il ira chercher de l'argent du fédéral. Où était-il il y a trois ans, après les élections? Pourquoi n'a-t-il pas demandé de l'argent du fédéral pour construire des routes? Tout à coup, à la veille d'une élection — je sais que le député de Fredericton-Nord est d'accord avec moi —, il y a une très grande urgence d'aller chercher de l'argent ailleurs pour faire le travail que le gouvernement aurait dû faire depuis trois ans et demi.

J'en ai honte. Je pense que les gens du nord de la province sont trop intelligents pour se laisser prendre à ce piège. Je crois qu'ils savent mieux, je crois qu'ils savent que, même si, l'an prochain, le gouvernement dépensait davantage d'argent sur les routes, l'année suivante, ce serait tout terminé. Le lendemain d'une élection serait comme le lendemain de la dernière élection. Le budget de capital serait tranché de 100 millions de dollars. Il ne resterait plus rien. On dirait que les finances publiques ne permettent plus la construction routière. C'est ce que dirait un gouvernement conservateur, comme il l'a fait il y a trois ans, et les gens du Nord le savent.

C'est vrai qu'on aurait pu faire mieux ; je l'ai dit très ouvertement et je n'ai pas honte de le dire. Mais les gens comprennent que c'était dans un contexte financier beaucoup plus difficile, tandis que ce gouvernement a hérité de l'ancien gouvernement. Comme le journaliste de *L'Acadie Nouvelle* disait ce matin, ce gouvernement a hérité d'une situation florissante, et je cite : « Profitant d'une forte économie en raison des grands projets de construction — gazoduc, raffinerie, autoroute à quatre voies — le gouvernement a pu *surfer* sur une économie florissante pendant près de trois ans. »

Mais qu'en ont-ils fait? Ils ont gaspillé trois ans. Ils ont surfé, comme le dit l'éditorialiste de *L'Acadie Nouvelle*, Bruno Godin. Entre-temps, ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui en ont payé le prix, notamment les gens du nord du Nouveau-Brunswick. Ils devraient avoir honte. Ils ont pris quatre ans pour réagir à une situation terrible dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

052

Tout le monde sait que, lorsqu'une mine ouvre ses portes, elle les fermera à un moment donné. Qu'a fait le gouvernement dans cette région depuis trois ans et demi? Absolument rien. Il vient d'annoncer un

programme de 25 millions en cinq ans, soit 5 millions par année. C'est de la petite bière ; c'est même gênant. La perte de salaire dans cette région, uniquement par la réduction des activités à la fonderie de Belledune, coûtera autant d'argent à l'économie de la région.

Ce gouvernement a raté une occasion de faire ce qu'il aurait dû, c'est-à-dire se battre pour créer des emplois au Nouveau-Brunswick, aller chercher des emplois dans le reste du pays, trouver le moyen de bâtir l'économie du Nouveau-Brunswick, générer des économies, des finances publiques, des revenus additionnels. Mais qu'a-t-il fait? Il a perdu trois ans, presque quatre ans. Quel gaspillage! De penser que les citoyens du Nouveau-Brunswick leur ont fait confiance. Je vous assure que beaucoup le regrettent. Le gouvernement aurait dû faire mieux, mais ne prenez pas ma parole.

[Traduction]

Vous n'avez pas à me croire sur parole. Si j'étais le seul, je suppose que les gens du Nouveau-Brunswick pourraient dire : ouais, c'est le critique financier. C'est un Libéral, et il va dire cela. Toutefois, de plus de plus de gens du Nouveau-Brunswick disent la même chose. Chaque éditorial dans chaque quotidien du Nouveau-Brunswick s'est féroce­ment attaqué au budget actuel, comme l'a fait très fortement le *Daily Gleaner* d'hier. *L'Acadie Nouvelle* a fait la même chose. Ce matin, l'éditorial du *Times & Transcript* de Moncton affirme qu'on ne saurait compter sur le gouvernement. J'en donne lecture :

[Traduction]

On ne peut compter sur la comptabilité du gouvernement.

La référence est au fait que le gouvernement a promis de rendre des comptes. Les gens d'en face ont promis la reddition de comptes. Ils ont même promis la responsabilité parlementaire. Or, aucun des parlementaires d'en face ne se porte à la défense de son électorat.

[Original]

C'est incroyable que les députés de Nepisiguit, de Centre-Péninsule, de Campbellton, de Dalhousie et de Dieppe ne se lèvent pas pour défendre les gens du Nouveau-Brunswick. C'est incroyable. Laissez-moi vous citer un passage du *Times & Transcript* :

[Traduction]

Seuls des comptables du gouvernement pourraient arriver à tenir des livres qui indiquent à la fois, dans l'ensemble, une perte d'argent et une économie d'argent. Pourtant, c'est précisément la situation au Nouveau-Brunswick, selon le budget provincial de 2003-2004. Si la province était une corporation, ses comptes indiqueraient à la fois un profit et d'énormes pertes, qui sont mutuellement incompatibles. Comme il s'agit du gouvernement, il est question d'excédent et d'ajout à la dette nette provinciale, mais c'est la même chose. La seule explication logique est qu'il s'agit de méthodes comptables très imaginatives. [Traduction.]

C'est le *Times & Transcript* de Moncton qui le dit. On n'a pas à me croire sur parole.

[Traduction]

Le résultat réel est simple : la dette nette provinciale augmente de façon considérable — d'environ 100 millions, est-il prévu — pour l'année qui vient. Il n'y a qu'une seule explication : le gouvernement dépense plus qu'il perçoit. En fait, le budget n'est pas équilibré, mais il prévoit plutôt un déficit d'environ 100 millions.

C'était un extrait du *Times & Transcript* de Moncton. Voici ce que le *Daily Gleaner* a dit hier :

[Traduction]

La taxe sur l'essence augmente de 1,5 ¢ le litre, tandis que la taxe sur le tabac augmentera de pas moins de 50 ¢ le paquet.

Nous ne sommes pas d'accord avec de tels vols calculés.

Ce ne sont pas mes propos. Je suis partisan. Je l'admets : je suis un Libéral. Je serai toujours un Libéral. Toutefois, ceci provient d'un éditorial du *Gleaner* de Fredericton, qui est loin d'être un canard libéral. Voici ce que dit l'éditorial :

[Traduction]

C'est voler les victimes d'une dépendance que le gouvernement encourage et les gens du Nouveau-Brunswick qui travaillent dur mais qui, dans la plupart des cas, n'ont pas le choix d'utiliser plutôt les transports en commun.

053

Nous soutenons que le gouvernement nous soutire déjà suffisamment d'argent et que c'est un problème d'affectation de ressources. Vous voulez dépenser plus en matière de soins de santé? Réduisez la bureaucratie. À bien y penser, pourquoi ne pas réduire le nombre de parlementaires dans la province? Cela constituerait une économie appréciable.

Vu le rapport Romanow, le gouvernement peut s'attendre à plus d'argent du gouvernement fédéral pour les soins de santé et à plus de recettes d'une économie atteignant le taux prévu en 2003.

L'éditorial conclut :

[Traduction]

Il est manifeste que le gouvernement a décidé de dépenser plus cette année, et c'est pourquoi le fonds pour les mauvais jours est épuisé. Blâmer le ralentissement économique est un prétexte. Les Conservateurs dépensent plus d'argent, c'est tout.

Les gens du Nouveau-Brunswick accepteront-ils cela? Nous verrons.

Il est clair que le *Daily Gleaner*, le *Times & Transcript* de Moncton, le *Telegraph-Journal* et *L'Acadie Nouvelle* ne l'acceptent pas. Ils n'acceptent pas la fumisterie que leur servent le ministre des Finances et le premier ministre. Ils ne la croient pas. Comme je l'ai dit hier, je ne la crois pas. Évidemment, les journaux en question ne la croient pas non plus ; je ne suis donc pas le seul.

Encore une fois, les lettres à la rédaction disent la même chose. En voici une dans le *Times & Transcript* de Moncton, qui est beaucoup lu dans ma circonscription. Le journal est beaucoup lu dans tout le sud-est du Nouveau-Brunswick et le long de la côte est. Voici ce que dit l'auteur de la lettre :

[Traduction]

Monsieur le premier ministre Lord, votre plus récent budget pour l'année financière 2003, rendu public le mardi 10 décembre 2002 par Peter Mesheau, fera baisser, je soupçonne, votre cote de popularité et celle du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick d'environ 7 à 10 points.

Il n'est pas rare de prélever la dite « sainte taxe » sur des choses telles que le tabac et l'alcool, mais l'imposition de 1,5 ¢ de plus le litre sur l'essence et le diesel est déplacée!

Dans les Maritimes, nos prix d'essence sont parmi les plus élevés au pays — même plus élevés qu'au Québec, parfois —, et une pareille augmentation est pas mal du jamais vu! Maintenant, toute marchandise camionnée ou produite dans la province nous coûtera en fin de compte plus cher, à nous, les pauvres consommateurs souffrant de longue date, à cause de la hausse de 1,5 ¢ liée à l'essence et au diesel!

Comme le signale l'éditorial de mercredi dans le Times & Transcript, une augmentation aussi importante, au moment où les consommateurs d'essence estiment déjà payer des prix abusifs à la pompe, frappera particulièrement l'électorat qui habite une province rurale à environ 50 % et qui doit recourir à des véhicules pour se rendre au travail, faire des achats et s'occuper d'autres tâches.

Parmi les gens les plus durement frappés seront les personnes âgées du Nouveau-Brunswick, qui sont en difficulté, qui cherchent désespérément à garder leur autonomie et pour lesquelles une voiture est une nécessité. Ces derniers mois, nous avons vu les primes du Programme de médicaments sur ordonnance de la Croix Bleue de l'Atlantique augmenter de 16 %, tandis que les frais de participation sont passés de 9,05 \$ à 15 \$. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a omis, depuis au moins trois ans, de réviser le plafond de revenu des personnes âgées aux fins du Programme de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick (qui est encore de 17 198 \$ pour une personne âgée vivant seule).

J'interromps ma lecture de la lettre pour signaler que nous avons eu l'année dernière une motion portant précisément sur le sujet, visant à augmenter le plafond. Elle figure de nouveau parmi nos motions cette année. Bien sûr, le gouvernement temporise. Il ne veut pas aborder la question, mais le point est très valable. Les personnes âgées ainsi que l'auteur... Eh bien, l'auteur va en parler, et je poursuis donc la lecture :

[Traduction]

Les taux d'assurance automobile pour les personnes âgées ont augmenté de 50 % à 300 %

Je veux faire une observation là-dessus. L'auteur parle de taux d'assurance automobile. Il ne savait probablement pas, au moment d'écrire de tels propos, que le gouvernement amasse de l'argent provenant de la taxe sur les primes d'assurance automobile — 13 millions de dollars de plus. Le gouvernement exploite les personnes âgées, qui ont déjà de graves difficultés avec les primes d'assurance automobile, et il perçoit de l'argent sur ces primes — un supplément de 44 %, d'une année à l'autre.

054

L'auteur aurait pu dire que les gens du Nouveau-Brunswick se déplacent non seulement pour se rendre au travail mais aussi pour obtenir des soins de santé, et ils le feront probablement encore plus, puisque le gouvernement actuel cherche à centraliser des services dans les hôpitaux régionaux, comme les braves gens de Minto le savent déjà.

Je poursuis la lecture :

[Traduction]

Les taux d'assurance automobile pour les personnes âgées ont augmenté de 50 % à 300 %, et le comité composé de représentants de tous les partis qui a été formé pour étudier les coûts d'assurance automobile s'est révélé faible et inefficace, ne proposant pas une seule recommandation pour contenir ou réduire les augmentations exorbitantes que les compagnies d'assurance nous font payer, à nous, les personnes âgées.

Pourquoi les gens d'en face le feraient-ils? Pourquoi le lecteur s'attendrait-il à ce qu'un gouvernement qui a une majorité des membres sur ce comité, qui, évidemment, s'est vu demander... Je le sais, parce que je demande depuis un an et demi que le gouvernement s'occupe d'une question aussi importante. C'était clair, il y a un an et demi. En mai 2001, j'ai commencé à demander au ministre de la Justice et leader parlementaire du gouvernement de s'occuper de la question. La crise était imminente, on le voyait. Je recevais alors des appels de personnes âgées. J'ai demandé au gouvernement d'agir à cet égard. Nous voilà, un an et demi plus tard, et un comité majoritairement composé de parlementaires du côté du gouvernement n'a rien proposé pour soulager la pression des taux d'assurance automobile.

Pourquoi les gens d'en face le feraient-ils? Le ministre des Finances dirait : Nous amassons de l'argent — 13 millions de plus en taxe sur l'assurance automobile et sur d'autres primes d'assurance. Nous savons quelles sont les primes qui augmentent : celles de l'assurance automobile. J'espère faire erreur. Je ne peux imaginer que le gouvernement voudrait exploiter les pauvres personnes âgées et jeunes conducteurs de la province, qui sont très durement frappés par les augmentations de primes. Je ne peux imaginer que le gouvernement voudrait exploiter les jeunes et les personnes âgées du Nouveau-Brunswick déjà en difficulté. Je ne peux imaginer qu'il voudrait profiter de leurs difficultés en percevant 13 millions de dollars de plus en taxe sur les primes d'assurance. Or, c'est exactement et précisément

ce qui se produit, et l'auteur le signale.

[Traduction]

Maintenant, chaque produit que nous achetons et chaque litre de carburant que nous pompons nous coûteront plus cher.

Monsieur le premier ministre Lord, j'ai été un de vos défenseurs les plus ardents depuis votre victoire écrasante sur les Libéraux du Nouveau-Brunswick, mais vous venez de perdre mon appui et, je soupçonne, celui de milliers de personnes âgées et d'autres électrices et électeurs inquiets au Nouveau-Brunswick, à cause de ce budget inopportun et malavisé.

La lettre est signée par Keith J. Tindale. Ce ne sont pas de bonnes nouvelles, mais je prends un plaisir particulier à verser la lettre au compte rendu, parce que M. Tinsdale vient de Shediac. Je pense que cela augure bien pour les Libéraux dans la province, qui constatent que de plus en plus de gens qui ont appuyé le gouvernement actuel il y a à peine trois ans et demi se rendent compte à quel point ce dernier a malmené la situation financière de la province. Il a aussi très malmené la vérité. Il a tellement malmené la vérité qu'elle est maintenant à peine reconnaissable. On saurait à peine reconnaître la vérité comme telle. Je ne puis certainement pas y reconnaître la vérité. Je ne saurais reconnaître comme la vérité le fait que le budget est équilibré, tel que le prétend le ministre des Finances. Les parlementaires prennent la parole, pendant les déclarations de députés, pour dire que nous avons un budget équilibré.

[Original]

Comme le député de Nepisiguit l'a fait ce matin.

[Traduction]

Si c'est la vérité, je ne la reconnais pas. Il ne me semble tout simplement pas qu'il s'agit de la vérité, mais les parlementaires du côté du gouvernement insistent que ce l'est. Le ministre des Finances insiste que ce l'est. Le premier ministre Lord insiste que c'est la vérité. Je ne les crois pas, et je pense que de moins en moins de gens du Nouveau-Brunswick, eux aussi, les croient. Assurément, M. Tindale ne les croit pas. Il ne croit pas qu'il se porte mieux, et de plus en plus de gens du Nouveau-Brunswick constatent la même chose. Il s'agit d'un budget désespéré.

[Original]

Quel budget honteux! Et je vais vous dire pourquoi, puisque j'ai l'occasion d'en parler pendant ces quelques minutes, peut-être même ces quelques heures. Je veux en parler, parce que c'est important pour les gens qui nous écoutent, les personnes plus âgées, comme M. Tindale le souligne dans sa lettre dans le *Times & Transcript*. C'est important pour lui, et c'est important que quelqu'un se lève et défende les intérêts de ces gens.

055

C'est important que quelqu'un explique aux gens comment ce budget les pénalise et va chercher de l'argent dans leurs poches lorsque, en même temps, le gouvernement leur dit qu'il réduit les impôts. Les

gens n'y croient plus. Les gens ne croient plus ce gouvernement, et qui pourrait les blâmer? Ce que le gouvernement dit n'est plus crédible.

Il n'est pas étonnant de voir que le gouvernement tente de réduire le temps de débat sur le budget. Les membres ont honte de leur budget ; ils veulent en finir le plus rapidement possible. Nous n'allons pas les laisser faire. Ils veulent cacher la vérité, mais nous ne pouvons accepter cet état de choses et nous ne le ferons pas. Nous nous battons, comme c'est notre devoir de le faire, pour que les gens sachent toute la vérité derrière ce budget. Les gens méritent de connaître la vérité et ils méritent de savoir ce que ce gouvernement est en train de leur faire.

Je ne suis pas le seul à soulever ces questions. Bon nombre de banques commencent maintenant à commenter le budget du gouvernement, et leurs commentaires sont un peu inquiétants. Cela avait commencé l'an dernier. La Banque de Montréal avait dit, l'an dernier, que le gouvernement était un peu optimiste quant à ses revenus, et cela pourrait poser des problèmes. Justement, on voit maintenant que la Banque de Montréal avait raison.

[Traduction]

Je donne lecture d'un commentaire du Groupe financier de la Banque de Montréal. Évidemment, les banques font toujours preuve de retenue dans leurs commentaires. Elles font des affaires avec tous les gouvernements, et je peux comprendre cela.

[Traduction]

Bref, l'équilibre budgétaire sous-jacent pour l'année s'est détérioré, passant de 42 millions à un déficit de 101 millions.

Plus loin, au sujet du budget de l'année prochaine, celui que nous débattons à l'heure actuelle, le groupe affirme :

[Traduction]

Le transfert de 109 millions videra le FSF, qui avait été alimenté en 2000-2001 et en 2001-2002 à titre de fonds pour les mauvais jours afin de niveler les fluctuations des excédents et des déficits annuels.

À vrai dire, ce n'est pas la raison pour laquelle le fonds a été créé. Le groupe n'a probablement pas lu les commentaires du ministre des Finances de l'époque. Je devrais probablement lui envoyer les commentaires du ministre, portant, essentiellement, que le fonds serait utilisé si le pont de Miramichi s'effondrait dans la rivière. Quelle bêtise. Le ministre a une façon tout à fait unique d'exprimer les choses, mais il essayait de donner un exemple frappant de la façon dont le fonds serait utilisé : en cas de situations très désastreuses, imprévues et très inhabituelles. C'était un bon exemple. Je suis content qu'il l'ait donné.

En fait, M. Lord a dit ceci au sujet du fonds de stabilisation, et je cite le hansard :

lorsque que nous défonçons notre budget aujourd'hui, il s'ensuit des impôts pour nos enfants et nos grands-enfants. C'est hypothéquer l'avenir de nos enfants afin de faire quelque chose aujourd'hui. Or, c'est une approche que nous ne sommes pas prêts à adopter. Ce n'est pas l'héritage que nous voulons transmettre aux enfants du Nouveau-Brunswick.

Or, c'est exactement ce que le gouvernement actuel est en train de faire. C'est exactement ce que le premier ministre, après avoir tenu de tels propos à peine un an et demi passé, est maintenant en train de faire. À vrai dire, je pense que c'était un an passé, en décembre dernier. Un an plus tard, le premier ministre, le gouvernement actuel, les ministres et les parlementaires font exactement le contraire de ce qu'ils ont promis. Ils ont manqué à leur promesse. Ils augmentent la dette. Ils augmentent les paiements d'intérêt sur la dette. Qui paiera cela, pensent-ils? Les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamation.)

M. Richard : Samuel, bien sûr. Il écoperera de la facture, tout comme les autres jeunes du Nouveau-Brunswick. Quand les pages qui sont ici finiront leurs études et commenceront à travailler, ce seront eux qui écoperont de la dette. Après huit années d'excédents au compte ordinaire, il y aura un déficit cette année et l'année prochaine. Qui paiera cela, selon les gens d'en face? C'est immoral.

056

Comme le premier ministre l'a demandé en mars 2001 : Qu'arrive-t-il si l'économie ne se porte aussi bien que nous pensons qu'elle le fera cette année? Qu'arrive-t-il si le dollar canadien continue à baisser? En fait, il monte. Qu'arrive-t-il si les taux d'intérêt augmentent? Ils n'ont pas trop augmenté. Que ferons-nous alors? Si cela se produit, nous aurons le fonds de stabilisation pour nous aider, pour nous assurer de ne pas retomber en déficit, selon le premier ministre. Le gouvernement a déposé mardi un budget équilibré, mais le premier ministre a prévenu que le budget pourrait dérailler par suite de changements économiques auxquels la province ne peut rien.

En fait, le gouvernement actuel n'a pas su gouverner. Il n'a pas su assurer une meilleure gestion, pour reprendre son expression. Il n'a pas su gérer du tout, en fait. Il s'est fié à l'attente selon laquelle la croissance économique se poursuivrait, et il n'a rien fait à cet égard.

Je vois aujourd'hui dans le budget un fonds d'aide stratégique. Ce fonds a toujours servi à amener de nouvelles entreprises au Nouveau-Brunswick, à créer des emplois. Quelque 25 ou 30 millions y étaient puisés chaque année, pour amener Air Canada à Saint John et combien d'autres compagnies? Le centre d'appels de la Banque Impériale Canadienne de Commerce et d'autres ont créé des milliers d'emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le fonds a été réduit à un dérisoire montant de 5 millions dans le budget actuel. Savez-vous pourquoi? Le gouvernement actuel n'attire pas de nouvelles compagnies au Nouveau-Brunswick. Il ne se démène pas pour le faire, comme il se doit. Il ne le fait tout simplement pas.

[Original]

Qui le sait mieux que les gens du nord du Nouveau-Brunswick? Qui le sait mieux que les gens de la Péninsule acadienne? Après leur avoir rempli la tête de promesses, voilà aujourd'hui que les maires de Tracadie-Sheila, de Saint-Isidore et d'ailleurs osent parler. C'est difficile pour eux de prendre la parole, mais ils osent parler pour dire à leurs citoyens et leurs électeurs la vraie histoire et la pure vérité. Ce sont les maires qui se sont levés pour dire qu'il n'y a pas de relance économique dans la Péninsule acadienne, que c'est de la poudre aux yeux et que cela n'existe pas. C'est ce que les maires ont dit à leurs citoyens. Et voilà, ce n'est que de la poudre aux yeux dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Mais le gouvernement continue à raconter — à radoter, comme on dit chez nous — que son fonds de stabilisation nous sauvera. Au contraire, ce fonds ne fait que masquer la vérité. Le ministre des Finances et le premier ministre prétendent avoir un excédent, mais il n'existe pas. C'est de la pure fiction, comme le disent le *Daily Gleaner*, le *Times & Transcript* et un nombre grandissant de gens qui écrivent des lettres dans les journaux. Il y a des gens qui m'appellent ou qui parlent aux membres de notre parti. Ils doivent sûrement le dire aux membres du gouvernement aussi. Le gouvernement doit s'en rendre compte. Que voulez-vous? C'est triste.

Je veux lire encore un commentaire que l'ancien ministre des Finances, l'hon. M. Betts, a dit au journaliste Dave Francis, du *Times & Transcript*, au moment de la création du fonds de stabilisation, le 29 mars 2001. Je veux lire une partie de cet article, Monsieur le président, avec votre permission.

[Traduction]

Norm Betts, le ministre des Finances, n'élimine rien lorsqu'il s'agit de dépenser le fonds pour « les mauvais » d'une valeur de 100 millions établi dans le budget provincial de cette semaine, mais il avoue ne pas vouloir le voir utiliser pour des dépenses de fonctionnement.

Il s'agissait du ministre des Finances. Or, le fonds est effectivement utilisé pour le fonctionnement, du fait que nous avons un déficit de fonctionnement. À l'écoute du budget donné mardi par le ministre des Finances, je me suis dit que, lors l'établissement du budget de 2002-2003, l'ancien ministre des Finances, l'actuel ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick, a dû être contre toute utilisation du fonds au cours d'années de déficits de fonctionnement, car il a dit qu'il ne s'agissait pas de l'utilisation visée. Toute sa crédibilité était en jeu. Ce n'est pas surprenant que le ministre a perdu son poste. Il a peut-être demandé au premier ministre d'être remplacé.

057

Il s'agit d'un homme de principes. Il a pris la parole et a dit que le fonds ne devrait pas servir à équilibrer le compte ordinaire. Il l'a dit à la Chambre. Imaginez alors son embarras lorsque le gouvernement a dit : Ce que vous avez dit nous est égal ; nous utiliserons le fonds ainsi de toute façon. Le ministre a dû demander d'être remplacé. Je ne saurais voir la chose autrement. Je pense que le ministre est un homme de principes et qu'il aurait résisté à une telle utilisation inappropriée du fonds. Sa crédibilité était en jeu ; il a donc dû résister très fortement. Ce n'est pas étonnant qu'il était de si mauvaise humeur hier après-midi, pendant que je tentais d'analyser et d'expliquer pourquoi il s'agissait d'un emploi inapproprié du fonds et pendant que j'essayais de comprendre comment le gouvernement

actuel en était venu à autant négliger les finances de la province au cours des deux dernières années.

Je pense comprendre, d'une façon. Comme *L'Acadie Nouvelle* l'a signalé, les gens d'en face ont été élus en temps de prospérité économique. Il y avait de milliers d'emplois liés à la construction routière, au gazoduc et à la rénovation de la raffinerie à Saint John. Il y avait des milliers d'emplois bien rémunérés. Les recettes affluaient. En politique, dit-on, il faut savoir choisir le moment. Quel temps formidable pour le gouvernement actuel d'avoir été élu. Les recettes affluaient ; le gouvernement a donc estimé qu'il n'avait pas à gérer les finances publiques. Ce semble avoir été le cas, car nos dépenses ont continué à croître au point de dépasser nos moyens.

Ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on dépense mais à quel point on dépense sagement. Le gouvernement actuel a terriblement failli à ses responsabilités, et je plains... Soyons francs : Nous avons tous des emplois bien rémunérés. Nous servons la population, et c'est un travail très difficile, mais c'est un travail que nous aimons et qui paie bien. Nous gagnons bien notre vie, bien au-dessus de la personne moyenne au Nouveau-Brunswick. Nous avons des comptes de dépenses, et nous venons chaque semaine à Fredericton pour faire notre travail. Nos dépenses sont payées. Nous touchons ce que je qualifierais de frais de route élevés, par rapport à la plupart des gens. Les frais de déplacement au travail de la plupart des gens ne sont pas payés. Nous sommes privilégiés de bien des façons dans notre travail, et je plains les gens du Nouveau-Brunswick qui doivent payer leurs propres frais pour se rendre au travail et composer avec l'augmentation de la taxe sur les carburants. Je les plains vraiment, et le gouvernement actuel a laissé tomber de bien des façons de telles personnes du Nouveau-Brunswick. J'aurai l'occasion d'aborder le sujet dans les prochains jours et dans les deux ou trois prochaines heures aussi, au cours de la poursuite de mon étude et de mon analyse du budget.

Permettez-moi de citer encore une fois le ministre des Finances — pardon, l'ancien ministre des Finances. Vous avez raison. Je parle du député de Miramichi-Sud-Ouest.

[Traduction]

« Il s'agit d'un fonds unique. Nous ne voulons pas le dépenser pour des questions de fonctionnement », a dit Betts hier au Times & Transcript.

Le ministre des Finances a expliqué que, si le gouvernement utilisait le fonds en tout ou en partie pour augmenter les salaires en cas d'une autre grève par les fonctionnaires, le coût serait alors intégré dans le budget annuel de la province, puisque les salaires demeureraient après que le fonds a été dépensé.

« Ce n'est pas le but visé », a dit Betts.

Signalant que « nous espérons ne pas avoir à nous en servir du tout », Betts a affirmé que le fonds de stabilisation a été créé pour s'assurer de mettre de côté de l'argent pour des circonstances imprévues, telles que l'effondrement

Je pense que je dois mettre mes lunettes, là.

[Traduction]

d'un pont ou d'incidents du genre. Il n'est pas éliminé que le fonds soit dépensé sur des salaires, mais ce n'est pas la raison pour laquelle le fonds a été établi.

« Nous pourrions (l'utiliser pour augmenter les salaires), mais nous ne le ferions pas. »

C'est ce que le ministre des Finances a dit. En bien, les gens d'en face le font.

058

[Traduction]

De même, a dit Betts, la province ne compte pas puiser dans le fonds pour payer les dépenses en vue d'équilibrer le budget avant la fin de l'année financière. Par exemple, Betts prévoit un excédent de 35 millions au cours de la prochaine année financière.

Le ministre a fait erreur, là aussi.

[Traduction]

Si des circonstances imprévues laissent la province dans le déficit à l'approche de la fin de l'année financière, le gouvernement n'a pas l'intention de simplement puiser dans le fonds de stabilisation pour solder les comptes.

« Ce n'est pas le but du fonds », de dire le ministre.

Que l'ancien ministre des Finances doit avoir honte. Qu'il doit avoir honte d'être assis à côté du ministre des Finances et d'avoir à l'écouter. Que ce doit être embarrassant pour lui de siéger au Cabinet et d'étudier le budget, de siéger au Conseil de gestion et d'étudier le budget, ainsi que de voir son gouvernement faire tout à fait le contraire de ce qu'il avait lui-même promis, tout à fait le contraire de ce qu'il a dit que le gouvernement ferait. Que cela a dû être embarrassant pour lui. Ce n'est pas étonnant que le ministre cherche un autre emploi. Qui le lui reprocherait? Je poursuis la lecture :

[Traduction]

« Nous n'avons pas de projet pour l'argent en question », affirme Betts. « C'est pour des imprévus. »

La façon dont les Conservateurs utilisent le fonds pourrait faire l'objet de critiques des partis de l'opposition et du public, si l'histoire nous a appris quelque chose.

Le journaliste a vu juste.

Là encore, il y a un article de Don Richardson, qui était un excellent chroniqueur et qui est maintenant un excellent fonctionnaire au ministère de la Santé. Je donne lecture de son article du 30 mars sur le même sujet :

[Traduction]

Le « fonds pour les mauvais jours » du gouvernement Lord a attiré l'attention du vérificateur général du Nouveau-Brunswick.

Daryl Wilson affirme avoir des questions sur le plan du gouvernement de mettre de côté 100 millions de son excédent budgétaire actuel pour payer des projets ultérieurs. Il s'attend de voir un contrôle rigoureux mis en place quant à la façon de s'occuper de l'argent et de le dépenser.

S'il avait su.

[Traduction]

« Nous sommes très intéressés à voir comment le gouvernement traitera cela sur le plan de la comptabilité », a dit l'ancien fonctionnaire municipal de Saint John, au cours d'une interview hier. « D'autres provinces ont établi des fonds du genre, mais ils doivent être traités de façon très précise afin de répondre aux normes comptables reconnues. »

Si le plan du gouvernement ne répond pas à de telles normes, le surveillant financier de la province a dit qu'il pourrait procéder avec les Conservateurs de Lord de la même façon qu'il l'a fait avec leurs prédécesseurs libéraux : redresser les états financiers du gouvernement pour y remettre l'argent en question dans les livres comptables de la province.

Nous entendrons mardi ce que le vérificateur général a à dire, et j'ai hâte d'entendre ce qu'il aura à dire. Je sais qu'il a déjà fait remarquer qu'il discutera du fonds.

Que disent d'autres observateurs au sujet du budget actuel? Quelques-uns en ont parlé. RBC Groupe Financier a dit ceci en août au sujet du Nouveau-Brunswick. Évidemment, le groupe ne parlait pas de la province, en l'occurrence, mais il a attribué un rang à la province. Il a établi une feuille de pointage des provinces. Je sais que le premier ministre parle d'un bulletin provincial, mais ce dernier me pose un peu de difficulté puisqu'il est établi par le Cabinet du premier ministre.

[Original]

Quand j'allais à l'école, je n'aurais aimé rien de mieux que de pouvoir écrire mon bulletin moi-même. Cela aurait été plaisant. Pensez-y un instant. Comme moi, vous avez été conseiller scolaire, Monsieur le président. Comme moi, je pense, vous avez été élève. Imaginez si j'avais pu écrire mon bulletin scolaire moi-même. Quel plaisir! Mes parents auraient toujours été très contents.

[Traduction]

Mes parents auraient adoré cela. Je m'adresse un peu aux pages, ici, car je pense qu'il s'agit tous d'étudiants ou étudiantes. Imaginez quel plaisir ce serait si vous pouviez écrire votre propre bulletin. Vos parents vous adoreraient, j'en suis sûr. Voilà ce que notre premier ministre propose pour la province. Il veut que les gens de la province fassent confiance à un bulletin qu'il écrit quant à son propre gouvernement. Imaginez donc. N'aurait-ce pas été agréable si nous avions tous pu faire cela quand nous étions à l'école? Cela aurait été agréable dans mon cas.

[Original]

Je suis convaincu que le petit Samuel, qui vient de naître, lorsqu'il ira à l'école dans six ans, serait très heureux de pouvoir écrire son propre bulletin scolaire pour le montrer à son grand-père.

059

Le député de Miramichi-Baie-du-Vin me regarde et sourit. Il a raison. Il aurait aimé, lui aussi, écrire son propre bulletin scolaire, j'en suis sûr.

[Traduction]

J'aurais aimé pouvoir le faire.

(Exclamations.)

M. Richard : Le député dit qu'il l'a fait. Alors, il a probablement soufflé l'idée au premier ministre. Il a probablement dit au premier ministre : J'ai une superbe idée, Monsieur le premier ministre. Écrivons notre propre bulletin. C'est ce que j'ai fait. Voyez où je suis maintenant. Je suis le député de Miramichi—Baie-du-Vin. C'est donc l'origine de l'idée. Le député dit qu'il l'a fait. Je me demandais d'où venait l'idée.

J'essaie d'imaginer la réunion au Cabinet du premier ministre. Il est probable que le premier ministre avait déjà rendu la vie difficile au député pour s'être prononcé il y a environ un an et demi. Vous en souvenez-vous, Monsieur le vice-président? Le premier ministre a rendu la vie très difficile au député de Miramichi—Baie-du-Vin. D'ailleurs, le député est demeuré tranquille et a à peine dit un mot à la Chambre depuis un an. À la fin de la conversation, je suis sûr que le député s'est excusé d'avoir critiqué son propre gouvernement, en disant que sa voisine, la ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, la députée de Miramichi-Centre, volait des emplois dans sa circonscription à lui. Le député s'est plaint dans le journal de Fredericton et dans le journal local. Après, on lui a dit de se tenir tranquille. Le premier ministre lui a dit qu'il devait se comporter en membre de l'équipe.

Les deux étaient donc au Cabinet du premier ministre. Le premier ministre avait convoqué le député, comme le ferait un enseignant, par exemple, quant à des bulletins scolaires que nous n'avons pas nous-mêmes écrits. Le député de Miramichi—Baie-du-Vin dit : Monsieur le premier ministre, j'ai une idée superbe pour le gouvernement. Écrivons notre propre bulletin. C'est ce que je faisais quand j'allais à l'école, Monsieur le premier ministre. Faisons-le. Nous aurons des A partout si nous écrivons nos propres bulletins. Le premier ministre répond : Eh bien, Tanker — je suis sûr qu'il l'appelle Tanker, car tout le monde le fait, et lui-même s'appelle Tanker —, je pense que c'est une bonne idée. Faisons-en l'essai. Les gens d'en face l'ont donc fait, et le bulletin était très bon. J'en ai un exemplaire.

Le premier ministre pensait que son gouvernement s'en tirait bien. Je suis sûr que le premier ministre continue de penser que son gouvernement s'en tire bien, puisqu'il augmente la taxe sur les carburants et qu'il augmente de 25 millions la taxe sur le tabac sans investir une somme importante dans la prévention du tabagisme, sans investir une somme substantielle dans des programmes de renoncement au tabac à

l'intention des personnes qui fument déjà et sans appuyer le projet de loi de mon chef visant à éviter que les élèves soient exposés à la fumée secondaire sur les terrains scolaires. Sans rien faire de tout cela, le gouvernement empile et amasse de l'argent et soutire aux contribuables du Nouveau-Brunswick 25 millions rien que pour la taxe sur le tabac. Incroyable. Ce n'est pas étonnant que les gens d'en face veulent écrire leur propre bulletin. Ils n'osent pas demander à quelqu'un d'autre de leur écrire un bulletin. Ils ne vont pas demander au conseil de rédaction du *Daily Gleaner* d'écrire leur bulletin cette semaine. Nous avons déjà lu le bulletin préparé par le conseil.

[Original]

Le gouvernement ne demandera pas à l'éditorialiste de *L'Acadie Nouvelle*, Bruno Godin, d'écrire son bulletin scolaire. M. Godin a déjà écrit le bulletin scolaire du gouvernement cette semaine. En fait, M. Godin a dit ce matin que le gouvernement de M. Lord a été chanceux d'avoir hérité de la situation économique florissante — ce sont ses mots — laissée par le gouvernement libéral en 1999. C'était avant-hier en fait, le mercredi 11 décembre. On ne demandera pas à Bruno Godin d'écrire le bulletin scolaire du gouvernement de M. Lord, bien sûr que non. On ne demandera pas au *Times & Transcript* de le faire non plus.

060

[Traduction]

Les gens d'en face ne demanderont pas à l'équipe de rédaction du *Times & Transcript* d'écrire le bulletin du gouvernement. En fait, le journal de Moncton l'a écrit cette semaine, et ce n'était pas reluisant. Je suis sûr que le premier ministre ne l'apportera pas à ses parents, pas ce Noël-ci. Le bulletin est pas mal brutal. Voilà pourquoi le premier ministre veut écrire son propre bulletin, et qui pourrait le lui reprocher?

RBC Groupe Financier a écrit ceci dans sa vue d'ensemble du rendement de la province : emploi, mois le plus récent, juin, 6^e au Canada ; taux de chômage, 8^e ; vente au détail, 10^e — ce ne peut être pire ; mises en chantier, 10^e. En mai, nous arrivions au 7^e rang au Canada pour les logements.

Par conséquent, nous avons eu des bons résultats économiques. La construction se porte assurément bien, notamment à Moncton. Un député de la région de Moncton en a parlé ce matin, je pense. La même chose vaut pour ma région, assurément. L'assiette fiscale dans Shediac—Cap-Pelé a augmenté de 8 % et de 9 % respectivement, ce qui figure parmi les chiffres les plus élevés dans la province. Des logements ont été construits. Nous ne pouvons pas dire que nous sommes en période de dégringolade économique qui oblige le gouvernement à puiser dans le fonds de stabilisation pour équilibrer le compte ordinaire. Pourtant, c'est ce que le gouvernement fait. C'est tout à fait le contraire de ce que le gouvernement avait dit qu'il ferait.

Les gens ont de très graves préoccupations. Je ne veux pas consacrer trop de temps à la question, car, en fait, au moment où nous nous parlons, les gens du Nouveau-Brunswick sont en train d'analyser le budget. Ils savent de quoi il retourne, le budget. Quiconque s'est arrêté pour prendre de l'essence depuis deux ou trois jours sait de quoi il retourne, le budget. Les fumeurs, y compris bon nombre qui

essaient de cesser de fumer, savent que le ministre actuel prévoit aller chercher 25 millions de plus dans leurs poches, sans les aider à cesser de fumer. Le ministre ne veut pas qu'ils cessent de fumer. C'est la seule conclusion à laquelle je peux aboutir. Le ministre prévoit des augmentations énormes de recettes provenant de la taxe en question. C'est plutôt honteux.

Le *Provincial Economic Outlook* du 25 novembre 2002 de TD Economics prévoit le rendement économique des provinces en 2003-2004. Pour ce qui est de la croissance réelle annuelle moyenne du PIB, le Nouveau-Brunswick vient au neuvième rang parmi les 10 provinces, au-dessous de la moyenne nationale. Quant à la croissance du PIB, nous avons déjà dit au cours des derniers jours et des dernières semaines... Le APEC a dit que nous serions au dernier rang non seulement l'année dernière — nous étions derniers, en fait, l'année dernière — mais aussi cette année. TD, au moins, affirme que l'Île-du-Prince-Édouard aura un rendement moins bon que le nôtre ; alors, c'est un peu mieux que ce que le APEC prévoyait, c'est-à-dire que le rendement de l'Île-du-Prince-Édouard serait meilleur que le nôtre. Pour ce qui est du revenu disponible réel en 2003-2004, la Saskatchewan est à égalité avec nous, mais il est prévu que seuls l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec seront en pire situation que nous. Il s'agit de deux indicateurs que le premier ministre a utilisés dans son plan de prospérité. Cela veut dire que nous perdons du terrain, en réalité. Le plan de prospérité affirme que nous réduirons l'écart avec le reste du Canada, mais nous sommes bien inférieurs à la moyenne nationale du revenu disponible réel et de la croissance réelle du PIB. L'écart s'élargit au lieu de se réduire. Nous perdons du terrain.

Lorsque nous regardons le volume de ventes de maisons de revente au Canada, la variation en pourcentage d'une année à l'autre, nous voyons que l'année n'a pas été mauvaise : une croissance de 20 % au Nouveau-Brunswick. L'année a été excellente, sauf que la variation en pourcentage a été de 27 % à l'échelle du Canada et que seuls la Saskatchewan et le Manitoba ont eu un rendement inférieur à celui du Nouveau-Brunswick. Là encore, nous perdons du terrain par rapport au reste du pays.

061

Je pourrais poursuivre. Je peux vous dire que c'est pas mal apeurant. Ce n'est pas surprenant que le vice-premier ministre veuille que je m'arrête. Il veut filer. Je suppose qu'il devra attendre l'année prochaine, et les gens d'en face refileront alors la balle. Quelqu'un d'autre devra faire le travail qu'ils n'ont pu faire. En fait, ils ont failli à leur responsabilité. Le vice-premier ministre a dit : Filez. Nous avons cédé la place en 1999, mais vous n'avez pas été à la hauteur ; alors, ne nous demandez pas de recommencer. Vous devrez nous céder de la place l'année prochaine. C'est pas mal apeurant lorsque je regarde l'endettement des ménages, la dette moyenne par rapport au RD et notre rang, qui figure encore une fois parmi les pires au Canada. Quant à la dette hypothécaire, nous sommes parmi les... Je ne veux plus donner lecture, car c'est bien trop détaillé et cela me déplaît trop de le lire.

Enfin, permettez-moi de donner lecture d'un dernier extrait, qui provient de la Banque Scotia. Son titre affirme que le budget de 2003-2004 du Nouveau-Brunswick est étiré pour satisfaire aux priorités. Voici ce qui est dit :

[Traduction]

Le premier budget provincial pour l'année financière 2004 atteste des compromis nécessaires pour demeurer à flot alors que les dépenses prioritaires continuent de dépasser les recettes qui sont prévues découler d'une croissance économique modeste plutôt que vigoureuse.

[.....]

Le budget actuel est présenté en période de nette incertitude financière pour le Nouveau-Brunswick. Un nouvel arrangement quinquennal de péréquation doit être négocié pour avril 2004. Entre-temps, les paiements de transfert sont révisés en fonction de la croissance démographique moindre des plus petites provinces, selon le recensement de 2001. En outre, la norme de péréquation calculée en fonction de cinq provinces a été abaissée à cause d'une erreur comptable fédérale. Le début de 2003 verra des changements dans la politique fédérale liée aux soins de santé et à l'infrastructure urbaine. Un accroissement du financement fédéral est prévu pour les priorités provinciales, mais ce financement pourrait être affecté à des fins précises ou exiger une contrepartie provinciale.

En l'absence de projets énergétiques extracôtiers laissant entrevoir un accroissement de l'activité économique et des revenus, le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick constitue une stratégie très importante pour favoriser l'affranchissement de la province des industries primaires traditionnelles. Toutefois, les propositions ambitieuses du gouvernement exigeront vraisemblablement plusieurs autres années d'investissement et de soutien avant d'avoir un impact important sur l'assiette fiscale de la province. Il pourrait falloir une prudence financière accrue pour assurer les avantages à long terme du plan de prospérité.

Cela veut dire éviter des déficits dans les dépenses au compte ordinaire, et nous savons que le gouvernement a rejeté une telle idée. Toutefois, quelle était notre situation en 1999? Voici ce que dit l'Institut de recherche en politiques publiques. Voici des propos de Donald Savoie, un chercheur très respecté et un chercheur invité auprès de l'IRPP, qui a récemment obtenu un doctorat de UNBSJ. Le premier ministre le cite souvent, en fait. Voici ce que le chercheur a dit en juillet 2001 :

[Traduction]

McKenna a eu un impact favorable sur l'économie provinciale. Sous la direction de celui-ci, le rendement du Nouveau-Brunswick a dépassé, dans plusieurs domaines clés, celui d'autres provinces de taille comparable. Entre 1987 et 1997, la province a assaini ses finances, a rationalisé les services publics et, parmi les provinces, est celle qui a réalisé les plus grands progrès pour réduire sa dépendance par rapport aux transferts fédéraux. La croissance par habitant a augmenté de cinq points par rapport à la moyenne nationale,

Nous constatons maintenant une baisse. En fait, l'écart s'agrandit.

[Traduction]

et les écarts entre le revenu par habitant ont été réduits. Sur le plan de l'emploi, McKenna a

réussi à écarter l'assistance sociale en faveur de la création d'emplois et de la diminution du chômage.

Fait peut-être encore plus important, McKenna a réussi à inculquer une attitude dynamique au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre a convaincu la population canadienne, à l'intérieur et à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, plus particulièrement le milieu des affaires, que sa province n'était plus une quêteuse mais que, plutôt, elle était un endroit idéal pour les affaires.

Ce sont les propos de l'institut et de Donald Savoie, une personne très respectée au Nouveau-Brunswick.

062

Mes notes pour cet après-midi comportent 24 pages. Je viens de terminer la première page, de sorte que je suis bien parti.

(Exclamations.)

M. Richard : Je remercie ma collègue de son encouragement et de son appui.

[Original]

Après tout cela, les gens du Nouveau-Brunswick doivent se rendre compte que ce budget est horrible, terrible et qu'il nous ramène à une époque que l'on aimerait mieux oublier. C'était une époque où, chaque année, année après année, à partir 1979-1980, les gouvernements enregistraient des déficits. Notre dette montait considérablement. On n'arrivait pas à payer les pensions des employés. La dette pour les pensions des employés augmentait jusqu'à 1,6 milliard de dollars. Imaginez les problèmes que l'on avait, année après année.

Finalement, après tant d'efforts et une élection en 1987, les gens ont rejeté massivement ce genre de gestion financière de la province du Nouveau-Brunswick. Ils ont élu 58 députés libéraux, du jamais vu. Tous les sièges du Nouveau-Brunswick sont devenus rouges ; la population a rejeté les politiques fiscales, le gaspillage et le manque de discipline financière de l'ancien gouvernement. Tout le monde s'en souvient.

Maintenant, après huit années consécutives et deux budgets équilibrés, ce gouvernement est en train de nous ramener à cette époque. Il est important de faire quelque chose pour empêcher ce gouvernement de continuer ce travail maléfique qu'il fait sur les finances publiques du Nouveau-Brunswick.

Nous ne pouvons pas permettre à ce gouvernement de continuer sur ce sentier. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher ce gouvernement de continuer à faire ce qu'il fait, de raconter des histoires aux citoyens du Nouveau-Brunswick, de leur faire accroire qu'il réduit les impôts, tout en augmentant le reste, tour à tour, et je ferai la liste tout à l'heure. Le gouvernement augmente les impôts et des frais de toutes sortes que les gens doivent payer pour enregistrer leurs

documents. Les gens doivent payer pour utiliser les terrains de la Couronne et ils doivent payer pour utiliser les parcs provinciaux.

Payer, payer, payer. C'est ce que le gouvernement exige des gens du Nouveau-Brunswick en leur disant faussement, en même temps, qu'il réduit les impôts. C'est clair et c'est de la poudre aux yeux. Les gens du Nouveau-Brunswick ne croient plus à cette histoire. Je ne la crois plus non plus. Il est temps que les gens se manifestent pour dire à ce gouvernement qu'assez, c'est assez.

Vous savez qui en paie le prix? Ce sont les personnes âgées qui nous écoutent cet après-midi. Elles voient augmenter, sur des revenus qui n'augmentent pas rapidement, leurs dépenses pour le Programme de médicaments sur ordonnance, leurs dépenses pour l'assurance automobile, les taxes sur les primes automobiles, la taxe sur l'essence qu'ils mettent dans leur automobile pour aller voir leur médecin et aller à l'hôpital.

Les personnes âgées sont les plus sévèrement touchées par ce budget. C'est sûr que les gens à bas revenus, qui sont les plus vulnérables de la société, sont ceux qui paient le plus grand prix pour ce terrible budget. Il est temps que ces gens se rassemblent — je les encourage à le faire — et téléphonent à leurs députés pour leur dire qu'assez, c'est assez. J'invite les gens de ma circonscription à m'appeler et à me dire ce qu'ils en pensent.

063

Je suis sûr qu'ils ne sont pas heureux, comme l'a dit M. Tindale ce matin dans le *Times & Transcript*. Je suis sûr qu'ils sont très malheureux de ce budget. Je suis sûr qu'ils sont très malheureux de payer davantage de taxes sur l'essence, pour les primes d'assurance automobile, les médicaments et les foyers de soins. On verra dans l'étude des ministères individuels, mais la liste est longue. Il y a davantage d'impôt sur le revenu des particuliers, et le gouvernement récolte 924 millions de dollars en impôt. C'est une augmentation par rapport à l'année dernière. Les corporations ne paient pas plus dans le budget du gouvernement, mais les personnes oui. Encore une fois, il y a une augmentation de 17 millions de dollars depuis le printemps dernier sur l'impôt foncier provincial, celui que l'on paie sur nos maisons. C'est la hausse la plus forte de tout le Canada.

La taxe de vente harmonisée, la TVH, que tout le monde paie sur à peu près tout ce qu'ils achètent, augmente de 35 millions de dollars. C'est incroyable. Ce sont 35 millions additionnels dans les coffres du gouvernement. Ce sont encore d'autres taxes qui sont payées par des gens qui ne peuvent pas payer. Laissez-moi lire encore plus loin. Il y a la taxe sur l'essence et les carburants, 237 millions ce qui signifie une augmentation de 27 millions de dollars du budget qui a été déposé le printemps dernier.

Ce n'est pas tout. Le gouvernement a été chercher encore plus l'an dernier en augmentant la taxe sur l'essence. Qui paie ces taxes? Ce sont les gens qui nous écoutent. Ce ne sont pas les ministres du Cabinet de M. Lord. Ils ont des comptes de dépenses et des cartes de crédit payées par le gouvernement. Ce ne sont pas les parlementaires, et je me comprends là-dedans. Nous avons des remboursements pour nos dépenses. Nous ne paierons pas, ce sont les gens qui nous écoutent.

Et ce n'est pas tout ; ce n'est pas fini ; il y a aussi la taxe sur le tabac de 25 millions de dollars. C'est vrai que c'est une taxe que l'on trouve souvent justifiable. L'augmentation est de 35 %. Il y a des gens qui veulent arrêter de fumer et qui seront obligés de payer cette taxe. Qui les aide à arrêter de fumer? Ce n'est pas ce gouvernement. Il n'y a pas un mot à ce sujet dans le budget.

Aussi, il y a les taxes sur les primes d'assurance, y compris les primes d'assurance automobile. Il y a une augmentation de 13 millions, ce qui signifie une hausse de 44 %. Ce gouvernement devrait avoir honte. Quand je pense que ce sont les gens du nord du Nouveau-Brunswick qui subissent le plus et de façon plus négative cette augmentation des primes d'assurance automobile... Il y a des compagnies qui quittent carrément la région, et les gens sont renvoyés à la Facility Association, qui vient d'augmenter ses primes de 46 %. Quelle honte!

Ce gouvernement ira chercher sur le dos de ces mêmes personnes des taxes additionnelles sur les primes d'assurance automobile. Ce gouvernement devrait avoir honte. Ce n'est pas étonnant qu'il voulait raccourcir le débat et faire taire les membres de l'opposition en raccourcissant le débat sur le budget. Ce gouvernement ne veut pas que la vérité sorte. Je peux lire encore du *Times & Transcript* d'aujourd'hui :

[Traduction]

Brad Green, le leader parlementaire du gouvernement, a transmis la proposition à Richard, son homologue à l'opposition, demandant de conclure le débat en cinq jours pour passer ensuite à la présentation, jeudi et vendredi, du budget de capital du ministère des Transports et du ministère de la Santé et du Mieux-être.

En fait, ce n'est pas vrai. Le leader a offert de raccourcir le débat.

(Exclamations.)

Le vice-président : Je préviendrais d'éviter de faire allusion aux motifs d'autres parlementaires ou de leur en imputer. Poursuivez, s'il vous plaît.

M^{me} Mersereau : Je suis désolée. Je présente certainement des excuses. Ce n'est pas ce que je voulais dire. Cela m'a échappé. Je ne sais pas vraiment ce qui est arrivé. Je présente véritablement des excuses. Ce n'est pas vraiment mon genre de faire de telles déclarations. Je ne dirais jamais que le ministre de la Justice a menti. Je pense simplement qu'il s'est écarté de la vérité. Je présente mes excuses, encore une fois.

Le vice-président : Merci. Poursuivez.

064

M. Richard : Il s'agit d'un article du *Times & Transcript* de Moncton. Cela ne fait aucun doute. Le ministre de la Justice et leader parlementaire du gouvernement m'a envoyé une note. Il n'a rien offert. Il

a dit : Nous voulons que le débat sur le budget prenne fin mercredi prochain. Il n'a jamais négocié.

(Exclamations.)

M. Richard : Vous n'avez pas apprécié à ce moment-là, et nous n'apprécions pas à présent.

Vous avez dit que vous fourniriez une meilleure gestion. Vous avez dit que vous auriez un gouvernement ouvert et transparent. C'est ce que vous avez dit.

(Exclamations.)

M. Richard : J'ai la parole, et je continuerai de parler.

Imaginez donc. Voici ce que dit le *Times & Transcript* de Moncton : La menace de l'opposition de faire de l'obstruction n'est rien d'autre qu'un recours à la politique de la force, selon Green. Imaginez donc. Les gens d'en face ont 47 parlementaires du côté du gouvernement, alors que nous en avons 7 dans l'opposition officielle, et le ministre affirme que nous recourons à la politique de la force? Mon Dieu, quelle farce. Les gens d'en face se sentent dominés par l'opposition officielle, évidemment. Ils se sentent dominés, selon le leader parlementaire du gouvernement. Quelle farce. Les gens d'en face n'avaient qu'à dire : Nous débattons le budget de la façon habituelle. Nous suivrons la tradition à la Chambre. Ou alors, les gens d'en face auraient pu demander notre consentement. S'ils avaient une bonne raison, ils auraient pu demander.

Le leader parlementaire du gouvernement n'a jamais dit : Nous voulons passer au budget de capital jeudi et vendredi. En fait, les gens d'en face ont déjà annoncé à l'extérieur de la Chambre les projets du budget de capital. Ils n'ont pas besoin de le faire à la Chambre. Hier, le premier ministre était à l'extérieur, annonçant de nouveau un projet du budget de capital, tandis que nous siégeons à la Chambre, de sorte que les gens d'en face n'ont pas besoin du budget de capital pour annoncer les projets d'immobilisations. Ils le font déjà. En fait, l'année dernière, nous avons eu le budget de capital des transports, mais des appels d'offres ont seulement été lancés en septembre de cette année. Il a fallu pas moins de neuf mois au ministère des Transports pour lancer des appels d'offres liés à des projets qui figuraient dans le budget de capital présenté en décembre dernier, de sorte que je n'avale pas du tout l'argument.

Le débat sur le budget dure d'habitude jusqu'au jeudi suivant, et nous le poursuivrons jusque là. Voilà ce qui se produira. Les gens d'en face veulent nous malmener, mais les choses ne se passeront pas ainsi. Il vaudrait mieux qu'ils songent à leur affaire, car les choses ne se passeront pas ainsi. Le député de Fredericton-Nord fait signe que oui, qu'ils vont nous malmener. Il peut essayer de malmener les défenseurs de la santé, mais il ne me malmènera pas, moi. Il pense qu'il peut intimider les gens, comme l'a rapporté cette semaine le *Daily Gleaner*, mais nous ne nous laisserons pas intimider. Nous ne nous laisserons pas intimider par le député de Fredericton-Nord, par le leader parlementaire du gouvernement et par le premier ministre. Non, ce n'est pas ainsi que les choses se passeront.

Les parlementaires du gouvernement décident du programme. Il n'y a pas de doute là-dessus. Les gens d'en face fixent la date d'ouverture de la session. Le gouvernement fixe le moment où il déposera le budget du compte ordinaire et le moment où il déposera le budget du compte de capital, mais l'opposition décide quand le tout sera fini. Ce sont les règles. Les règles ont été ainsi depuis de nombreuses décennies, depuis bien avant que je sois ici et bien avant que le leader parlementaire du gouvernement soit ici. En fait, les règles existaient avant la naissance du premier ministre. Bien avant que le premier ministre soit né, le critique financier de l'opposition pouvait prendre le temps nécessaire pour débattre le budget.

065

Même si les gens d'en face veulent nous bâillonner, nous écarter, nous malmener, raccourcir le débat, nous faire taire, nous empêcher de parler du budget, cacher les faits réels, la vérité, aux gens du Nouveau-Brunswick, même s'ils préféreraient que nous ne parlions pas de l'affaire, que les gens du Nouveau-Brunswick ne sachent pas ce que contient vraiment le budget, ils ne réussiront pas. Cela ne marchera tout simplement pas. Je continuerai donc à transmettre le message jusqu'à 18 heures, pendant encore une heure et demie, puis je continuerai mardi après-midi, après notre débat sur les motions, puis mercredi.

[Original]

J'irai voir le petit Samuel ce soir. La députée d'Edmundston me regarde. Il est tellement beau. J'irai le voir ce soir et j'ai hâte. Mais j'ai une responsabilité envers les citoyens du Nouveau-Brunswick. Entre-temps, je peux travailler et faire ce que j'ai à faire pour servir les citoyens de ma circonscription d'abord. Ce sont les gens que je représente, ce sont ceux qui m'ont élu. Mais je suis aussi ici pour représenter tous les citoyens du Nouveau-Brunswick, peu importe où ils habitent, de quelle façon ils vivent ou comment ils gagnent leur vie. Ils méritent nos meilleurs efforts, ils méritent la vérité de leurs élus. C'est ce qu'ils demandent de nous et c'est pour cela qu'ils nous ont fait confiance. Cela va pour chacun de nous, peu importe quel parti on représente.

(Exclamation.)

M. Richard : La députée de Bathurst m'aide beaucoup dans mon discours.

(Exclamation.)

M. Richard : C'est parce que c'est la vérité, justement. Je sens que la députée de Bathurst aimerait prendre la relève, mais, malheureusement, on ne peut fonctionner de cette façon. Alors, je continuerai parce que c'est important.

Je continuerai en lisant quelque chose d'intéressant. C'est un discours livré par un adjoint politique que le premier ministre est allé chercher en Ontario. David McLaughlin travaillait, je pense, auprès de l'ancien premier ministre de l'Ontario et il a aussi travaillé auprès de Kim Campbell. Son expérience est surtout en Ontario. Le premier ministre Lord l'a fait venir au Nouveau-Brunswick, juste avant la

dernière campagne électorale. Beaucoup de gens pensent que c'est lui qui mène, en fin de compte, et que c'est lui le vrai premier ministre.

Le premier ministre fait souvent référence au vrai chef de l'opposition, mais M. McLaughlin est probablement le vrai premier ministre ; c'est lui qui mène. Même les simples parlementaires s'en plaignent parfois, parce qu'ils n'ont pas beaucoup d'influence. Mais M. McLaughlin a beaucoup d'influence, c'est clair. On verra ce qu'il avait à dire récemment, lors d'un forum.

[Traduction]

Le rapport du forum de Concertation sur les politiques, à la page 26, parle du discours-programme du monsieur en question :

[Traduction]

David McLaughlin est sous-ministre des politiques et de la planification et secrétaire du Comité des politiques et des priorités du Cabinet, au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Comme il a dit à l'auditoire du forum, il est au beau milieu d'un comité qui, a-t-il dit, est le moteur du programme de politiques, de la vision et des priorités du gouvernement.

Il s'agit d'un fonctionnaire, non pas d'un membre du caucus ou d'un député élu. Il ne représente pas la population. Il ne dit pas que le caucus est le moteur du programme de politiques, de la vision et des priorités du gouvernement. En fait, il est au beau milieu d'un comité qui, a-t-il dit, est le moteur du programme de politiques, de la vision et des priorités du gouvernement.

[Traduction]

Il a commencé son exposé en demandant : pourquoi les politiques?

- *Établir l'orientation*
- *Communiquer les priorités*
- *Coordonner la prise de décisions*
- *Affecter les ressources*
- *Mesurer le rendement*

Il a décrit les cinq principales sources de politiques au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick aujourd'hui, affirmant : Si j'examinais aujourd'hui toute politique gouvernementale au Nouveau-Brunswick, on trouverait ces sources en entier ou en partie.

066

Voici les cinq sources :

[Traduction]

— *la plateforme électorale du PC, Nouvelle Vision Nouveau-Brunswick, qu'il appelle la vieille bible ;*

- *les trois discours du trône présentés depuis que le gouvernement est au pouvoir ;*
- *les divers budgets présentés par le gouvernement actuel ;*
- *le premier ministre et son Cabinet ;*
- *le nouveau document publié, Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick, qu'il appelle la nouvelle bible.*

Il y a la vieille bible et la nouvelle bible. Le caucus n'est même pas mentionné. Il est quelque chose qu'il faut tolérer. J'ai très souvent entendu dire, à propos des enfants, qu'ils doivent être sages comme une image. Je suppose que David McLaughlin dirait la même chose au sujet des simples parlementaires du côté du gouvernement : ils doivent être sages comme une image. En fait, je pense que c'est ce qu'on a dit au député de Miramichi—Baie-du-Vin lorsqu'il s'est prononcé. Il avait osé s'exprimer. Il a dit : Nous perdons des emplois dans ma circonscription. Des jeunes quittent ma circonscription. Les journaux lui ont attribué de tels propos. Il faisait son travail de député. Je suppose que David McLaughlin et le premier ministre ont rapidement changé cela. Ils ont dit : Monsieur le député de Miramichi—Baie-du-Vin, vous devez être sage comme une image. On doit vous voir voter en faveur de la politique gouvernementale mais pas vous faire entendre parler contre celle-ci. On doit vous voir être ici et visiblement appuyer le gouvernement mais pas vous entendre défendre les gens de votre circonscription. C'est ce qu'on lui a dit, et il a bien écouté. Nous le voyons beaucoup à la Chambre, mais nous ne l'avons pas entendu dire grand-chose, et les gens de sa circonscription non plus. Il avait l'habitude de défendre son électorat. Essentiellement, voilà ce que M. McLaughlin dit dans le document très intéressant en question.

(**Le président** reprend le fauteuil.)

M. Richard : Je poursuis la lecture :

[Traduction]

Le personnel des services publics, qui fait partie de l'exécutif ou de l'administration, a trois principales fonctions : fournir des options pour la prise de décision en matière de politiques, fournir une analyse et des conseils à l'exécutif, ainsi que superviser la mise en oeuvre de la politique gouvernementale. Selon McLaughlin, le caucus a pour rôle d'approuver les mesures législatives proposées,

Il n'a pas dit qu'il s'agit de débattre ou de discuter les mesures législatives proposées, mais de les approuver.

[Traduction]

tandis qu'il incombe à l'Assemblée législative en entier d'adopter, de peaufiner ou de rejeter les mesures législatives.

L'Assemblée législative peut rejeter des mesures législatives, mais c'est le caucus qui les approuve. L'Assemblée législative doit peaufiner les mesures législatives, mais c'est le caucus qui les approuve, selon M. McLaughlin.

Plus loin, il est dit :

[Traduction]

Au Nouveau-Brunswick, selon M. McLaughlin, nous avons le Conseil exécutif, qui aide l'exécutif dans les activités courantes. McLaughlin a précisé que c'est le conseil, surtout le Comité des politiques et des priorités de ce dernier, qui est le véritable centre de prise de décisions au Nouveau-Brunswick.

Le caucus n'intervient même pas pour approuver, dans ce cas-là.

C'est un texte intéressant à lire, en fait. Je n'aime pas m'écarter de mon discours, puisque je n'en suis encore qu'à la page 2, mais je pense qu'il vaut la peine d'écouter ceci, car il s'agit d'un intervenant clé dans le mode de fonctionnement du gouvernement actuel et de la province. Je suis sûr que M. McLaughlin a été intimement lié à la décision d'utiliser le Fonds de stabilisation financière d'une façon dont l'ancien ministre des Finances a dit qu'il ne le serait pas. L'article poursuit :

[Traduction]

Le Bureau Conseil exécutif a les tâches suivantes :

- établir et prévoir l'ordre du jour du Comité des politiques et des priorités,*
- façonner les options en matière de politiques ainsi que les recommandations,*
- analyser les présentations au Comité des politiques et des priorités,*
- tenir le procès-verbal des réunions du Comité des politiques et des priorités et informer les ministères des décisions prises.*

067

McLaughlin, parlant du rôle du Bureau du Conseil exécutif, précise : Nous ne sommes pas très passifs ; en fait, nous sommes très actifs quant aux consignes aux ministères. Il résume ensuite les différences dans le rôle du Bureau du Conseil exécutif (BCE) alors (du temps du premier ministre McKenna) et maintenant (sous la direction du premier ministre Lord) :

Alors : Le BCE traitait les présentations.

Maintenant : Le BCE analyse les présentations.

Alors : Le BCE réagissait aux priorités fixées par les ministères.

Maintenant : Le BCE fixe les priorités des ministères.

Alors : Le BCE faisait une analyse passive des activités du gouvernement.

Maintenant : Le BCE fait une analyse active des activités du gouvernement.

Alors : Le BCE réagissait aux ministères.

Maintenant : Le BCE donne des consignes aux ministères.

Le sous-ministre a raison. C'est un changement important. Le Bureau du Conseil exécutif — le Cabinet du premier ministre, essentiellement — et quelques membres clés du personnel dirigent le gouvernement

actuel, de A à Z. Ils ont décidé d'utiliser le fonds de stabilisation à des fins contraires à ce que l'ancien ministre des Finances a dit.

Je lis des extraits du document, et j'espère en voir bien donné la référence. Je veux simplement m'en assurer. Aux fins du hansard, il vaudrait aussi bien que je le décrive comme il le faut. Le forum provincial s'intitulait Forging Links: People, Community, Policy, et il a eu lieu les 18 et 19 avril 2002 au Howard Johnson Hotel, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Il s'agit du rapport du forum de Concertation sur les politiques du N.-B. Il a été financé par Développement des ressources humaines Canada et la John Howard Society of New Brunswick.

C'est un texte intéressant à lire. Cela ne fait aucun doute. Voici ce que dit le rapport :

[Traduction]

Bref, il n'est pas permis aux ministères d'établir des politiques de leur propre initiative.

Il n'est permis ni au ministère de l'Éducation ni au ministère de la Santé de le faire — à aucun ministère.

[Traduction]

Bref, il n'est pas permis aux ministères d'établir des politiques de leur propre initiative. Le Comité des politiques et des priorités, qui est le coeur du Bureau du Conseil exécutif, est maintenant le moteur du programme de politiques et de la vision du gouvernement, et il fixe les priorités de ce dernier. McLaughlin affirme que cela se passe ainsi pour que le Comité des politiques et des priorités puisse

Le sous-ministre continue, mais je pense en avoir dit assez. Je pense que le message est clair. Nous savons qui est le moteur du gouvernement actuel. Ce ne sont pas les simples parlementaires du côté du gouvernement ni, d'ailleurs, tous les membres du Cabinet. C'est David McLaughlin.

Ma collègue dit que je devrais poursuivre, parce que la page 28 du rapport du forum de Concertation sur les politiques du N.-B. en dit plus :

[Traduction]

Comment les gens ou les ministères arrivent-ils à s'inscrire à l'ordre du jour du Comité des politiques et des priorités?

- *Une grande priorité est accordée aux articles à l'ordre du jour qui correspondent à ce qui a été dit au début, à savoir si quelque chose figure dans un discours du trône, dans la « bible » et ainsi de suite.*

- *Une priorité moyenne est accordée aux initiatives des ministères, mais seulement après que le ministère a fait tout le travail de base.*

C'est beau.

[Traduction]

- *Une faible priorité est accordée aux nouvelles initiatives ou à des choses dont personne n'a entendu parler auparavant.*

Essentiellement, il y a une voie principale menant à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques au Nouveau-Brunswick aujourd'hui : le Comité des politiques et des priorités.

Or, personne n'a accès au gouvernement actuel. Ce dernier est complètement mû par un moteur interne. Il est complètement mû par le bureau de David McLaughlin, qui a été amené de l'Ontario. Que c'est commode pour le premier ministre.

Le sous-ministre a donné une liste de questions clés qui seraient utiles au secteur du bénévolat qui se prépare à influencer l'orientation des politiques.

[Traduction]

- *Cela fait-il partie du programme des « priorités » ?*

Cela fait-il déjà partie du programme du gouvernement? Essentiellement, c'est ce que dit le sous-ministre. Si cela fait partie du programme du gouvernement, c'est parfait. Si ce que vous demandez ne fait pas partie du programme du gouvernement, nous ne voulons pas en entendre parler.

[Traduction]

- *Savons-nous combien cela coûtera ?*

C'est une question assez raisonnable.

[Traduction]

- *Quel est le problème à résoudre ?*
- *Quels problèmes pourraient en être la cause ?*
- *Qui a été consulté ?*
- *Cela peut-il être communiqué au public ?*

Voilà une autre exigence : Cela peut-il être communiqué au public? Cela fait-il partie du programme des priorités du gouvernement? Cela fait-il déjà partie du programme du gouvernement?

C'est un document très éclairant. Je suggère, Monsieur le président, que vous pourriez peut-être vous-même en prendre connaissance. Assurément, les simples parlementaires du côté du gouvernement pourraient vouloir en prendre connaissance, pour qu'ils sachent qui mène le gouvernement actuel, car ils savent que ce ne sont pas eux. Il s'agit d'une façon très, très intéressante de gouverner.

068

Comme je l'ai dit dans mon analyse du budget, le ministre des Finances parle de remettre plus d'argent

dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick grâce à une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers. Toutefois, il oublie de mentionner l'augmentation d'à peu près tout le reste. En fait, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers sont aussi à la hausse.

J'ai déjà brièvement abordé certains des sujets, mais je pense qu'il vaut la peine d'en faire part de nouveau. Il y a eu une augmentation de 2,3 ¢/L de la taxe sur les carburants, qui est passée de 10,7 ¢/L à 13,0 ¢/L, soit une augmentation de 30 millions l'année dernière. Il y a une autre augmentation de 1,5 ¢/L cette année. Avant que les Conservateurs forment le gouvernement, le taux de la taxe sur les carburants au Nouveau-Brunswick venait au deuxième rang parmi les plus bas au pays. Surprise : seule l'Alberta avait un taux plus bas de la taxe sur les carburants. Eh bien, non, ce n'est pas surprenant que l'Alberta ait un taux moins élevé, évidemment. Il s'agit d'un coin riche en ressources. Le Nouveau-Brunswick venait au deuxième rang parmi les taux de taxe les moins élevés au pays. Nous sommes maintenant au cinquième rang et nous nous dirigeons dans la mauvaise direction.

Le gouvernement se vante de faibles taux d'impôt sur le revenu des corporations, et c'est parfait. Par contre, les corporations paient seulement de l'impôt sur les profits. Les particuliers paient la taxe sur l'essence, qu'ils essaient de joindre les deux bouts ou qu'ils aient un revenu fixe, comme c'est le cas de nombreuses personnes âgées. Ils paient la taxe sur l'essence lorsqu'ils doivent se rendre à l'hôpital ou chez le médecin ou faire l'épicerie. Les corporations paient seulement de l'impôt sur les profits réalisés, et elles ont toutes sortes de moyens et de crédits pour éviter de déclarer un profit et de payer de l'impôt. Les particuliers disposent de bien moins de façons de le faire, comme vous le savez très bien. C'est manifestement le cas des personnes âgées à revenu fixe, évidemment.

Quand nous faisons monter la taxe sur les carburants, qui paie le plus, pensez-vous? Bien sûr, cela touche aussi les compagnies. Le coût élevé des carburants touche les compagnies de transport. Ne pensez-vous pas que les compagnies refilent le coût aux consommateurs? Bien sûr qu'elles le font. Qui paie, en fin de compte? Ce sont les consommateurs qui paient. Ce sont les particuliers qui paient. Les plus vulnérables dans notre société, les personnes qui gagnent le moins, paient plus. Ils paient la part du lion de l'augmentation et ils sont les plus touchés. Voilà pourquoi l'augmentation a suscité tant d'attention.

Quand les gens de Minto doivent venir à Fredericton pour obtenir des services d'urgence à l'hôpital, ne pensez-vous pas qu'ils paieront plus en taxe sur les carburants? Ils doivent maintenant se déplacer. Cela prend 30 minutes, 45 minutes, ou, parfois, une heure de route, en provenance de Chipman et des régions environnantes. Maintenant que leurs services d'urgence n'existent plus, les gens doivent conduire à Fredericton pour obtenir le service. Ils paieront chaque fois qu'ils font le trajet, lorsqu'ils ont un enfant ou un parent qui est malade. Nous savons que, en proportion, les coûts de soins de santé touchent beaucoup plus les personnes plus âgées que les plus jeunes. Qui va payer, pensez-vous? Les personnes âgées à revenu fixe paieront le prix de l'augmentation de la taxe sur l'essence. Voilà pourquoi la mesure fiscale en question est tellement répréhensible. On la hait, comme nous l'avons lu dans les journaux locaux et provinciaux et dans les lettres à la rédaction. Le gouvernement s'en est tiré l'année dernière, mais, je peux vous le dire, cela ne va pas très bien cette année. Permettez-moi de lire un extrait de l'éditorial du *Times & Transcript* de mercredi de cette semaine :

[Traduction]

Le gouvernement a laissé savoir que les réductions d'impôt sur le revenu des particuliers se poursuivraient, de même que celles qui ont déjà été annoncées, dont les principaux bénéficiaires sont les personnes au bas de l'échelle. Toutefois, il a omis de dire au public qu'il récupérerait de tels avantages au moyen d'une augmentation de 1,5 ¢/L de la taxe sur l'essence et le carburant diesel.

069

(**M. Ashfield** prend le fauteuil à titre de vice-président.)

M. Richard : Le journal de Moncton voit clair dans un tel stratagème. Bien sûr, les personnes qui gagnent 10 000 \$ ou 11 000 \$ ne paieraient pas tellement d'impôt sur le revenu. Elles pourraient économiser 50 \$ ou 100 \$ par année. Voilà. D'une part, le ministre des Finances dit : Nous vous donnerons 50 \$. D'autre part, il reprend immédiatement l'argent, et plus, à vrai dire, au moyen de la taxe. En fait, il s'en prend davantage aux personnes plus vulnérables. Les personnes qui sont malades et celles qui ont des enfants malades doivent conduire des régions rurales du Nouveau-Brunswick pour se rendre dans les hôpitaux des centres urbains.

L'éditorial poursuit :

[Traduction]

Une augmentation aussi importante, au moment où les consommateurs d'essence estiment déjà payer des prix abusifs à la pompe, frappera particulièrement l'électorat qui habite une province rurale à environ 50 % et qui doit recourir à des véhicules pour se rendre au travail, faire des achats et s'occuper d'autres tâches.

Évidemment, les autres tâches comprennent, par exemple, se rendre à l'hôpital ou chez le médecin. On peut songer à une centaine de choses, telles que rendre visite à sa famille et à ses petits-enfants, comme je le ferai ce soir. Voilà les gens punis sévèrement par le budget actuel. Par un tour de passe-passe, le gouvernement affirme, en mettant l'accent là-dessus, évidemment, qu'il remet plus d'argent dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick. Il affirme qu'il permet à 20 000 personnes — j'ignore le chiffre — de ne plus payer d'impôt, leur permettant ainsi d'économiser 25 \$, 50 \$ ou 75 \$. Par contre, le gouvernement leur soutire ensuite directement de l'argent au moyen de nouvelles taxes sur l'essence et sur l'assurance.

(Exclamation.)

M. Richard : Je dois être d'accord avec la députée de Bathurst. Elle a raison, bien sûr. Elle a presque toujours raison, sauf ce matin, lorsqu'elle a parlé du père Noël. Elle avait alors absolument tort. Toutefois, elle est revenue de son erreur.

Permettez-moi de lire un passage de l'éditorial de mercredi le 11 décembre :

[Traduction]

C'est exactement la mauvaise orientation à prendre : réduire le revenu disponible, plutôt que de remettre plus d'argent aux gens ordinaires, ce qui aiderait à stimuler les investissements et les dépenses et mènerait par ricochet à la perception de recettes accrues. Cela va à l'encontre du principe général qui, selon le gouvernement, sous-tend les réductions.

Le journal de Moncton a absolument raison. Il parle du principe qui, selon le gouvernement, sous-tend les réductions. Cela va tout à fait à l'encontre du principe du gouvernement actuel. Il s'agit d'une contradiction flagrante et tragique. Je n'aime pas utiliser « induire en erreur » ; alors, je n'emploierai pas l'expression. Toutefois, assurément, c'est honteux. C'est embarrassant pour un gouvernement qui a dit qu'il ferait mieux, qu'il gèrerait mieux, qu'il serait plus efficace et qu'il aiderait les gens. Nous voyons maintenant que ce n'est pas le cas.

La taxe sur les carburants n'est que la partie visible de l'iceberg. Je pense que la taxe sur les carburants est probablement le pire élément du budget, mais elle ne constitue pas le seul problème dans le budget.

[Original]

Il y a aussi les impôts fonciers qui augmentent, y compris les autres frais qui s'y rattachent, comme les taxes scolaires. Tout cela augmente au Nouveau-Brunswick. L'augmentation moyenne des impôts fonciers au Canada est de 2,2 % cette année. Au Nouveau-Brunswick, elle est de 2,9 %. Encore une fois, l'écart augmente entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada. Les gens d'ici paient davantage que les citoyens des autres provinces, et l'écart augmente. Nos dépenses sont plus élevées. Le taux d'inflation est de 5,1 % au Nouveau-Brunswick. Seulement l'Alberta — avec une économie très robuste, car c'est une province riche — a vu son inflation monter plus haut, jusqu'à 5,2 %. Au Nouveau-Brunswick, elle est de 5,1 %.

070

Qui est touché par ces augmentations? Vous le savez aussi bien que moi, ce sont les citoyens ordinaires, les gens qui travaillent fort.

(Exclamation.)

M. Richard : Cela ne touche pas seulement les pauvres. La députée de Bathurst mentionne les pauvres, mais cela touche aussi les gens qui travaillent fort pour gagner 25 000 \$, 30 000 \$, 35 000 \$ ou 40 000 \$ et qui ont deux ou trois enfants à la maison. Il leur est difficile d'arriver quand ils ont des enfants de 15, 16, 17 ou 18 ans qui se préparent à faire des études postsecondaires et qu'ils voient les droits de scolarité augmenter à un rythme effarant. C'est un rythme qu'on n'a jamais vu au Nouveau-Brunswick. Depuis que ce gouvernement a été élu, les droits de scolarité ont augmenté à un rythme jamais vu dans notre histoire.

Ce sont encore une fois les gens qui travaillent à des salaires moyens qui paient. Bien sûr, pour les plus pauvres, c'est complètement tragique. Mais, même pour les gens qui ont des salaires moyens, avec des

familles, c'est difficile. Je me dis que, heureusement, mon fils et son amie travaillent tous les deux et ont des emplois bien rémunérés. Samuel a une meilleure chance que d'autres enfants dans la même situation, d'autres enfants qui sont nés le même jour que lui. C'était mercredi de cette semaine, le 11, comme son père et son grand-père. Je me répète sans doute. Vous percevez ma fierté. J'ai beaucoup de difficulté à la contenir et je sais que la députée d'Edmundston comprend.

D'autres enfants nés le même jour n'auront pas la même chance en raison des politiques de ce gouvernement et de ce terrible budget. Ce n'est pas moi qui dit cela. Ce n'est pas moi qui donne l'information sur l'impôt foncier. Tout ce que je fais, c'est vous transmettre l'information de Statistique Canada. L'augmentation au Nouveau-Brunswick est de 0,7 % de plus que la moyenne nationale.

[Traduction]

Ce qui me dérange un peu, c'est que cela se produit la même année où, selon ma lecture de Services Nouveau-Brunswick, 62 grandes propriétés industrielles ont vu leur évaluation être bloquée par le même gouvernement. Imaginez donc : 62 parmi les plus grandes propriétés industrielles du Nouveau-Brunswick ont vu leur évaluation être bloquée, alors que d'autres gens du Nouveau-Brunswick, des personnes âgées à revenu fixe qui sont propriétaires de leur propre maison, ainsi que des propriétaires à faible revenu, voient leur impôt foncier augmenter de 2,9 % en moyenne. Nous savons que, parfois, l'augmentation est bien plus élevée. Je ne sais pas quelle est la situation dans Miramichi—Baie-du-Vin, mais je sais que, parfois, l'augmentation est bien plus que 2.9 %. Entre-temps, les 62 plus grandes propriétés industrielles du Nouveau-Brunswick ont vu un blocage de leur évaluation.

Quelle honte. Nous savons ce qu'ont décidé les membres du Comité des politiques et des priorités dont M. McLaughlin parlait. Ils ont décidé qu'ils savent qui favoriser. Ils vont favoriser les puissants et les riches. Les autres devront se débrouiller. Les membres du comité ont réduit les impôts des puissants et des riches, mais il ont augmenté les taxes à la consommation — la pire chose que le gouvernement aurait pu faire. Je ne pense pas que M. McLaughlin est un économiste, mais la pire chose que le gouvernement aurait pu faire est d'augmenter les taxes à la consommation. Rien ne nuit plus à l'économie. Si, en même temps, vous essayiez de faire venir de nouvelles entreprises pour créer de nouveaux emplois, cela aurait au moins pu compenser, mais nous savons que de tels efforts ne sont pas déployés. Dieu merci — j'évite soigneusement de dire : Merci à Lord —, l'économie a connu une croissance par suite de la diversification des années 90 et de la venue de compagnies de TI, de compagnies de nouvelle technologie, ainsi que de centres d'appels.

071

Le printemps dernier, pendant notre débat sur les prévisions budgétaires d'Entreprises Nouveau-Brunswick, nous avons vu que, essentiellement, c'est dans un tel secteur qu'a eu lieu la création d'emplois au Nouveau-Brunswick. Imaginez ce qui se serait passé si nous avions suivi le conseil du vice-premier ministre. J'avais une citation en quelque part. Je ne pense pas l'avoir ici, mais j'aurais aimé l'avoir. Le vice-premier ministre, lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, a parlé du centre de technologie. Il a dit que cette affaire de la technologie, ce n'est pas pour le Nouveau-Brunswick, et que nous avons une économie axée sur les ressources. J'aurais aimé avoir la citation même. Je sais que je l'ai

à mon bureau, et je le trouverai peut-être avant de reprendre la parole mardi. Si je la trouve, je vous en ferai lecture.

Toutefois, imaginons ce qui se serait produit si nous n'avions pas poursuivi l'idée d'un centre de technologie pendant les années 90, en refusant l'opinion traditionnelle selon laquelle le Nouveau-Brunswick ne pouvait concurrencer les autres provinces. Non, avons-nous dit, ce que les autres font, nous pouvons faire mieux. Nous avons formé un partenariat avec NBTel et nous avons développé la technologie afin que nous puissions promouvoir nos ressources : nos ressources humaines, avant tout, notre potentiel humain, notre main-d'oeuvre bilingue de haute qualité.

Nous avons vu des compagnies internationales venir au Nouveau-Brunswick et s'y établir, et nous avons entendu observation après observation. Les compagnies sont venues pour deux ou trois raisons. Elles sont venues en raison du réseau de NBTel, qui était sans pareil en Amérique du Nord. Il s'agissait d'un réseau à grande vitesse, pouvant offrir à la clientèle un service de qualité. Les compagnies sont venues en raison de notre main-d'oeuvre de haute qualité — des gens bilingues, disposés et prêts à travailler, très compétitifs et capables de fournir des services de haute qualité à la clientèle servie par les compagnies qui venaient s'établir. Elles sont venues parce qu'elles étaient talonnées par le premier ministre Frank McKenna. C'était là les trois raisons. Nous n'avons pas accepté d'être à la remorque. Nous n'avons pas accepté d'être médiocres. En fait, les premiers ministres des provinces riches du Canada disaient : Gardez-le donc, ce Frank McKenna. Nous ne voulons pas le voir. Il vole des emplois de nos provinces. Gardez-le. Nous n'en voulons pas.

Maintenant, qu'avons-nous? Nous ne volons plus des emplois aux autres provinces. Maintenant, la ministre de Miramichi-Centre vole des emplois de l'autre côté de la rivière, de Miramichi—Baie-du-Vin, et les amène de son côté de la rivière, dans sa propre circonscription. Au lieu d'avoir le premier ministre de la Colombie-Britannique et le premier ministre du Manitoba se plaindre que le Nouveau-Brunswick vole des emplois à leurs provinces et dire qu'ils doivent prendre des mesures, nous avons maintenant le député de Miramichi—Baie-du-Vin, qui dit : Ma collègue de l'autre côté de la rivière vole des emplois dans ma circonscription. Quelle différence, en quatre ans. Incroyable! Les temps ont changé. Cela ne fait aucun doute. Quelle tristesse.

À quel point les temps ont-ils changé? Maintenant, notre premier ministre se rend au Manitoba. Il signe un accord. Le premier ministre du Manitoba dit : Veuillez apposer ici votre signature. Je pense que notre premier ministre était peut-être intéressé à promouvoir sa propre personne afin de devenir le chef national d'un ancien parti national ; il a alors apposé sa signature. Notre premier ministre a dit : Nous signerons un accord portant que nous ne ferons pas concurrence au Manitoba pour des emplois. Pourquoi se donner la peine de signer? Nous ne faisons pas concurrence de toute façon. Nous ne sommes plus dans le jeu. J'essaie de me souvenir de la dernière fois où j'ai entendu un premier ministre provincial nous accuser des voler des emplois à une autre province. Cela fait un bout de temps.

Je ne veux pas trop être trop dur envers le premier ministre. Je sais que ma collègue, la députée de Bathurst, serait beaucoup plus dure que moi, mais je ne veux pas être trop dur envers le premier ministre. En toute justice, il a traversé le pays. Il s'est rendu à Edmonton. Il s'est rendu de nouveau à

Edmonton. Je pense qu'il s'est rendu à Edmonton à trois reprises. Il a beaucoup voyagé. Il s'est rendu au Albany Club à Toronto. Il s'est rendu à Larry's Gulch pour rencontrer un ancien premier ministre fédéral.

072

Il y a eu un temps dans la province où nous utilisions Larry's Gulch pour y amener des chefs de direction, des présidents de compagnie, pour que nous puissions promouvoir la province et les convaincre que la province est un endroit où faire des affaires et un endroit de haute qualité. Ils adoraient venir ici. Évidemment, la pêche est formidable. Il s'agit du meilleur endroit pour la pêche au saumon en Amérique du Nord. Des célébrités y viennent de partout. Par exemple, Ted Williams, le fameux joueur de base-ball, venait au Nouveau-Brunswick pour pêcher le saumon. Nous utilisions le camp de pêche en question, qui appartient aux contribuables du Nouveau-Brunswick, comme un appât, et cela marchait. Les compagnies venaient s'établir ici.

Or, quelle utilisation est faite du camp maintenant? Nous avons maintenant un premier ministre qui se sert du camp pour promouvoir sa propre carrière. Il ne s'en sert pas pour promouvoir le Nouveau-Brunswick. Il s'en sert pour sa propre promotion. Il a fait venir Brian Mulroney and George Bush afin d'encherir sur l'ancien premier ministre. C'est incroyable. Un mois après que M. McKenna, l'ancien premier ministre, a amené George Bush à Moncton, ce qui a été défrayé par des compagnies du secteur privé — aucun argent du gouvernement n'a été utilisé —, le premier ministre Lord n'en pouvait plus. Il a donc amené M. Bush par avion à Larry's Gulch et l'a régala de homard et de saumon, afin de promouvoir sa propre image. Toutefois, devinez qui a payé. Les contribuables du Nouveau-Brunswick.

En fait, j'ose supposer que l'augmentation de taxe sur les carburants que nous avons eue l'année dernière a aidé à payer le homard et le saumon servis, à Larry's Gulch, à Brian Mulroney, qui est probablement, sans exception, le premier ministre fédéral le plus haï dans l'histoire du Canada. C'est quelqu'un qui est venu du monde des affaires et qui a fait beaucoup d'argent. C'est un riche qui laissé le pays en faillite en 1993. Il a laissé le pays dans le pétrin et a laissé la pauvre Kim Campbell se faire assommer aux urnes. Il a déguerpi. Il savait ce qui s'en venait.

Le pays était au bord de la faillite. C'est difficile à imaginer, car je ne pense en termes de telles grandeurs, mais il s'agissait d'un déficit de 23 milliards en une seule année. Pouvez-vous imaginer ce qu'on pourrait faire avec 1 milliard de dollars au Nouveau-Brunswick? Pouvez-vous imaginer ce que nous pourrions faire dans notre système scolaire et notre système de soins de santé?

[Original]

On pourrait même terminer le recouvrement de la route 950, de Shemogue à Cap-Pele. La route 180 pourrait sûrement être faite. Tout cela, c'est sans compter les routes du Nord, qui seraient pavées en or avec 1 milliard de dollars. C'est un déficit de 23 milliards. C'est honteux, franchement honteux. Honteux, honteux, honteux.

C'est ce même ancien premier ministre, haï par les Canadiens d'un océan à l'autre, «coast to coast to

coast », comme on dit maintenant, haï par les Inuits, par les Acadiens, par les Irlandais, par les Écossais et par tous les immigrants qui sont venus en grand nombre peupler ce pays. C'était un premier ministre absolument haï.

Que fait le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Lord? Il l'invite à manger un peu de homard et de saumon, à faire un peu de pêche au saumon, tout cela pour tenter de mousser son image. Car, à ce moment-là, c'était clair qu'il ne disait pas non. La porte était fermée, mais elle n'était pas verrouillée, vous vous en rappelez. Il avait même la main sur la poignée.

[Traduction]

Notre premier ministre a dit : La porte est fermée mais non verrouillée, et je tends la main vers la poignée.

M. McLaughlin devait être en vacances, car le fait pour le premier ministre de faire venir Brian Mulroney pour essayer de rehausser sa propre image n'était probablement pas la chose à faire. Je suppose que, si les contribuables du Nouveau-Brunswick étaient prêts à payer le homard, pourquoi de pas tenter de le faire? C'est donc ce que les gens d'en face ont fait, en faisant venir George Bush, Brian Mulroney et l'ancien chef de cabinet Fred Doucette, qui est une personne bien, je l'ai rencontré, mais qui n'est certainement pas un Libéral.

073

Mettons une telle stratégie politique en place. Comment puis-je me positionner? Peu importe que, en même temps, la province allait à la ruine. Au même moment, la province se trouvait dans une situation désespérante. Nous avons un déficit au compte ordinaire. Nous étions en train de vider le Fonds de stabilisation financière jusqu'à la dernière goutte. Nous dépensions trop. Nous dépensions plus que nous pouvions percevoir en recettes, au moment même où notre premier ministre pêchait le saumon à Larry's Gulch avec Brian Mulroney. Le premier ministre essayait d'améliorer sa propre image pour voir s'il pouvait tâter le terrain et devenir le chef du cinquième parti à la Chambre des communes. Qui payait? Les contribuables payaient. Le premier ministre faisait de petits détours à Edmonton et au Albany Club à Toronto, en y injectant un peu d'activités officielles afin de pouvoir se servir de l'avion du gouvernement. Pourquoi pas? C'est bon pour M. Lord, et les contribuables paient. Un million de dollars par ci, un million par là. Le premier ministre ne paie pas. Les ministres ne paient pas. Si M. McLaughlin pense que c'est la chose à faire, pourquoi pas?

Voilà. Pendant environ trois mois, notre premier ministre a caressé l'idée de se présenter à la direction fédérale du Parti conservateur et a joué avec les médias nationaux, faisant le malin et disant : La porte est fermée mais non verrouillée, et je tends la main vers la poignée. Il y songeait encore. Qui songeait aux finances du Nouveau-Brunswick alors que le premier ministre songeait à se porter candidat au poste de Joe Clark?

(Exclamation.)

M. Richard : En fait, c'est un bon point. Le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick était occupé. Il présentait une demande pour un autre emploi, et qui le lui reprocherait? À ce point-là, il se sentait pas mal abandonné. Le gouvernement abandonnait les politiques pour lesquelles le ministre s'était battu si fort et qu'il avait défendues si énergiquement à la Chambre et à l'extérieur de celle-ci. Le ministre était déterminé. Il est un homme de principes. Je pense vraiment qu'il est un homme de principes. Toutefois, le ministre n'avait pas le temps de se soucier de la situation financière des gens du Nouveau-Brunswick. Il était candidat à un autre emploi, courtisant probablement les membres du conseil des gouverneurs de l'université, comme quiconque le ferait. On ne saurait le lui reprocher. Qui lui reprocherait de vouloir quitter le navire? Je pense que d'autres devraient faire de même. Les gens du Nouveau-Brunswick songent assurément à la question. Les éditorialistes pensent que le navire est en train de couler rapidement. Entre-temps, notre premier ministre sillonnait le Canada.

Je me souviens qu'un reporter de journal a écrit qu'il était pas mal facile d'obtenir une interview d'une demi-heure avec Bernard Lord, ces jours-là. On pouvait l'appeler pour demander cinq minutes, et on obtenait une demi-heure. Ce sont les propos d'un reporter de journal national. Le premier ministre passait beaucoup de temps à parler aux journalistes nationaux de la direction fédérale du Parti conservateur, alors qu'il aurait dû s'occuper des gens du Nouveau-Brunswick. Il aurait dû se rendre compte que nos finances publiques allaient à la ruine. Il aurait dû travailler avec son caucus et son Cabinet pour faire quelque chose pour renverser... J'en perds presque la parole, mais soyez patients.

Notre premier ministre aurait dû travailler à faire du Nouveau-Brunswick un meilleur endroit où travailler, vivre et élever une famille, comme il l'a dit à maintes reprises. Il cherchait un meilleur emploi pour sa propre famille. Voilà comment les choses se passent. Je sais que le vice-premier ministre n'est pas d'accord avec moi, mais voilà comment les choses se sont passées. On pouvait le lire chaque jour dans le *National Post* ou le *Globe and Mail*.

Pendant que les finances publiques du Nouveau-Brunswick s'en allaient à la ruine, notre chef sillonnait la province, tâchant de promouvoir des idées comme l'interdiction de fumer sur les terrains scolaires. Il parlait à des élèves et à des adolescents à la poursuite des mêmes buts, comme à Hampton, qui est dans la circonscription du président.

074

Nous avons eu des échos d'Oromocto. Le député Oromocto-Gagetown écoute attentivement, il vaudra mieux qu'il le fasse. Les élèves dans une classe de sa circonscription ont été très éloquents lorsqu'ils ont comparu devant le comité de l'éducation. Même si je ne suis pas un membre du comité, j'ai décidé de m'y rendre, ce jour-là, et j'ai entendu des élèves passionnés, accompagnés de leurs enseignants et d'une directrice, presque supplier le gouvernement de suivre leur exemple. Les élèves ont dit : Si cela peut se faire à Oromocto, cela pourrait se faire ailleurs. Mais non, je suppose que non.

[Original]

Il y avait la polyvalente Clément-Cormier et son directeur, Jacques Verge. Il était là avec un groupe d'élèves, et quelle belle présentation ils ont faite. J'ai eu la chance de lire une lettre du directeur de la

polyvalente Louis-J.-Robichaud, à Shediac. Quelle belle lettre, qui démontre que Shediac et son école avaient décidé de ne pas exposer ses élèves à la fumée secondaire. Bien sûr, le député de Fredericton-Nord tentera de vous convaincre qu'il n'y a pas de danger. La fumée, selon lui, ne dérange personne. Quelle farce!

C'est pour cela que Jacalyn Boone, la seule infirmière praticienne diplômée de l'Université du Nouveau-Brunswick — elle travaillera à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, quelle honte —, a écrit une lettre très dérangeante et profonde citant ses convictions. Elle a bien dit au député de Fredericton-Nord ce qu'elle pensait.

Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement n'ait pas voulu appuyer le projet de loi de mon chef. Premièrement, le premier ministre n'avait pas le temps de trop y penser. Il était trop préoccupé par sa propre carrière et ses ambitions personnelles, alors que les citoyens du Nouveau-Brunswick et les personnes âgées étaient en train de souffrir suite aux décisions de son gouvernement.

J'arrive déjà à la page 5 de mon discours et j'en ai 24. Je vois que le temps passe vite. J'ai déjà pris environ deux heures et demi pour les quatre premières pages. C'est donc clair qu'il me faudra beaucoup plus de temps pour compléter mon analyse de ce budget et son impact terrible sur les citoyens du Nouveau-Brunswick.

Il y a quelque chose que je trouve dommage, mais je comprends parce que j'ai été ministre. Je sais bien que le ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie ne pouvait pas être ici tout le temps pour écouter mon discours. Mais je suis convaincu qu'il aurait été impressionné par les arguments que j'ai apportés. C'est certainement un homme intelligent. Je suis certain qu'il aurait compris.

J'aurais tenté, comme je l'ai fait avec ses collègues, de le convaincre de changer les politiques de son gouvernement et d'intervenir auprès des membres du Conseil des ministres. Je ne sais pas s'il est membre du Comité des politiques et des priorités du Cabinet, mais il est probablement membre du Conseil de gestion.

J'aurais tenté de le convaincre de tenter de convaincre ses collègues à son tour, en tant que ministre et membre du Conseil de gestion du gouvernement, d'enlever cette horrible taxe sur l'essence, qui nuit tellement aux gens de sa circonscription. C'est une circonscription rurale où les gens doivent voyager à l'Hôpital régional d'Edmundston pour recevoir des services médicaux. Cela leur coûtera plus cher. Parfois, ils doivent aller jusqu'à Moncton pour les services spécialisés en français, comme des traitements d'oncologie, par exemple.

C'est plus cher pour les gens de toute la province en fait — d'Edmundston, du Nord-Est, de la Péninsule acadienne — qui voyagent 2, 3, 4, ou 5 heures même pour des traitements d'oncologie. Ils devront payer davantage en raison de cette taxe sur l'essence que vient d'imposer le gouvernement, une taxe qui vient s'ajouter à celle qu'il a imposée l'an dernier.

J'aurais aimé — et vous comprenez pourquoi — convaincre le ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie de faire en sorte que ses collègues changent d'idée et reviennent sur cette décision. C'est une très mauvaise taxe qui pénalise les plus démunis.

Je suis certain que le député de Restigouche-Ouest comprend exactement ce dont je parle. J'ai une soeur qui vit la même chose et des amis qui vivent la même chose. La grand-mère d'une étudiante qui travaille à notre bureau vit la même chose. C'est une famille de gens à leur retraite qui reçoivent des revenus fixes et pas très élevés et qui doivent voyager à Moncton jour après jour. Vous pouvez imaginer que leurs dépenses viennent d'augmenter en raison de cette mesure dans le budget.

J'aurais aimé que le député de Restigouche-Ouest se lève et dise à son gouvernement que ce n'est pas le genre de mesure que l'on doit imposer aux citoyens du Nouveau-Brunswick, parce qu'elle pénalise les plus pauvres, les plus démunis ainsi que ceux et celles qui demeurent plus loin des centres hospitaliers. Ce sont ces gens qui paieront le plus gros prix. Mais, malheureusement, le gouvernement a décidé de faire autrement.

[Traduction]

Je veux revenir en arrière et mentionner le taux d'inflation au Nouveau-Brunswick. Auparavant, je veux juste parler brièvement du taux d'inflation au Nouveau-Brunswick. J'en ai fait mention très brièvement. En octobre, le dernier mois pour lequel nous disposons de statistiques, Statistique Canada a indiqué que le taux d'inflation était de 5,1 % au Nouveau-Brunswick. C'est bien supérieur au taux national. En fait, le taux vient au deuxième rang parmi les plus élevés au Canada. Imaginez l'horreur des gens partout au Nouveau-Brunswick lorsqu'ils ont lu ou écouté mardi le discours du ministre de Finances ou en ont entendu parler. Ils sont déjà aux prises avec des augmentations énormes du coût de la vie — un taux qui vient au deuxième rang parmi les plus élevés au Canada.

Les gens ont de nouveau été assénés par le gouvernement actuel, par le ministre des Finances actuel, par le premier ministre actuel. Ils ont de nouveau été assénés au moyen d'autres coûts, des coûts qu'ils ne peuvent éviter. Ils ne peuvent tout simplement pas éviter ces coûts. Encore une fois, le gouvernement a manqué le coche. Toute chance qu'il a eue dans sa tentative de renforcer l'économie découle, comme je l'ai dit, du travail du gouvernement précédent. C'est clair, et vous n'avez pas à me croire sur parole. Cette semaine, Bruno Godin, le rédacteur de *L'Acadie Nouvelle*, a très clairement dit la même chose :

[Original]

Profitant d'une forte économie en raison des grands projets de construction — gazoduc, raffinerie, autoroute à quatre voies — le gouvernement a pu surfer sur une économie florissante pendant près de trois ans.

[.....]

Mais il faut dire que sans le fonds de stabilisation, issu d'initiatives du précédent gouvernement, le PC aurait été dans une très mauvaise situation financière pour se présenter devant l'électorat. Ce gouvernement doit dire merci aux libéraux de 1995 à 1999!

Vous voyez, les preuves sont là. Voici une liste que le ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick m'a fournie pour indiquer les centres d'appels qui ont été approuvés depuis l'élection de ce gouvernement, le 7 juin 1999. La liste s'arrête au 28 février 2002. Rappelez-vous, je l'ai dit clairement et d'autres le disent aussi, le ministre des Finances appelait ces emplois des «McJobs» et des «Nintendo jobs» lorsqu'il était assis de ce côté-ci de la Chambre. En fait, l'aide gouvernementale totalise 44 millions de dollars pour ces entreprises. C'est de loin le secteur qui a produit le plus d'emplois au Nouveau-Brunswick depuis le 7 juin 1999. Regardons la liste :

076

CAA Maritimes Ltd., à Saint John, 8 emplois ; CanJet, à Bathurst, 136 emplois ; CIBC - President's Choice, à Fredericton, 350 emplois et 5 millions de dollars en aide gouvernementale ; Clientlogic, à Saint John, 4 millions de dollars et 100 postes créés ; Dun & Bradstreet Canada, à Moncton, 26 emplois ; ICT/Canada Marketing, à Miramichi, 300 emplois ; ICT/Canada Marketing, à Moncton, 90 emplois ; Imperial Oil, 1 seul nouvel emploi ; I.T.S. Canada, à Moncton, 5 emplois.

[Traduction]

Je donne lecture à partir de deux listes. L'une porte sur les emplois supplémentaires, tandis que l'autre donne le nombre d'emplois créés. Je vais lire à partir des deux listes pour que vous puissiez suivre.

Liberty Mutual Insurance of Canada, Saint John, 300 000 \$ en aide gouvernementale, 50 emplois supplémentaires et 43 postes créés ; Marriott Lodging (Canada) Ltd., à Fredericton, 427 500 \$, quelque 95 emplois supplémentaires et 51 postes créés ; Minacs Worldwide Inc., à Riverview, 4 699 000 \$, quelque 635 emplois supplémentaires et 675 postes créés ; Corporation Solutions Moneris, à Sackville, 1 700 000 \$, quelque 200 emplois supplémentaires et aucun poste créé ; MREDC, Virtual-Agent Services, à Minto, 90 000 \$, aucun chiffre d'emplois.

Le Qualiflyer Group, à Moncton, est un cas intéressant. Un montant de 3 600 000 \$ a été annoncé par le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick et par le premier ministre il y a environ un an et demi. L'approbation de 3 600 000 \$ avait été donnée par le Conseil exécutif, mais elle a récemment été annulée par le Cabinet, même si l'annonce a été faite par le premier ministre lors d'une conférence de presse à Moncton. C'est quelque chose que le premier ministre a dit qu'il ne ferait jamais. Vous en souvenez-vous? Ma collègue s'en souvient. Le premier ministre a dit : Nous n'annoncerons pas des emplois. Lorsque nous annoncerons des emplois, ces derniers seront en place. Évidemment, cela n'est pas été le cas du Qualiflyer Group.

La liste continue : RMH Teleservices, à Saint John, 2 880 000 \$, quelque 576 emplois supplémentaires et 600 postes créés ; Rogers Communications — vous souvenez-vous de cette compagnie-là? —, à Moncton, 5 250 000 \$. Il s'agit probablement de l'une des compagnies les plus riches au Canada, mais elle a effectivement reçu 5 250 000 \$ de notre gouvernement pour créer 700 emplois supplémentaires. Cela veut dire avec le temps, mais 70 postes ont été créés jusqu'ici. Spiegel Inc., à Saint John, 3 970 000 \$, quelque 778 emplois supplémentaires, 500 postes créés. Et la liste continue.

Pour un total de 44 190 000 \$, quelque 5 857 emplois ont été annoncés, mais nous pouvons soustraire le Qualiflyer Group du nombre. Voilà en gros. Je pense que, lorsque nous avons fait le calcul le printemps dernier, environ 90 % de l'aide gouvernementale par l'entremise d'Entreprises Nouveau-Brunswick portait sur des emplois dans le secteur de la TI ou des centres d'appels, après que les gens d'en face aient si vertement critiqué un tel type d'industrie lorsqu'ils étaient de ce côté-ci de la Chambre. Ils ont parlé d'emplois bidon, d'emplois Nintendo, d'emplois vite arrivés et vite partis, d'emplois qui disparaîtraient, d'emplois qui ne resteraient pas. Manifestement, les emplois se sont maintenus. Les gens d'en face ont profité du travail du gouvernement précédent. Dieu soit loué, ils ont été précédés d'un gouvernement qui a créé l'élan pour amener de telles compagnies au Nouveau-Brunswick.

077

Comme je l'ai dit plus tôt, je veux parler un peu de la question de l'assurance automobile, car elle est importante. J'ai ici le rapport du Comité spécial de l'assurance des voitures particulières, le rapport définitif sur l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Le rapport a été rendu public en novembre, après que nous l'avons attendu pendant trois mois.

La raison pour laquelle la question est importante, c'est évidemment qu'il s'agit d'une source assez importante de recettes pour le gouvernement, dans le budget déposé mardi. Cela correspond à environ 13 millions en nouvelles recettes depuis mars dernier. Le même ministre des Finances a prédit en mars dernier 28 millions en recettes provenant de la taxe sur les primes d'assurance. Maintenant, à peine six mois plus tard, il prévoit 41 millions. Il s'agit d'une augmentation de 44 %. Comme il s'agit d'une taxe de 3 % sur les primes d'assurance, les recettes augmenteront évidemment en fonction de la hausse des primes.

Si le gouvernement obtient 44 %, ou, du moins, prévoit que les recettes fiscales augmenteront de 44 %, cela veut dire que les personnes âgées et les jeunes du Nouveau-Brunswick, les deux groupes les plus touchés, paieront plus de 44 %. Nous savons que l'augmentation moyenne des primes sera d'environ 44 %, si le ministre a raison, et je suppose qu'il dispose des ressources pour faire le calcul. Si la moyenne est de 44 %, il s'ensuit que les personnes âgées et les jeunes devront probablement composer avec 50 % ou 75 %. J'ai parlé à des personnes qui doivent composer avec des augmentations d'assurance automobile qui atteignent 100 % ou 150 %.

Imaginez mon choque lorsque j'ai vu le chiffre dans l'annexe du discours du ministre, où il indique qu'il prévoit un tel genre de croissance des recettes en question. En voyant cela dans le budget, j'ai été forcé de conclure que le gouvernement n'a guère l'intention de s'attaquer au problème ou même d'y mettre fin. Souvenez-vous qu'il s'agit des prévisions pour l'année prochaine, qui commencera le 1^{er} avril 2003, de sorte qu'il semble que le gouvernement a abandonné toute intention ou tout espoir de même mettre fin aux augmentations des primes d'assurance automobile, puisqu'il prévoit toujours une augmentation de 44 % pour l'année prochaine. Il prévoit cette augmentation pour l'année qui commencera le 1^{er} avril, de sorte qu'il doit avoir abandonné tout espoir d'essayer de s'attaquer au problème en question, qui est des plus graves.

Il n'est pas surprenant qu'il ait fallu un an et demi avant même que les gens d'en face présentent au moins des recommandations. Je sais que les recommandations ne sont pas bien reçues par l'industrie. Je le sais, mais le rapport comporte au moins des recommandations qui pourraient avoir une répercussion, si seulement le gouvernement indiquait quelle suite il entend lui donner. Le gouvernement a pris trois mois avant de rendre le rapport public après que le comité a fini son travail. Le comité a achevé son travail à la fin août, et le rapport n'a été rendu public qu'en novembre — trois pleins mois plus tard. Peut-on imaginer cela? Chaque personne du Nouveau-Brunswick qui a reçu une facture d'assurance au cours de ces trois mois a vu les augmentations simplement s'accumuler, venant s'ajouter à un coût de la vie déjà élevé. Les gens se demandent pourquoi le gouvernement actuel n'intervient pas à cet égard. Ils espèrent malgré tout que leur gouvernement fera quelque chose pour s'occuper du problème, qui est très grave et important. Mais non, absolument rien n'a été fait.

078

Le gouvernement a le rapport depuis trois semaines, mais il n'y a pas eu un seul mot, pas même une recommandation. On aurait pu penser qu'il aurait retenu une ou deux recommandations et dit : Nous nous occuperons de celles-ci. Nous donnerons suite à cette recommandation-ci. Le rapport contient des recommandations auxquelles, pourrait-on penser, le gouvernement pourrait donner suite. Mais non, il n'a pas soufflé mot. Il est difficile de blâmer le gouvernement, lorsque son propre ministre des Finances envisage une augmentation de 44 % dans les recettes provenant des primes. Il ne semble y avoir aucune incitation. En fait, ce semble plutôt le contraire. Cela incite plutôt à faire traîner l'affaire autant que possible. Il s'agit d'un budget désespéré d'un gouvernement désespéré, de sorte que chaque million de dollars en recettes a de l'importance à ses yeux. Pourquoi le gouvernement agirait-il pour s'attaquer à un problème aussi important, alors qu'il dépend tellement de telles recettes?

Examinons le poste en question, rien que lui. L'augmentation des recettes est de 13 millions, et le gouvernement prévoit un excédent de 7 millions au cours de la même année. Si le gouvernement ne disposait pas de ces 13 millions, si les recettes en question étaient stables, il se retrouverait avec un déficit de 6 millions, même en recourant au fonds de stabilisation. Nous l'avons déjà dit : Si la dette augmente de 100 millions, le budget n'est pas équilibré. Or, imaginez à quel point le poste en question, à lui seul, est important pour aider le gouvernement à sauver la face.

Je vous le demande : où est l'incitation? Rien n'incite le gouvernement à s'occuper du problème, et les gens du Nouveau-Brunswick en souffrent. Certaines des recommandations du rapport ne seraient pas si difficiles à appuyer. Examinons celle-ci. Elle a trait à la publicité. Je lis un passage du rapport. La question a pour titre : contrôle de la publicité. Voici ce que dit le rapport :

Le nombre de panneaux publicitaires annonçant les services de juristes spécialisés dans les demandes de règlement afférentes à des accidents d'automobile a augmenté récemment dans plusieurs régions de la province.

Recommandation

Le comité recommande que la question soit renvoyée au Barreau pour étudier la pertinence et la légitimité de la publicité.

Cela semble pas mal simple à faire. Nous voulons simplement renvoyer la question au Barreau pour voir s'il peut s'en occuper. Je sais que des questions se posent. En fait, sauf erreur, la Cour suprême a été saisie de la question. Je ne me souviens pas de quel Barreau il s'agit, mais c'était peut-être celui de l'Ontario. À un moment donné, la publicité a été contestée, et je pense que l'argument avancé était que la liberté d'expression permet aux juristes de faire de la publicité pour leurs services. Il s'agit d'une recommandation très simple. On aurait pensé que le gouvernement, le jour même où le rapport a été rendu public, aurait dit que la surintendante des assurances ou le ministre de la Justice, qui est responsable de la question, écrirait au Barreau du Nouveau-Brunswick pour signaler la recommandation contenue dans le rapport et citer celle-ci. Trois semaines ont été perdues, rien que sur la question, et il s'agit d'une recommandation très facile.

Une autre question entourant l'assurance automobile est le télémarketing. En fait, la députée de Bathurst m'a signalé la semaine dernière que son père, qui a 89 ans, est allé voir son courtier. Le courtier a dit : Je ne peux plus vous assurer. Votre assureur ne veut pas renouveler votre police, mais je peux vous diriger vers la Facility Association. Le père a un permis de conduire. Il conduit encore et il est capable de conduire. Son assurance augmentera énormément. Je n'ai pas le chiffre, mais cela importe peu. Il lui fallait payer 2 300 \$ en assurance. Toutefois, le courtier a dit : Je vous suggère de composer ce numéro-ci. Il s'agissait d'un numéro 1-800, et, en fait, l'appel était dirigé vers le Québec, vers la Banque Royale, je crois.

[Original]

Donc, M. Chiasson a signalé ce numéro 1-800 au Québec et a parlé à un agent de la Banque Royale, qui lui a offert une assurance automobile à partir du Québec. Le coût de l'assurance automobile de M. Chiasson est d'environ 1 500 \$. C'est 800 \$ de moins, vendu à partir du Québec. Tout cela a été suggéré par le courtier de M. Chiasson, qui lui a dit : Je ne devrais pas vous dire cela, mais essayez ceci.

079

L'assurance est vendue à partir du Québec, par téléphone, pour 800 \$ de moins. Cela démontre un peu le problème. Le comité a soulevé et étudié cette question importante. Cela touche les petites entreprises du Nouveau-Brunswick, comme les courtiers d'assurance dans ma communauté. Il y en a à Shediac et dans presque toutes les petites communautés du Nouveau-Brunswick. Cela touche des centaines d'emplois. Je ne blâme pas le consommateur ; il essaiera de trouver des moyens d'économiser et de joindre les deux bouts.

(Exclamation.)

M. Richard : Ils n'ont pas le choix. C'est exactement cela. M. Chiasson a 89 ans et est à sa pension. C'est sûr que, s'il peut économiser 800 \$, qui peut le blâmer?

[Traduction]

Le comité s'est penché sur la question du télémarketing en assurance automobile. Permettez-moi de lire un passage du rapport :

Les membres du comité se préoccupent du télémarketing en assurance automobile et de ses effets sur l'accès aux marchés intermédiaires. Certains télévendeurs ne sont pas établis au Nouveau-Brunswick et, de ce fait, ne sont peut-être pas titulaires d'une licence du bureau du surintendant. Ces vendeurs visent dans la province une clientèle qui se laisse facilement convaincre par des bas prix. La pratique a quatre conséquences :

- *Les télévendeurs choisissent souvent les « meilleurs » clients et clientes, laissant aux courtiers locaux le soin de s'occuper d'une clientèle moins intéressante qui doit payer des primes plus élevées selon le degré de risque qu'elle présente.*
- *Deuxièmement, il est clair que les revenus générés au moyen du télémarketing en assurance ne sont pas récupérés localement mais probablement hors de la province.*

C'est le cas, en l'occurrence. La Banque Royale a évidemment des succursales au Nouveau-Brunswick, mais l'appel a été fait à un bureau au Québec.

- *En règle générale, les télévendeurs ne signalent pas à la clientèle qu'un sinistre imputable entraîne souvent le non-renouvellement de la police. Une fois arrivée la date de renouvellement de la police, le client ou la cliente, qui se retrouve sans assurance, doit tenter de retourner à son agence ou à son courtier néo-brunswickois.*

Je suppose que, à l'âge de 89, on ne se soucie pas trop de cela.

Toutefois, le courtier original est souvent incapable de servir le client ou la cliente dont la police n'a pas été renouvelée par le télévendeur. Si jamais le courtier original peut offrir une police, les primes sont habituellement beaucoup plus élevées.

Le comité qui s'est penché sur la question a formulé la recommandation suivante :

Le comité recommande que le télémarketing en assurance soit exercé en vertu de licences plus rigoureuses et soit réglementé plus strictement et que le bureau du surintendant s'occupe de l'application des règlements relatifs au télémarketing en assurance.

Bien sûr, le raisonnement, en l'occurrence, est que, si l'on permet aux télévendeurs d'écrémer le marché, ce qui veut dire en extraire les meilleurs clients et clientes...

(Exclamations.)

M. Richard : C'est effectivement une sélection.

Les autres clients et clientes au Nouveau-Brunswick qui n'ont pas la même possibilité finiront alors par payer des primes plus chères, car ces dernières sont en fonction des territoires au Nouveau-Brunswick et des demandes de règlement qui y correspondent. Cela fera donc augmenter les primes pour le reste des gens du Nouveau-Brunswick, mais cela fera aussi augmenter les recettes fiscales du gouvernement. Ce dernier n'a rien fait pour s'occuper d'un tel problème non plus.

Le comité s'est aussi penché sur la question de la croissance des marchés intermédiaires. Je cite :

Le comité recommande que la CESP assure la présence et la croissance continues de marchés intermédiaires en prenant des décisions rapides sur les tarifs déposés par la Facility Association.

Il s'agit d'une recommandation pas mal facile à adopter et à mettre en oeuvre. Pourtant, le ministre de la Justice n'a pas soufflé mot sur le sujet. Là encore, la recommandation reste dans le rapport et ne fait l'objet d'aucun suivi, malgré le fait que la question est soulevée à l'Assemblée législative depuis un an et demi.

J'arrive à la rubrique qui porte sur le bureau du surintendant des assurances. La recommandation est plutôt facile. Je cite :

Le comité recommande qu'un effort concerté entre le bureau du surintendant des assurances et la Commission des entreprises de service public soit mené pour traiter, surveiller et gérer l'assurance automobile, afin qu'il soit absolument certain que le gouvernement est bien informé et pleinement au courant des nouveaux enjeux.

080

Le comité recommande en outre la révision et la modification de la mission et des attributions du bureau du surintendant afin qu'elles cadrent avec les recommandations du présent rapport.

Il s'agit de recommandations pas mal faciles à mettre en oeuvre. Cela ne se répercutera pas sur les primes d'assurance, mais on aurait cru que le gouvernement, le même jour où il a rendu le rapport public, aurait annoncé qu'il serait disposé à agir à cet égard. Ce n'est pas une grosse affaire. Cela coûte très peu, mais le gouvernement actuel n'a pas pipé, n'a pas soufflé mot. On aurait cru que, pendant que je donne la réplique au budget, depuis cinq heures et 50 minutes, le gouvernement aurait pu donner suite à deux ou trois des recommandations en question. Mais non. Pas un seul mot. Rien.

Voici une recommandation intéressante. Elle a trait à la réglementation des preuves d'assurance. J'aurais aimé que la ministre de la Sécurité publique puisse participer au débat cet après-midi, car elle a terriblement failli à ses responsabilités lorsque, plus tôt cette année, elle a décidé que Services Nouveau-Brunswick n'exigerait plus une preuve d'assurance pour le renouvellement des permis de conduire.

Le comité n'était assurément pas d'accord. Il a recommandé des mesures très strictes pour veiller à ce

que les personnes qui conduisent aient de l'assurance. C'est une question importante. C'est une question importante du point de vue de la sécurité. De nombreuses personnes sont exposées à des risques. Elles sont exposées à un risque non seulement pour elles-mêmes, si elles ont un accident et qu'elles n'ont pas une couverture suffisante — auquel cas elles pourraient être ruinées —, mais aussi pour toute autre personne sur la route. Si elles ont un accident et que l'autre personne n'est pas assurée, leur chance d'obtenir une indemnisation suffisante est grandement réduite. Les gens qui ne peuvent payer leur assurance automobile sont des personnes qui ne disposent pas d'actif appréciable pour commencer. La plupart de ces gens n'ont pas un revenu élevé. J'ai parlé la semaine dernière à un courtier du Nord-Ouest, qui m'a dit que de plus en plus de ses clients et clientes annulent leur assurance et qu'il sait qu'ils conduisent sans assurance.

Par conséquent, je pense que la recommandation suivante est pas mal judicieuse, et j'ai soulevé la question à l'Assemblée législative à maintes reprises :

Le comité recommande que l'assurance des automobiles soit directement liée à leur immatriculation grâce au processus suivant de surveillance et d'application des lois :

- *imprimer directement l'information relative à l'attestation d'assurance sur le certificat néo-brunswickois d'immatriculation des véhicules, en indiquant clairement que l'annulation de l'assurance entraîne l'annulation de l'immatriculation ;*

C'est facile à faire.

- *élaborer les procédés à l'aide de technologie de l'information fournie par le secteur des affaires électroniques ;*

Là encore, il s'agit du secteur de la TI, qui a été si bien développé par le gouvernement précédent.

- *synchroniser les dates d'échéance et de renouvellement des immatriculations et des assurances ;*
- *utiliser des autocollants de plaque d'immatriculation comme preuve ;*
- *obliger ceux et celles qui veulent annuler leur assurance à remettre leurs plaques d'immatriculation.*

Le gouvernement n'a pas réagi à cet égard. Je suppose que cela aurait pu être discuté au Cabinet. La ministre de la Sécurité publique aurait pu dire : Attendez un instant. Cela va me faire paraître mal. J'ai décidé le printemps dernier qu'on ne serait pas obligé de présenter une preuve d'assurance pour le renouvellement de l'immatriculation de voiture. Cela va me faire paraître mal. Elle pourrait faire valoir, au sein du Cabinet, de ne pas accepter la recommandation, parce qu'elle perdrait la face. Toutefois, il s'agit d'une bonne mesure qui protège les gens du Nouveau-Brunswick. C'est la bonne chose à faire. Le gouvernement devrait moins se soucier de sa crédibilité et de son image et se soucier plus de faire

ce qu'il faut faire pour les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce qu'il fera au sujet de la recommandation en question, j'espère.

Il y a d'autres bonnes recommandations, telles qu'envisager une procédure d'arbitrage pour essayer de réduire les frais de justice pour le règlement de bon nombre de sinistres. Ce pourrait être une façon de réduire les frais connexes. Bien sûr, chaque fois que les tribunaux sont saisis d'une demande de règlement, la compagnie d'assurance est obligée de se défendre, de sorte que ses frais de justice à elle aussi sont assez élevés.

081

Là encore, il s'agit d'une suggestion bien plus complexe que d'autres recommandations dont j'ai parlé, mais je pense que le gouvernement devrait l'envisager afin de réduire le coût du règlement des sinistres liés à l'assurance automobile. Si l'on réduit ce coût, on devrait alors pouvoir réduire les primes ou du moins contenir les augmentations des primes. Voilà quelque chose que le ministre des Finances ne désire probablement pas voir, car il mise sur des augmentations des primes.

Il y a une bonne recommandation sur la sensibilisation. Par exemple, le comité affirme que nous devrions renforcer le programme de permis gradués. Qui serait contre cela? Nous devrions instituer des cours de sécurité au volant obligatoires pour tous les nouveaux conducteurs et conductrices. J'appuie cela. Si nous réduisons le nombre d'accidents, il ne fait aucun doute que nous réduirons le nombre de demandes de règlement. Si nous réduisons le nombre de demandes de règlement, nous réduirons les sommes versées par l'industrie. Si nous y parvenons, nous devrions pouvoir, avec le temps, réduire les primes que nous payons tous pour l'assurance automobile. Je ne sais pas si le ministre des Finances est tellement d'avis que c'est une bonne idée, mais je pense que cela est bon pour les gens du Nouveau-Brunswick, de sorte que c'est quelque chose que nous devrions examiner de très près.

Il y a d'autres recommandations, telles que :

- *rendre obligatoire un examen de la vue par la Direction des véhicules à moteur (ou une preuve de vision suffisante pour conduire fournie par un ou une optométriste titulaire de permis) tous les 10 ans ;*

Cela ne nuit pas et n'est pas difficile à mettre en pratique. Évidemment, cela ajoute une exigence, mais, là encore, si cela peut...

(Exclamation.)

M. Richard : Oui, nouvelle vision Nouveau-Brunswick, ou meilleure vision Nouveau-Brunswick.

- *rendre les cours de sécurité au volant obligatoires pour les récidivistes déclarés coupables d'infractions aux articles du Code criminel du Canada portant sur les véhicules ;*

C'est une recommandation pas mal raisonnable. Le gouvernement n'a pas soufflé mot sur cette recommandation-là non plus.

- *renforcer les programmes scolaires de sécurité routière ;*
- *mettre l'accent sur des programmes de sensibilisation visant à prévenir les accidents, les pertes de vie et les blessures.*

Là encore, ce sont des recommandations très raisonnables, tout à fait sensées. On aurait cru que le gouvernement aurait réagi à au moins quelques-unes, afin de s'attaquer à une question très difficile, qui cause vraiment beaucoup de difficulté aux gens du Nouveau-Brunswick et, comme je l'ai déjà dit, aux gens les plus pauvres au Nouveau-Brunswick.

Il s'agit d'une question importante. Or, ceci figure directement dans le budget. Le chiffre a trait aux nouvelles recettes fiscales du gouvernement en provenance des primes d'assurance. Cela me préoccupe que le gouvernement n'est pas vraiment pressé de voir à ce que les primes d'assurance soient abordées, car cela est à l'avantage du gouvernement. Il y a un conflit d'intérêts ici, très manifestement. Dans le cas des ministres, leur conflit est probablement encore pire, car ils veulent protéger les recettes, mais ils ne paient aucune assurance pour leurs véhicules. Ils conduisent des voitures du gouvernement, et le gouvernement n'assure pas ses véhicules. Il pratique l'auto-assurance. Si l'on siège au Cabinet, on n'est pas vraiment touché par la question. On n'est pas beaucoup touché par la question. On a une voiture fournie par le gouvernement, on ne paie pas d'assurance, et on a des recettes qui rentrent à un taux de 44 % de plus, d'un budget à l'autre. Cela m'inquiète ; cela m'inquiète vraiment.

Une autre recommandation porte sur la sécurité de l'utilisation des routes. Encore une fois, c'est une recommandation très importante. Je me souviens que, lors de la discussion en comité, l'intention était d'essayer de réduire le nombre d'accidents.

En ce qui concerne les récidivistes qui ont commis des infractions au Code criminel du Canada (CCC) liées à la conduite d'un véhicule, le comité recommande que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

- *mettre en place un barème d'amendes progressives ;*
- *retirer les droits de conducteur, avec appel après cinq ans, aux récidivistes auteurs d'infractions au CCC et aux personnes inculpées d'infractions à la législation relative à la conduite avec facultés affaiblies ;*
- *veiller à l'établissement de lignes directrices plus rigoureuses à l'intention des contrevenants en question pour le rétablissement des droits de conducteur.*

Le vice-président : Il est maintenant 18 heures. Le temps est épuisé pour aujourd'hui.

M. Richard : Comme le temps passe vite, Monsieur le vice-président.

082

L'hon. M. Green : Ce sont plus d'applaudissements que la personne qui détient le titre de chef de l'opposition a jamais reçus au caucus.

(**L'hon. M. Green** propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 17 h 59.)

[Original]

Jour de séance 17

Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 17 décembre 2002

[.....]

047

Débat sur la motion 54 (débat sur le budget)

M. Richard reprend le débat ajourné sur la motion 54 en ces termes : Je suis très heureux de reprendre la parole aujourd'hui dans le débat sur le discours du budget, puisqu'il mérite toute l'attention qu'il reçoit. Le député du comté d'Albert, qui fait des commentaires à partir de son siège qui est placé à côté du vôtre, Monsieur le président, devrait avoir honte du geste obscène qu'il a fait et que j'ai vu de mes yeux cet après-midi. Je ne pense pas que les électeurs de son comté seraient fiers de lui, suite au geste obscène qu'il a fait cet après-midi à partir de son siège.

048

Rappel au Règlement

M. McGraw : Une décision a déjà été prise par le président de cette illustre Chambre à ce sujet cet après-midi. Je pense qu'il est tout à fait non approprié de la part du député de Shédiac—Cap-Pelé d'insinuer que le député d'Albert lui a fait, d'une façon quelconque, un geste spécial. Ce point a déjà été apporté à la Chambre, et le président de cette Assemblée a déjà pris une décision à cet égard.

M. Richard : Sur le rappel au Règlement, je veux dire que le président de l'Assemblée n'a pas décidé que ce n'était pas un rappel au Règlement. Le président a dit qu'il n'avait pas vu le geste ; il y a toute une différence. Il a dit qu'il n'avait pas vu le geste, mais, moi, je l'ai vu! J'ai vu le geste du député

d'Albert. Je l'ai vu plus d'une fois, et il devrait avoir honte. Les électeurs de sa circonscription doivent avoir honte de leur député, qui fait un geste obscène à l'Assemblée législative.

[Traduction]

Le vice-président : Il y a eu une décision antérieure par l'autre vice-président. Il n'a pas vu le geste et il a statué que le rappel au Règlement était irrecevable. Veuillez poursuivre.

[Original]

(Exclamations.)

M. Richard : Je ne conteste pas la décision du président. Écoutez-moi bien. J'ai tout simplement dit que j'ai vu le geste du député d'Albert.

[Traduction]

Le vice-président : Je demanderais au député de poursuivre ses observations sur le budget. Une décision a déjà été rendue sur le sujet.

[Original]

(Exclamations.)

M. Richard : Je ne conteste pas la décision du président de la Chambre. Je veux être clair là-dessus. J'ai vu le geste du député d'Albert, un geste inacceptable.

[Traduction]

Le vice-président : Je devrai vous demander de cesser de parler du sujet. Il a déjà fait l'objet d'une décision. Veuillez poursuivre vos observations sur le budget.

M. Richard : Je ne vous blâme pas d'être embarrassé. C'était embarrassant pour nous tous.

(Exclamations.)

[Original]

Débat sur la motion 54 (débat sur le budget)

M. Richard : Le ministre des Transports est bien placé pour se lamenter. Il se lève à la Chambre pour défendre un amendement qui devrait l'humilier lui-même après trois ans d'inaction dans le nord du Nouveau-Brunswick. Il tente de dire qu'il cherche la coopération des parlementaires, alors qu'il inclut des phrases qui sont complètement fausses. Il devrait avoir honte. On sait que l'ancien gouvernement a mis plus d'argent dans un seul pont dans la circonscription du ministre du Tourisme et des Parcs que ce gouvernement en a dépensé...

[Traduction]

Le vice-président : Je vous demanderais de vous adresser à la présidence. Les choses se réchauffent

un peu. Veuillez donc faire cela.

[Original]

M. Richard : Justement, je m'adresse à la présidence ; au contraire, je m'adresse à la présidence. Je comprends pourquoi le ministre ne s'est jamais présenté à la direction de son parti. S'il était si fort, s'il en était capable, il se présenterait.

(Exclamation.)

M. Richard : Tout le monde connaît vos capacités. C'est justement le point.

Rappel au Règlement

M. McGraw : J'estime que, quand un parlementaire s'adresse à un autre parlementaire et qu'il dit : Je connais « vos » capacités, l'utilisation du mot « vos » démontre clairement qu'il ne s'adresse pas à la présidence mais plutôt directement à ce parlementaire. De plus, j'encourage le député de Shediac—Cap-Pelé à faire attention et à faire des efforts pour parler du budget.

[Traduction]

M. S. Graham : J'aimerais bien que le député de Centre-Péninsule laisse le député de Shediac—Cap-Pelé poursuivre le débat. Son objection n'est pas valable. Je respecte votre jugement pour faire valoir une telle chose.

Le vice-président : Je suggérerais au député de Shediac—Cap-Pelé de poursuivre le débat mais de s'adresser à la présidence, plutôt que directement à un autre parlementaire.

Débat sur la motion 54 (débat sur le budget)

M. Richard : Je ne manquerai pas de le faire. Je vous remercie de m'en donner l'occasion.

J'ai effectivement beaucoup plus à dire sur le budget, qui est absolument terrible. Il va à l'encontre de tout ce que le gouvernement actuel dit depuis trois ans et demi. Il va à l'encontre de l'utilisation qui, selon l'ancien ministre des Finances, serait faite du Fonds de stabilisation financière. C'est un désaveu complet de ce que le gouvernement a dit qu'il ferait.

049

Je ne peux concevoir comment les membres du gouvernement actuel peuvent prendre la parole et défendre le budget à l'Assemblée législative. D'ailleurs, je ne leur accorde pas trop l'occasion de le faire. Je l'admets. Les gens d'en face auront d'autres occasions, et je ne peux concevoir que, dans les réunions de caucus qu'ils ont eues...

(Exclamations.)

Le vice-président : À l'ordre.

M. Richard : En fait, si les gens d'en face pensent que je les aide, ce n'est pas ce que j'entends dans ma circonscription et des personnes qui ont pris le temps de m'écrire ou de m'envoyer un courriel ces derniers jours. Les gens d'en face ont droit à leurs opinions, et c'est parfait. Ils pourront exprimer leurs opinions un bon jour, mais pas d'ici quelques jours, peut-être, pendant que nous continuons à débattre le budget.

Je veux être clair. Je suis sûr que, un bon jour, le ministre des Transports aura son tour. Certains diraient qu'il a déjà eu son tour, et, en fait, je suis certainement de ceux-là.

Le ministre parle de l'éditorial de *L'Acadie Nouvelle*.

[Original]

Ça ne me fait rien de parler de *L'Acadie Nouvelle*. D'ailleurs, je cite l'éditorial d'hier de Michel Doucet :

Considérons quelques-uns des dossiers qui requièrent une attention urgente : l'équité salariale, les effectifs médicaux, la situation des étudiants postsecondaires, les routes du Nord et d'ailleurs, le dossier de l'énergie, etc. On se demande bien comment il se fait que des parlementaires trouvent encore le temps de faire des blagues.

Il y a environ un mois, nous avons déposé une série de motions qui traitent justement de ces questions importantes : l'équité salariale, l'assurance automobile, la situation des étudiants postsecondaires, l'embauche de médecins et d'infirmières dans le système de soins de santé, et j'en passe. Un mois plus tard, nous parlons toujours de la motion 1, la première motion déposée par mon chef le 20 novembre dernier. Savez-vous pourquoi? Parce que le gouvernement exerce de l'obstruction systématique sur la motion 1 pour ne pas se rendre aux motions importantes. Par exemple, il y a la motion 10, qui a été déposée et qui exhorte le gouvernement à poursuivre activement un objectif pour que la *Loi sur l'équité salariale* s'applique au secteur privé. Elle exhorte aussi le gouvernement à modifier la *Loi sur l'équité salariale* pour qu'elle s'applique à toutes les parties du secteur public. Le gouvernement ne veut pas que l'on se rende à cette motion, parce qu'il a un dossier terrible à défendre. Il n'a rien fait.

En fait, le ministre responsable, lorsqu'il s'est levé à l'Assemblée législative l'année dernière, ne savait même pas ce qu'était l'équité salariale. Il n'est pas étonnant que le gouvernement ne veuille pas que l'on se rende à cette motion. Le gouvernement exerce, lui-même, de l'obstruction systématique pour empêcher que l'on débattre de ces questions importantes. Il fait traîner la motion 1 et continuera de le faire.

Ensuite, ce gouvernement a le culot de m'accuser de faire perdre le temps des parlementaires. Je n'occupe que le temps qui est prévu par le Règlement, et il est clair. Le critique financier a un temps illimité, jusqu'à six jours, pour débattre du budget. C'est une vieille tradition du système parlementaire britannique qui souligne le système démocratique dont on bénéficie au Nouveau-Brunswick. Cette

tradition est aussi vieille que l'historique parlementaire du Canada.

Je ne fais qu'exercer un droit fondamental dans le système démocratique. Si on trouvait que c'était déraisonnable pour un critique financier de parler plus longtemps qu'une heure, on amenderait la tradition et le Règlement. Mais ce dernier est clair dans notre livre et il est là pour une raison. Je ne fais qu'exercer un droit qui existe depuis des décennies, en fait, depuis des siècles, et je pense qu'il est important de pouvoir le faire.

050

D'ailleurs, je ne suis que très peu impressionné par les critiques des journalistes à ce sujet parce que, si on regarde les débats sur les budgets du printemps dernier, du printemps précédent ou du printemps d'avant, on verra que les journaux n'ont presque rien dit. Les discours des parlementaires des deux côtés de la Chambre, qu'ils soient de l'opposition ou du gouvernement, sur les budgets en question n'ont pas su intéresser les journalistes. On trouvera que très peu de textes concernant les débats sur les budgets.

Cette année, on en parle beaucoup plus. C'est une des raisons pour lesquelles je suis debout depuis plus de six heures maintenant. À mon avis, il est important de porter une attention sur un budget lamentable, qui va chercher de l'argent dans les poches des contribuables. C'est, en fait, en flagrante contradiction avec ce qu'ont dit le premier ministre, le ministre des Finances et l'ancien ministre des Finances.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de savoir toute la vérité. Si les journaux ne veulent pas couvrir les discours des parlementaires sur un sujet aussi important, j'ai l'obligation de parler aussi longtemps qu'il le faudra pour attirer leur attention. D'ailleurs, cela fonctionne. La preuve, c'est que les journaux prêtent justement une attention au débat qui a lieu. D'ailleurs, les électeurs de ma circonscription m'ont encouragé à continuer le débat, en fin de semaine. Ils m'ont encouragé à continuer le débat parce que, chaque jour, ils apprennent des nouveaux détails sur ce budget.

Aujourd'hui même, on a appris que les compagnies d'assurance ont des arriérés de 7 millions de dollars sur l'argent qu'elles ont perçu auprès des titulaires de polices d'assurance, y compris les polices d'assurance automobile. C'est de l'argent qu'elles n'ont pas remis au gouvernement du Nouveau-Brunswick. C'est scandaleux de voir que le gouvernement ne s'empresse pas de traiter de cette question.

On n'est pas surpris lorsqu'il perçoit, à son tour, des millions, en fait, 13 millions de dollars additionnels en taxes sur les primes d'assurance automobile. Le gouvernement bénéficie d'une augmentation de 44 % des taxes sur les primes d'assurance automobile. Ce n'est pas étonnant qu'il ne s'empresse pas de traiter de cette question importante, qui est un fardeau pour tous les consommateurs d'assurance automobile du Nouveau-Brunswick, peu importe où ils demeurent. On sait que le fardeau est encore plus élevé pour les personnes âgées et les jeunes, qui sont particulièrement touchés par la hausse des primes d'assurance automobile.

Donc, je ne m'inquiète pas du tout, encore moins, lorsque je lis la chronique d'aujourd'hui dans le *Daily Gleaner*, écrite par Brent Taylor, l'ancien député Coriste à l'Assemblée législative. M. Taylor devrait savoir mieux que quiconque que chaque minute que je passe à débattre de ce budget serait une minute passée à débattre autrement de ce budget. Absolument aucun temps n'est gaspillé par mon débat. Le Règlement prévoit six jours de débats sur le budget. Le leader parlementaire du gouvernement voulait réduire ce temps de débat à quatre jours. C'est inacceptable! Aucun temps n'est gaspillé par mon discours, et je continuerai à analyser ce budget.

D'ailleurs, je bénéficie de l'appui inconditionnel des membres de l'opposition, y compris celui de la chef du Nouveau Parti démocratique, avec qui j'ai discuté de mon discours. Ce sont donc les gens du gouvernement, c'est clair, qui voudraient bien que j'arrête de parler de ce budget. Qui peut les blâmer? C'est un budget désastreux, qui confirme que, pour la deuxième année consécutive, le Nouveau-Brunswick enregistre un déficit dans le budget ordinaire. C'est la première fois depuis 1994-1995, et c'est honteux!

Le premier ministre se lève et insulte l'intelligence des gens du Nouveau-Brunswick en disant qu'il y avait un déficit de 264 millions de dollars en 1998-1999, mais il sait mieux. Non seulement devrait-il savoir mieux, mais il sait mieux. Il sait que le déficit de 1998-1999 est le résultat d'une dépréciation sur Point Lepreau qui vaut des dizaines de millions de plus que les 164 millions. C'est une dépréciation sur une période de 20 ans, qui a été prise dans une année. Le budget de fonctionnement était équilibré en 1998-1999. Le premier ministre sait mieux que cela.

051

Il sait également que c'est la première fois depuis 1994-1995 que le gouvernement fonctionne à déficit dans son budget ordinaire et dans son budget de fonctionnement. C'est troublant pour les gens du Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui et pour ceux qui devront tenter, tant bien que mal, de rétablir l'ordre dans les finances publiques de la province, mais ce n'est pas nouveau.

Après les prochaines élections, on verra un gouvernement libéral prendre la gouverne de la province du Nouveau-Brunswick, je n'en doute pas du tout. Ce sera, encore une fois, un gouvernement libéral qui devra assainir les finances publiques de la province et en prendre les responsabilités, ce qui prendra peut-être un an ou deux.

Cela a été le cas au fédéral depuis 1993. Le député de Campbellton en sait quelque chose, parce qu'il a perdu son siège. Cela n'arrive pas à tout le monde, mais à beaucoup de gens, et on ne le souhaite à personne. Je ne devrais pas aller trop loin ; je ne veux pas dire qu'on le souhaite à personne. À ce moment-ci, on ne le souhaite à personne, mais, l'année prochaine, on pourrait changer d'idée.

D'ailleurs, je suis convaincu que plusieurs membres du gouvernement perdront leur siège, en partie en raison de ce budget et de la mauvaise gestion qu'ils ont appliquée aux finances publiques du Nouveau-Brunswick. C'est dommage, parce que ce n'était pas nécessaire.

L'Acadie Nouvelle a dit la semaine dernière que le gouvernement de M. Lord a profité de quatre années d'activités économiques sans pareilles dans l'histoire du Nouveau-Brunswick, comme la construction de routes — comme vient de le dire l'ancien ministre des Transports —, à un rythme historique, qui a favorisé la création de centaines et de milliers d'emplois dans la province.

Ce gouvernement a également bénéficié de la construction d'un gazoduc et d'une remise à jour de la raffinerie pétrolière de Saint John, qui a créé jusqu'à 2 000 emplois pour quelques années. Le gouvernement actuel a bénéficié des activités économiques d'un gouvernement qui ne se fatiguait pas. L'ancien gouvernement allait chercher des emplois partout au pays pour les ramener au Nouveau-Brunswick ; il était même accusé de voler des emplois dans d'autres provinces.

Comme le disait *L'Acadie Nouvelle*, le gouvernement Lord a hérité d'une situation financière très avantageuse, mais il a gaspillé ces avantages avec de très mauvaises décisions qui étaient tout à fait irresponsables. La première de ces décisions est le Programme de retraite anticipée volontaire, qui a coûté au-delà de 70 millions de dollars. Le vérificateur général a conclu que ce programme n'était pas nécessaire pour le Nouveau-Brunswick. Le vérificateur général dit que, de toute façon, ces gens auraient pris leur retraite dans un an ou deux. Pourquoi serait-il nécessaire de dépenser 73 millions de dollars pour les encourager à prendre leur retraite? La réponse du gouvernement était que l'on éliminerait 1 300 emplois, ce qui réduirait la fonction publique et ferait économiser des millions de dollars.

Si on regarde le budget de cette année, on se rend compte qu'il y a plus d'employés dans la fonction publique aujourd'hui, c'est-à-dire plus de postes équivalents à temps plein aujourd'hui, qu'il y en avait lorsque le ministre des Finances a déposé son Programme de retraite anticipée volontaire.

On n'a donc pas économisé un sou, et on a dépensé 73 millions de dollars. Imaginez, avec ces 73 millions de dollars, ce qu'on aurait bien pu construire des routes dans le nord du Nouveau-Brunswick, comme la voie de détournement de Tracadie. Pas un sou n'a été affecté à cette voie depuis les élections de 1999, tandis que le gouvernement ouvrait la fenêtre de l'Assemblée législative et jetait ces 73 millions de dollars à l'extérieur, gaspillés sur le Programme de retraite anticipée volontaire qui n'était pas nécessaire.

052

On aurait pu compléter la construction de la voie de détournement de Tracadie, mais on ne l'a pas fait. Quelle honte pour ce gouvernement! On aurait pu prendre ces 73 millions de dollars et continuer à améliorer la route 11. On aurait pu construire des voies de dépassement sur la route 11 et la rendre plus sécuritaire depuis trois ans, depuis les élections de 1999, mais on ne l'a pas fait, encore une fois. On aurait pu prendre ces 73 millions de dollars et améliorer la route 17, mais on ne l'a pas fait. On a carrément et honteusement gaspillé, d'une façon irresponsable, 73 millions de dollars.

Ces parlementaires ne disent rien, pas un seul mot sur ce vol de fonds des contribuables du Nouveau-Brunswick. Quelle honte et quel manque de rectitude politique!

Ce gouvernement a trahi les électeurs du Nouveau-Brunswick en promettant — c'était clair lorsqu'il a été élu —, de gérer plus intelligemment. Il n'y a rien d'intelligent à gaspiller 73 millions de dollars de la sorte. C'est de cette façon qu'il a manqué à sa parole.

Je pense que c'est justement une des façons qui ont permis au gouvernement de se rendre à la position dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. C'est une position qui coûtera cher aux gens du Nouveau-Brunswick. Mais c'est seulement un exemple. On pourrait aussi parler du débâcle que représente l'annulation, je devrais peut-être dire le remplacement, du péage par un péage caché.

[Traduction]

Nous connaissons le prix que les contribuables ont dû payer pour la promesse malavisée et irréfléchie d'abolir les péages, alors que nous savons que les péages n'ont même pas été abolis. Ils sont encore payés chaque jour, mais ils sont payés par les contribuables du Nouveau-Brunswick, pour un montant de presque 100 000 \$ par jour. Quelle promesse irréfléchie et irresponsable à faire et qu'il a été encore plus irresponsable de tenir.

Nous savons que la promesse a immédiatement coûté 34 millions. Un chèque de 34 millions a été établi à l'ordre de MRDC, juste pour renégocier le contrat. Combien de travaux routiers ces 34 millions nous auraient-ils permis de réaliser au Nouveau-Brunswick? Beaucoup. C'est beaucoup d'argent, 34 millions.

(Exclamations.)

M. Richard : Le député de Campbellton dit... C'est beaucoup d'argent. Nous aurions pu construire la voie de détournement de Tracadie, nous aurions pu construire des routes à quatre voies, et nous pourrions pu sauver des vies. Toutefois, les gens d'en face ont pris les 34 millions et les ont jetés par la fenêtre de la Chambre de l'Assemblée législative. Bien, pas tout à fait. Les gens d'en face ont établi le chèque à l'ordre de MRDC, la multinationale qui a construit la route en question et l'a bien construite. Elle est excellente, la route de Moncton à Fredericton. C'est une route très sécuritaire. Quiconque l'utilise en est content. Je le fais au moins deux, parfois quatre, fois par semaine. C'est une excellente route, et établir un chèque de 34 millions à l'ordre de MRDC juste pour renégocier un contrat était une façon irresponsable de gouverner et sûrement pas de la gestion intelligente.

Si c'était tout, nous pourrions dire : Je suppose que le premier ministre voulait tenir une mauvaise promesse. Ce n'était pas son argent. C'était l'argent des contribuables. Alors, le premier ministre estimait qu'il pouvait tout simplement établir un chèque et faire cela. Toutefois, ce n'était malheureusement pas tout. Cela n'a pas fini là. En fait, très peu de temps après l'élection, MRDC a écrit au gouvernement et lui a dit : Nous savons que vous avez promis d'abolir les péages, de sorte que nous devriez savoir...

(Exclamations.)

M. Richard : J'ai toute la semaine.

MRDC a écrit au premier ministre, au gouvernement, au ministère des Transports, et a dit : Le contrat nous oblige à construire des postes de péage. Nous savons que vous avez promis de ne pas percevoir les péages, de sorte que, si vous ne voulez pas que nous procédions à la construction de ces postes de péage, veuillez nous le laisser savoir. MRDC n'a eu aucune réponse. Le gouvernement ne s'est même pas donné la peine de répondre à la lettre. Alors, MRDC a procédé à construire des postes de péage à un coût d'environ 6 millions. Le premier ministre et le ministre des Transports ne se sont même pas donné la peine de répondre à la lettre de MRDC et ont permis que la compagnie aille de l'avant.

Le pire, c'est que les gens d'en face ont ensuite payé à MRDC un autre montant de 3 millions pour démolir les postes de péage qui n'auraient pas dû être érigés en premier lieu. Est-ce gérer de façon plus intelligente? Je vous le demande : Est-ce gérer de façon plus intelligente? Quel terrible gaspillage de l'argent des contribuables. Je suppose que les ministres ont dû s'asseoir — le député de Grand Bay-Westfield faisait alors partie du Cabinet — et dire : Eh bien, ce n'est pas notre argent. Qu'est-ce que ça peut bien faire? Faisons-le. Dépensons l'argent. Laissons MRDC construire les postes de péage, puis nous la paierons pour qu'elle les démolisse.

Comme si ce n'était pas suffisant, les gens d'en face ont ensuite remis après coup un autre chèque de 25 millions à MRDC. Cela fait bien plus de 60 millions, et pour quoi faire? Pour que les contribuables du Nouveau-Brunswick remettent chaque mois un chèque aux prêteurs afin de payer la route. Cela porte atteinte à notre budget. Nous avons renoncé à environ 30 millions de dollars, selon ce que le sous-ministre des Transports a dit, en réponse à ma question, lorsqu'il a comparu devant notre Comité des comptes publics. Nous avons renoncé à environ 30 millions par année en recettes que nous aurions pu utiliser pour construire des routes, des routes plus sécuritaires, pour sauver des vies au Nouveau-Brunswick. Nous avons renoncé à ces recettes pour une raison politique futile, et, par conséquent, des vies ont été perdues.

Le gouvernement actuel a le culot de qualifier le budget actuel de responsable. Eh bien, le budget ne l'est pas. Les gens du Nouveau-Brunswick connaissent la vérité, et c'est la raison pour laquelle je suis en train de faire ce que je fais.

Chaque jour, le gouvernement recourt à toutes sortes de tactiques pour éviter de faire face à des questions au Nouveau-Brunswick. Combien de fois a-t-on écouté la période des questions à la Chambre et vu les ministres et le premier ministre s'abstenir de répondre aux questions directes posées? Combien d'argent des contribuables cela fait-il gaspiller, surtout quand on voit les ministres s'empresser d'aller à un point de presse dans les couloirs de l'Assemblée législative et de donner des réponses complètement différentes aux journalistes à l'extérieur? Quel manque de respect à l'égard de l'Assemblée législative. Et cela se produit chaque jour, à la Chambre.

Lorsque nous et les journalistes présentons des demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*, ce que nous faisons très souvent, et que nous attendons des mois et des mois pour obtenir des réponses qui n'ont absolument aucun sens, les gens d'en face se montrent alors sous leur

vrai jour. Ils montrent leur manque de respect à l'égard de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et à l'égard des gens du Nouveau-Brunswick. Après avoir qualifié les présents lieux de « Chambre du peuple », ils insultent les gens du Nouveau-Brunswick chaque jour que nous siégeons à l'Assemblée législative et que le premier ministre et les membres du Cabinet refusent de répondre aux questions et évitent délibérément de répondre aux questions qui leur sont posées directement.

Je n'ai pas de leçons à recevoir du premier ministre, des ministres ou des parlementaires d'en face, qui ne prennent pas la parole quand ils en ont l'occasion mais qui sont prompts à s'écrier, de l'autre côté. Je n'ai pas de leçons à recevoir d'eux. Je sais que, en prenant la parole sur le budget à l'Assemblée législative jour après jour, je parle au nom de bon nombre de gens du Nouveau-Brunswick qui ont été désagréablement surpris par ce budget. Ce sont eux qui paient vraiment pour le budget, et ils méritent de se faire entendre par mon entremise.

054

Avec le consentement des parlementaires du côté de l'opposition officielle et de la chef du NPD, je prends le temps dont j'ai besoin pour sensibiliser les gens du Nouveau-Brunswick à des questions importantes. Les éditoriaux ne me découragent pas du tout. Par exemple, l'éditorial du *Telegraph-Journal* d'aujourd'hui affirme : Tant que l'obstructionnisme ne prendra pas fin, le gouvernement provincial a les mains liées, surtout quant au budget de capital. C'est absolument ridicule. Le premier ministre a commencé à annoncer les projets d'immobilisations la semaine dernière. Il était ici à Fredericton pour annoncer le Centre Stan Cassidy. En fait, il était à Moncton hier pour annoncer la rénovation de l'école secondaire Harrison Trimble. Ce sont tous des projets qui seront achevés en 2005 ou en 2006. Imaginez donc!

(Exclamations.)

M. Richard : Il a beau être un homme qui a une vision, comme des parlementaires d'en face s'écrient, mais je suis sûr qu'il n'est pas un homme d'action. Les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que leur premier ministre agisse. Ils veulent qu'il donne suite à ses promesses. Ils veulent qu'il donne suite à ses engagements. En fait, les seules personnes qui sont contentes — les seules qui seront occupées, à vrai dire — des annonces du premier ministre quant au budget de capital sont les architectes et les ingénieurs au Nouveau-Brunswick. Ils seront occupés pendant deux ou trois ans, car il faudra autant de temps avant que nous commençons les travaux liés aux projets que le premier ministre s'affaire à annoncer depuis trois ou quatre jours.

Par conséquent, mon débat sur le budget n'entrave pas le premier ministre lorsqu'il s'agit d'annoncer des projets d'immobilisations.

[Original]

Au contraire. D'ailleurs, en se fiant aux années passées, il est clair que les dépenses en capital sont annoncées à la fin du débat sur le budget ; donc, pas une minute n'a été perdue. D'ailleurs, au cours des derniers 10 ans, les crédits budgétaires ont été présentés seulement après le débat sur le budget —

donc, le vendredi suivant, qui sera vendredi prochain. Donc, pas une minute n'a été perdue, et pas un sou n'a été dépensé qu'autrement. Si le gouvernement était le moins organisé, il aurait présenté son budget avant.

[Traduction]

L'année dernière, le gouvernement a déposé son budget de capital en décembre ; pourtant, des appels d'offres du ministère des Transports ont seulement été lancés en septembre, voire en octobre, de cette année, pas moins de 9 ou 10 mois plus tard. Cela ne me préoccupe pas que le budget principal soit présenté vendredi plutôt que jeudi. Une journée ne fera pas tellement de différence. Cela ne me préoccupe pas du tout. Si nous avons des travaux routiers, nous pourrions nous compter chanceux. Au rythme où le gouvernement gère son budget de capital des Transports, nous pourrions nous compter chanceux si nous avons des travaux sur les routes du Nouveau-Brunswick l'année prochaine.

En fait, la seule raison pour laquelle nous avons un budget de capital élargi cette année, ce sont les élections. Nous encourons un déficit dans une tentative d'acheter le suffrage, mais les gens ne se laisseront pas acheter. Les gens du Nouveau-Brunswick ne sont pas aussi stupides que le gouvernement et les parlementaires de son côté le pensent. Les gens ne se laisseront pas acheter au moyen d'emprunts qu'ils devront rembourser pendant des années et des générations à venir. Ils ne se laisseront pas acheter au moyen d'emprunts sur lesquels ils devront payer de l'intérêt pendant des années à venir. Ils savent que, si notre dette nette augmente, nous n'équilibrons pas notre budget. Ils savent que, si notre dette nette augmente de 100 millions, tout l'argent que le gouvernement dépensera pour les projets en question sera emprunté. Ils savent que le gouvernement emprunte de l'argent pour acheter le suffrage, mais ils ne se laisseront pas acheter, car ils sont futés. Ils sont intelligents. Ils savent mieux. Ils ne seront pas dupes de la poudre aux yeux lancée par le gouvernement actuel.

055

En fait, si les parlementaires pensent que j'essaie de charrier, il vaudrait mieux qu'ils lisent le rapport du vérificateur général, qui a été rendu public ce matin. Le vérificateur général se prononce très clairement sur le Fonds de stabilisation financière. Voici ce qu'il a à dire à cet égard. C'est important, car cela traite de la tentative gouvernementale de cacher les faits aux gens du Nouveau-Brunswick. Les gens d'en face n'ont pas réussi à duper le vérificateur général. Il y a vu clair. À la page 30 de son rapport, le vérificateur général pose deux questions quant au Fonds de stabilisation financière :

- *Quel est l'effet du Fonds de stabilisation financière sur les états financiers de la province?*
- *Comment le Fonds fera-t-il rapport de son efficacité?*

Le vérificateur général répond :

2.61 *La réponse*

(Exclamation.)

M. Richard : Le député de Centre-Péninsule estime que je pinaille lorsque je lis des extraits du rapport du vérificateur général. Il devrait prendre le temps de le lire. Vu les six ou sept heures qui me restent pour débattre le budget, je n'aurai pas le temps de donner lecture au complet du rapport du vérificateur général, et c'est dommage. Le rapport contient des passages intéressants à lire. Toutefois, j'aimerais lire un passage de la page 30. Le vérificateur général poursuit :

2.61 La réponse à la première question est facile : l'existence du Fonds n'a pas d'effet sur les états financiers de la province, car le Fonds fait partie de l'entité du gouvernement. Le Fonds consolidé et le Fonds de stabilisation financière sont des éléments des états financiers du gouvernement. Essentiellement, ils forment deux poches du même vêtement.

Autrement dit, le vérificateur général affirme que le gouvernement transfère l'argent d'une poche à l'autre.

Chaque élément est compris dans la préparation des états financiers de la province, et toute opération entre les deux est éliminée. Aux fins des états financiers, le Fonds de stabilisation financière est traité comme s'il n'existait pas.

Voilà ce que le vérificateur général a eu à dire. Toutefois, ce n'est pas tout. Il poursuit comme suit. Avec votre permission, je vais mettre mes lunettes de grand-père.

2.62 Les transferts au Fonds de stabilisation financière et par ce dernier n'ont aucune conséquence sur le plan comptable.

Il vaut la peine de le répéter : « Les transferts au Fonds de stabilisation financière et par ce dernier n'ont aucune conséquence sur le plan comptable. »

Prendre de l'argent d'une poche pour le placer dans une autre poche du même vêtement n'augmente ni ne diminue le montant total disponible.

Le vérificateur général est un monsieur très poli. Il n'utilise pas des expressions ou images critiques, et l'observation est très révélatrice au sujet du Fonds de stabilisation financière. Il affirme que le gouvernement jette de la poudre aux yeux pour camoufler le déficit de l'année courante et de l'année prochaine. Les deux déficits se chiffrent à plus de 100 millions, ce qui s'ajoute à la dette des gens du Nouveau-Brunswick. Manifestement, le vérificateur général ne marche pas.

Ce n'est pas tout ce que le vérificateur général avait à dire, si je puis poursuivre :

C'est la raison pour laquelle les états financiers publiés de l'exercice terminé le 31 mars 2001 affichent un excédent de 181,8 millions de dollars, et non le chiffre largement diffusé mais inexact de 81,8 millions de dollars.

Le vérificateur général dit « largement diffusé mais inexact ». Là encore, ce sont les propos du

vérificateur général.

De même, la diminution de la dette nette pour l'exercice s'est élevée à 181,8 millions. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2002 affichent un excédent de 143,8 millions de dollars, et non le chiffre largement diffusé mais inexact de 43,8 millions. La dette nette pour l'exercice a diminué de 143,8 millions de dollars.

Le vérificateur général poursuit, au paragraphe 2.63. Là encore, il s'agit d'une observation très ferme de la part du vérificateur général, et il vaut la peine d'écouter l'observation.

2.63 *La note ajoutée au bas de l'état des recettes et des dépenses de la province des deux derniers exercices crée probablement une certaine confusion.*

De la poudre aux yeux, encore une fois. Le vérificateur général dit que la note « crée probablement une certaine confusion ».

056

La note renvoie à l'affectation de l'excédent au Fonds de stabilisation financière. Le libellé de la note est prudent.

Ce sont des propos de diplomate.

L'existence du Fonds de stabilisation financière ne change pas l'excédent aux fins comptables.

Si l'existence du Fonds de stabilisation financière ne change pas l'excédent aux fins comptables, cela veut dire que, cette année et l'année prochaine, l'existence du Fonds de stabilisation financière ne change pas le déficit aux fins comptables. Il est très facile de tirer une telle conclusion.

Ce que dit le gouvernement provincial, c'est qu'une partie de l'excédent sera « affectée », ou mise de côté, pour servir à des fins de politique financière.

Ce matin, le vérificateur général a souligné de telles expressions dans son exposé à une réunion commune du Comité des comptes publics et du Comité des corporations de la Couronne.

2.65 *Étant donné l'importance des sommes que doit la province*

(Interjections.)

M. Richard : Les parlementaires prétendent que je pinaille cet après-midi, mais j'étais ici à la Chambre quand le premier ministre a pinaillé au sujet du rapport du vérificateur général. Il a sauté par-dessus les pages 30 et 31 pour aller à la page 97. Il a lui-même pinaillé cet après-midi. En fait, si je retiens la définition du député, le premier ministre pinaillait, mais, bien sûr, il ne le faisait pas. Le premier ministre a

choisi une section du rapport qui, pensait-il, justifiait ses propres actions, et il l'a utilisée pour faire valoir un point. C'est ce que je fais cet après-midi. J'utilise une section du rapport pour faire valoir un point. Ce point est très clair : Dans les budgets de cette année et de l'année prochaine, le gouvernement cache les faits réels aux gens du Nouveau-Brunswick. Il cache le fait que nous avons un déficit, que nous ajoutons à la dette nette. Le Fonds de stabilisation financière ne change rien à la situation, et le vérificateur général le dit clairement.

Je poursuis la lecture, au grand déplaisir du député de Centre-Péninsule et des autres parlementaires d'en face. En fait, la phrase suivante m'a surpris.

Les avances bancaires et les emprunts à court terme, qui représentent en fait le découvert de la province, se chiffraient à 484,8 millions de dollars au 31 mars 2001, et à 352,3 millions au 31 mars 2002.

Le vérificateur général poursuit ainsi :

De plus, nous ne voyons pas vraiment comment le transfert de sommes d'une « poche » à une autre peut permettre d'atteindre un tel objectif. Transférer des sommes au Fonds ou du Fonds ne change pas la situation financière de la province dans son ensemble.

Cela en dit beaucoup sur le fonds, mais le vérificateur général n'arrête pas là. En fait, il met en doute. La loi sur l'équilibre budgétaire ne prévoit aucune peine, mais elle oblige le gouvernement à établir la balance des comptes sur quatre années. En raison de cette loi, le vérificateur général se demande si le Fonds de stabilisation financière est même nécessaire. Je vais citer ses propos, afin que vous ne pensiez pas que je lui fais dire des choses. Voici ce qu'il dit à la page 32 :

Cela étant dit, la nécessité d'avoir le second mécanisme, le Fonds de stabilisation financière, n'est pas claire.

Voici comment le vérificateur général conclut la section en question :

2.67 *À notre avis, il est nécessaire de discuter plus en profondeur de la Loi sur le budget équilibré, du Fonds de stabilisation financière et de la relation entre les deux. Nous aimerions voir des objectifs clairs et mesurables pour le Fonds de stabilisation financière ainsi qu'un moyen par lequel le Fonds peut faire rapport sur son efficacité.*

Le vérificateur général affirme manifestement que cela n'est rien de plus que de la poudre aux yeux, que cela ne change rien au résultat et que le résultat est que nous dépensons plus d'argent que nous en percevons. Le résultat est que la dette augmente.

057

Sur le plan politique, le résultat est que... Ce ne sont plus les propos du vérificateur général. Ce sont

ceux du député de Shediac—Cap-Pelé, si vous voulez. Le résultat est que le gouvernement actuel gère mal les finances de la province, qu'il ne gère pas de façon plus intelligente et qu'il a terriblement gaspillé des dizaines de millions en argent des contribuables, dans une vaine tentative de cacher la vérité aux contribuables du Nouveau-Brunswick. Or, les gens du Nouveau-Brunswick ne toléreront pas cela, après que le gouvernement a promis d'être ouvert et transparent. Je suis sûr que cela fait aussi tort à d'autres gens du Nouveau-Brunswick, mais cela me chagrine de voir le gouvernement actuel tenter si fort de cacher les faits aux gens du Nouveau-Brunswick au moyen d'un tel mécanisme. J'y vois une fiction appelée le Fonds de stabilisation financière. Je suis certainement d'accord avec le vérificateur général lorsqu'il soulève une question aussi importante et qu'il fournit les faits réels aux gens du Nouveau-Brunswick.

Je veux le souligner de nouveau, car il s'agit d'un point important. C'est fondamental à la gestion gouvernementale des finances de la province. Je vois le député de Petitcodiac, qui a des antécédents en comptabilité. Il est clair qu'il doit être d'accord avec le vérificateur général et, essentiellement, avec ce que ce dernier dit depuis maintenant deux années : si la dette nette augmente, si l'on s'endette, on n'équilibre pas son budget. Qu'il s'agisse d'un gouvernement provincial, d'une petite entreprise ou d'un budget familial, si l'on s'endette, on n'équilibre pas son budget. Voilà la réalité du budget actuel. Voilà la réalité de cette année budgétaire 2002-2003, et c'est la réalité du budget de l'année prochaine. Nous nous endettons de plus en plus.

Fait encore plus répréhensible, nous le faisons en essayant d'acheter le suffrage. C'est le pire aspect, car le gouvernement a dit qu'il gèrerait mieux. En fait, le premier ministre a dit à maintes reprises qu'il nous préparait au budget actuel, qui n'est pas de la politique traditionnelle. Il a dit : Le prochain budget ne sera pas de la politique traditionnelle. Nous ne serons pas comme les autres gouvernements, tentant d'acheter le suffrage parce qu'il s'agit d'une année électorale. Nous présenterons un budget responsable. Voilà ce que le premier ministre a dit aux gens du Nouveau-Brunswick dans les jours précédant la présentation du budget.

Eh bien, la vérité apparaît maintenant au grand jour. Il s'agit de politique dans la bonne tradition des Conservateurs. Après avoir complètement négligé les routes du Nouveau-Brunswick pendant trois ans, voilà soudain que les gens d'en face se convertissent. Ils ne peuvent même pas dire que c'est en raison du marché de 430 millions de dollars qu'ils ont conclu l'été dernier, car ils n'en dépensent même pas un cent, pas un seul cent. Ils n'en sont qu'à l'ancienne entente signée par l'ancien ministre des Transports. Ils ne peuvent pas prétendre que c'est en raison de tout l'argent qui afflue du fédéral. Ce n'est manifestement pas le cas. Les gens d'en face dépenseront des vieux fonds jusque l'année prochaine.

Par conséquent, après avoir dit pendant trois ans que nous n'avions pas les moyens de construire des routes, disant essentiellement que nous n'avions pas les moyens de sauver des vies, tout d'un coup, se rendant compte que l'année prochaine pourrait être une année électorale, les gens d'en face vont construire des routes. Ce pourrait ne pas être une année électorale. Le député de Woodstock le signale très sagement, car qui sait? Le premier ministre pourrait décider de tenter de nouveau sa chance à la direction du cinquième parti à la Chambre des communes. Il pourrait encore une fois tenter de devenir le prochain Joe Clark. S'il le fait, les gens d'en face pourraient attendre jusqu'en juin 2004 pour

déclencher les élections. Qui sait? Les gens d'en face pourraient même déclencher des élections l'hiver prochain. Ils pourraient déclencher des élections en février ou en mars, afin qu'ils puissent préparer...

(Exclamations.)

Le vice-président : À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Richard : J'aimerais que vous le fassiez, en fait. J'aimerais que vous le fassiez.

(Exclamations.)

Le vice-président : À l'ordre.

058

M. Richard : Je reprendrai les propos de l'ancien ministre des Transports, car ce sont des propos qu'il connaît bien : Les gens d'en face pourraient déclencher des élections en février ou en mars de l'hiver prochain afin de pouvoir préparer la voie à la tentative du premier ministre de devenir le prochain Joe Clark, le prochain Brian Mulroney. Eh bien, je lui souhaite bonne chance. Si c'est le cas, je lui souhaite bonne chance.

(Exclamations.)

M. Richard : En fait, la pauvre Kim a été une victime de l'ancien premier ministre Brian Mulroney, de sorte que mon opinion de Kim Campbell n'est pas tout à fait aussi mauvaise que celle que s'en font les parlementaires conservateurs de l'autre côté. Elle a vraiment été victime d'un coup monté par Brian Mulroney, et c'est pas mal évident. Elle a vraiment été victime d'un coup monté.

Voilà les faits, mais les anciens premiers ministres fédéraux ont droit à notre respect. Apparemment, ils ont aussi droit à notre homard et à notre saumon, car c'est ce que nous avons servi à l'ancien premier ministre Mulroney à Larry's Gulch lorsqu'il y était. En fait, comme le saumon et le homard ont été payés par les contribuables du Nouveau-Brunswick, ils font aussi partie de la dette. Comme le saumon et le homard ont été achetés durant l'année financière en cours, ils feront partie des 100 millions que nous ajouterons à la dette. Je pense que l'argent aurait pu être dépensé d'une meilleure façon. Cela a pu être bon pour la carrière, l'image, de notre premier ministre. Ce dernier a pu penser que, en accueillant un ancien premier ministre fédéral à Larry's Gulch et en le régaland de homard et de saumon, cela aiderait sa propre carrière politique, mais je ne pense pas que cela aide beaucoup les gens du Nouveau-Brunswick. Je ne le pense vraiment pas.

(Exclamations.)

Le vice-président : À l'ordre, s'il vous plaît. À l'ordre.

M. Richard : Je suis content que le ministre des Transports soulève le point, car cela me donne une excellente occasion. J'espère qu'il me reste un peu de temps aujourd'hui. Si je ne dispose pas de suffisamment de temps aujourd'hui, il y a toujours demain, bien sûr. Demain, il fera jour.

(**Le président** reprend le fauteuil.)

M. Richard : Odette Babineau pensait avoir mon numéro il y a trois ans, mais elle avait le mauvais numéro. Elle s'en est rendu compte. Trois ans et demi plus tard, elle compose encore le même numéro. Elle devra trouver un autre numéro.

J'avais des notes écrites pour aujourd'hui, mais cela devra attendre un autre jour, car le ministre des Transports me donne l'occasion de parler du pilier du Nouveau-Brunswick, des petites entreprises qui sont le moteur de notre économie. Je sais que nous sommes d'accord là-dessus. En fait, de nombreuses personnes qui dirigent de telles entreprises — des petites et parfois des plus grandes — ont été invitées au fil des ans à rencontrer des gens d'affaires d'autres provinces, ou même d'autres pays, à Larry's Gulch. C'était une utilisation légitime et justifiée de cette excellence installation. J'y ai été. C'est un endroit formidable. Des gens d'affaires du reste du pays et des États-Unis adorent s'y rendre pour pêcher le saumon, parler affaires, rencontrer des gens d'affaires du Nouveau-Brunswick et essayer de conclure des marchés. Je pense qu'il s'agit d'une utilisation légitime de l'installation en question. Toutefois, lorsque celle-ci est utilisée pour faire mousser la candidature de notre premier ministre à la direction nationale du Parti conservateur, ce n'est pas une utilisation légitime. C'est gaspiller l'argent des contribuables. Régaler un ancien premier ministre fédéral n'est pas une utilisation appropriée de l'installation en question.

Je suis content que le ministre des Transports m'a signalé la question, car j'allais passer à un autre sujet, mais je pense qu'il vaut la peine de s'y attarder, puisque cela touche notre budget. Le coût a été de 1 500 \$, de 2 000 \$, de 3 000 \$ ou de 4 000 \$. Je ne me souviens pas, mais je pense que le coût a totalisé 15 000 \$. Voilà ce que les deux jours de pêche au saumon et de régal au homard à Larry's Gulch ont coûté aux gens du Nouveau-Brunswick. Si je me souviens bien — et on me corrigera si je me trompe —, le coût a été d'environ 15 000 \$.

059

Pour le ministre des Transports, ce n'est que de la petite bière, mais, pour les gens qui travaillent dur dans ma circonscription, c'est beaucoup d'argent. Pour les gens qui, dans ma circonscription, gagnent le salaire minimum et qui essaient de joindre les deux bouts, de payer la taxe sur les carburants, que le gouvernement actuel vient d'augmenter, d'envoyer leurs enfants à l'université ou faire des études, d'acheter des vêtements, de mettre du manger sur la table et de payer les primes sur leur assurance automobile, cela correspond à beaucoup d'argent, les 15 000 \$ gaspillés. C'est beaucoup d'argent pour les gens qui travaillent dur dans ma circonscription. C'est beaucoup d'argent pour les gens qui travaillent dur dans la circonscription du député de Centre-Péninsule. Or, il oserait se lever à la Chambre et défendre de telles dépenses.

Je suis content que le ministre des Transports qualifie mon chef de vrai chef, car il a raison. Il lui arrive de se contredire à la Chambre, mais, à cet égard, il a parfaitement raison. Notre chef — le vrai chef, le prochain premier ministre du Nouveau-Brunswick — a...

(Exclamations.)

M. Richard : Je me serais attendu à rien de plus que des rires de la part des parlementaires conservateurs.

[Original]

Il rit jaune parce que plusieurs de ses membres perdront leur siège aux prochaines élections, je le sais. Notre candidat de Centre-Péninsule, Denis Landry, est un excellent parlementaire qui a fait un travail sans égal dans sa circonscription. Pendant que le député de Centre-Péninsule est en train de faire un bouffon de lui à l'Assemblée législative, il est en train de faire du porte-à-porte pour rencontrer les électeurs de Centre-Péninsule. Bien sûr, pendant que le député de Caraquet est ici à tourner les pages et à se tourner les pouces, notre candidat de Caraquet est en train de rencontrer les gens de sa circonscription pour parler des problèmes auxquels ils font face. Il est en train de leur dire la vérité sur ce budget.

Encore une fois, je dois remercier le ministre des Transports d'avoir soulevé le nom d'une parlementaire qui a fait un travail extraordinaire à l'Assemblée législative. J'ai eu le privilège de siéger aux côtés de Pierrette Ringuette-Maltais lors de nombreuses réunions du caucus, parce qu'elle avait été élue en même temps que moi. En fait, elle a été élue en 1987 et réélue en 1991, pour deux ans, avant d'être élue députée au Parlement du Canada. Elle a récemment été nommée sénatrice au Parlement du Canada. C'est une très bonne nomination qui fait honneur aux gens du Nouveau-Brunswick. D'autant plus que le premier ministre du Canada, M. Chrétien, a démontré encore une fois sa détermination d'augmenter le nombre de sénatrices. Elle a fait un travail extraordinaire depuis 1993, et Pierrette fera honneur à sa région.

D'ailleurs, je suis entièrement d'accord avec le ministre des Transports, quand il s'est levé à la Chambre vendredi pour souligner le mérite et l'excellence de cette nomination. C'est à peu près ce qu'il a dit de plus intelligent à l'Assemblée depuis qu'il est là. J'étais tout à fait d'accord avec lui. C'était des paroles remplies d'une grande sagesse. C'est dommage qu'il ne parle pas avec autant de sagesse plus souvent, parce qu'on sait qu'il en est capable, j'en suis convaincu. Malheureusement, il n'arrive pas assez souvent à utiliser la sagesse qu'on lui connaît, et c'est dommage.

060

Cependant, sur le sujet de Pierrette Ringuette-Maltais, par exemple, il avait tout à fait raison. C'est une nomination extraordinaire, qui nous aidera peut-être, je l'espère, à obtenir des fonds additionnels pour compléter la route à quatre voies. On sait que, même avec l'entente de 430 millions, il en manque encore. On pourra maintenant compter sur l'appui de Pierrette Ringuette-Maltais auprès du gouvernement fédéral.

On sait qu'elle a une très bonne relation avec le premier ministre et son épouse. On le sait parce que le premier ministre Chrétien l'a souvent dit. Lorsqu'il est mal pris et qu'il doit prendre une décision, c'est Aline qui prend les décisions difficiles. Le premier ministre Chrétien l'a dit lui-même. Je pense bien traduire ses paroles disant que, quand les décisions sont difficiles, c'est Aline qui décide. Si Aline décide, connaissant les bonnes relations qui existent entre Pierrette Ringuette-Maltais et Aline, je pense que le Nouveau-Brunswick est bien placé pour profiter de tout l'appui dont on a besoin du gouvernement fédéral.

Je suis content que le ministre des Transports m'ait permis ce petit à-côté, parce que mon discours est quand même assez structuré. En fait, je n'ai malheureusement pas encore eu l'occasion de commencer à lire mon discours d'aujourd'hui. Mais une heure, ce n'est pas très long pour débattre d'un sujet aussi important. Maintenant, j'aimerais quand même passer aux notes de mon discours. On y reviendra peut-être demain. Mais, avant de le faire, il y a quand même un autre sujet que je voudrais aborder.

Parce que le budget de capital du ministère des Transports est tellement important, j'ai été surpris de voir l'amendement qu'a proposé le ministre des Transports à la motion déposée par mon chef la semaine dernière. J'ai été surpris parce que, à mon avis, il n'était pas nécessaire de faire certains commentaires dans le préambule de l'amendement du ministre des Transports. Ce n'était clairement pas nécessaire.

C'est carrément faux de dire que l'ancien gouvernement avait négligé les routes du Nord pendant 12 ans, quand on sait que tout le contraire est vrai. J'ai été très heureux d'entendre, encore une fois, l'ancien ministre des Transports dire tout ce qui avait été fait sur la route 180, la voie de détournement de Tracadie, la route 11 et la route 17, durant les 12 années de travail qu'il a données lorsque les Libéraux étaient au pouvoir. J'ai le plus grand respect pour le député de Charlotte, le doyen de l'Assemblée législative, qui a donné 24 années de travail au service des citoyens de Charlotte et du Nouveau-Brunswick.

J'ai été content de voir le député de Charlotte se lever pour rappeler à l'ordre le présent ministre des Transports en donnant l'heure juste. Il a montré le nord, c'est le cas de le dire, au présent ministre des Transports. Il est clair que le ministre des Transports et le premier ministre ont perdu le nord. Ils risquent encore de perdre le nord suite aux prochaines élections, avec une tentative à peine voilée de refaire leurs devoirs et de reprendre un travail horriblement négligé depuis trois ans.

061

J'ai été content d'entendre l'ancien ministre des Transports faire la liste de tous les projets accomplis durant son mandat. Quand on compare ce qui a été fait depuis trois ans à ce qui a été fait avant 1999, je n'ai pas honte d'avoir siégé à côté de l'ancien ministre des Transports, même si on compare ce qui a été fait dans la circonscription du présent ministre des Transports.

L'ancien ministre des Transports a souvent dit que la circonscription au Nouveau-Brunswick où l'on a dépensé le plus d'argent est probablement celle du présent ministre des Transports, alors qu'il était

membre de l'opposition. Que les temps ont changé! Le député de Charlotte me fait signe que oui. Cela signifie 94 millions de dollars dans une seule circonscription d'un membre de l'opposition.

(Exclamations.)

M. Richard : Au contraire, un bon ministre des Transports. Je sais que certains membres de l'opposition sont moins bien traités aujourd'hui et je m'inclus dans cette liste. Quand l'ancien ministre des Transports notait, point par point, tout le travail qui a été fait, je ne sais même pas s'il a mentionné le pont de Miscou, qui a coûté 26 millions de dollars. Il l'a peut-être oublié. Au cas où il l'aurait oublié, 26 millions de dollars, grosso modo, ont été investis dans un pont d'à peu près 300 m, peut-être même pas.

L'ancien gouvernement libéral a investi dans la Péninsule acadienne, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, sur une longueur de 300 m, davantage d'argent que le présent gouvernement a investi depuis trois ans et demi. Cela en dit long sur l'état lamentable des routes du Nord. Ce n'est pas étonnant, parce que le présent gouvernement n'a absolument rien fait, quoiqu'il ait eu l'occasion de le faire, parce qu'il a hérité de finances publiques en très bon état. Mais il a manqué sa chance.

Je sais que le temps passe trop vite, hélas! Je n'ai même pas eu l'occasion de me rendre à la première page de mes notes. C'est triste, parce que j'avais des points très importants à faire. J'espère que, demain, j'aurai l'occasion de reprendre où j'ai laissé. C'est important ; ces notes ont été recherchées. Nous avons ici des arguments qui se tiennent et des faits qui éclaireront les membres du gouvernement et les citoyens du Nouveau-Brunswick et qui leur donneront toute la vérité. On verra ce que le vrai chef de l'opposition et mes collègues au caucus décideront demain.

[Traduction]

Le président : Il est maintenant 18 heures.

[Original]

L'hon. P. Robichaud : Étant donné qu'il n'est pas encore 18 heures et que le député de Shediac—Cap-Pelé semblait s'enflammer, je lui propose, avec le consentement unanime de la Chambre, de continuer le débat sur le budget s'il le veut bien.

Le député de Shediac—Cap-Pelé ne semble pas vouloir continuer, après l'offre qu'on lui fait. Je lui fais donc cette offre une dernière fois, en lui disant que nous sommes prêts, avec le consentement unanime, de continuer le débat.

Rappel au Règlement

M. Richard : J'apprécie énormément l'offre, mais je ne voudrais pas être responsable de priver les parlementaires du gentil accueil de la lieutenant-gouverneure, qui nous fera bientôt l'honneur de sa présence à sa résidence. Je refuse donc l'offre du ministre.

L'hon. M. Mockler : Connaissant sa gentillesse, je suis sûr que la lieutenant-gouverneure

comprendrait la générosité du parlementaire d'en face s'il voulait continuer le débat ce soir. On pourrait donner à la lieutenant-gouverneure les raisons pour lesquelles l'opposition ne peut être présente.

[Traduction]

M. Allaby : Le rappel au Règlement est irrecevable, parce que le président a déjà statué que le temps était écoulé.

062

Le président : Lorsque le président se lève et déclare que la séance est levée à 18 heures, qui est l'heure habituelle, la Chambre cesse alors de siéger, strictement parlant. Le Règlement de la Chambre ne prévoit pas vraiment la pratique que nous suivons depuis des années, à savoir une motion d'ajournement, qui est en fait proposée après coup. La séance est réputée être levée de toute façon. Selon le Règlement, à 18 heures, le président déclare simplement que la séance est levée. Je ne le fais pas, d'habitude. Je pense peut-être l'avoir fait une fois. De toute façon, voilà quelle est la règle de la Chambre. Le seul temps où nous avons une motion est lorsqu'il n'est pas encore 18 heures. Toutefois, la pratique est que nous suivons la coutume. Par conséquent, je donne la parole au leader parlementaire adjoint du gouvernement pour qu'il fasse la motion en question.

(**L'hon. P. Robichaud** propose l'ajournement de la Chambre.)

La séance est levée à 18 h 1.)

Jour de séance 18

Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 18 décembre 2002

[.....]

022

Débat sur la motion 54 (débat sur le budget)

M. Richard reprend le débat ajourné sur la motion 54 en ces termes : Je suis bien sûr content de reprendre le débat sur le...

(Exclamations.)

M. Richard : J'espère que non. La journée sera longue.

Je suis content de reprendre le débat sur le budget. Avant de commencer aujourd'hui — il reste environ

50 minutes avant notre pause du midi et quatre autres heures cet après-midi —, je pense qu’il importe de nous rappeler pourquoi nous sommes ici et, bien sûr, pourquoi je parle si longuement au cours du présent débat sur le budget. Je pense qu’il importe de rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick l’importance de tenir ainsi un tel débat. Je veux le faire et je le ferai très brièvement, car je sais que le sujet porte à controverse. Des observateurs, des journalistes et des chroniqueurs ont assurément écrit sur le sujet. Je pense qu’il vaut la peine de rappeler encore une fois aux parlementaires l’importance de tenir le présent débat et de faire ce que nous faisons, c’est-à-dire parler aussi longuement. Cela me semble long, et je suis sûr que cela semble bien plus long aux autres parlementaires qui doivent m’écouter.

(**M. Ashfield** reprend le fauteuil.)

M. Richard : Je parle depuis bien longtemps sur le présent élément très important des travaux. Le budget est le plus important travail qu’effectue tout gouvernement. Il touche la vie de tous les jours. Les gens de Fredericton qui prennent de l’essence ce matin et qui paient 82¢/L à des stations-service connaissent exactement l’impact de la taxe sur l’essence et les carburants qui a été imposée par le gouvernement actuel au cours de l’année écoulée. Il y a eu deux augmentations en un an environ.

Les gens du Nouveau-Brunswick savent qu’un budget les touche. Un budget les touche de nombreuses façons qu’ils n’ont peut-être pas remarquées à l’écoute des nouvelles sur le budget. Les journaux parlent de déficits et d’excédents qui se chiffrent à des millions et parfois à des centaines de millions, tels que les 100 millions retirés du Fonds de stabilisation financière. Pour les gens du Nouveau-Brunswick qui, contrairement à nous, n’ont pas le temps d’examiner de telles questions, ce sont des affaires pas mal compliquées. C’est compliqué pour nous. Alors, imaginez ce que cela représente pour les gens du Nouveau-Brunswick qui s’occupent de leurs activités quotidiennes, qui font leurs achats pour Noël, qui se préparent pour les fêtes, qui font leur ménage, qui prennent soin de leurs enfants et qui s’efforcent de gagner leur vie. C’est pas mal compliqué à suivre, tout ceci. Alors, je pense qu’il importe de rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick l’importance du présent débat et la raison pour laquelle il a lieu.

Tout d’abord, je veux qu’une chose soit claire. Les règles de la Chambre sont claires. Nous avons d’habitude jusqu’à six jours pour débattre le budget. C’est prévu dans le *Règlement de l’Assemblée législative du Nouveau-Brunswick*, qui contient les règles qui régissent nos travaux à l’Assemblée législative. Dans le passé, il y a eu des ententes entre le leader parlementaire du gouvernement et le leader parlementaire de l’opposition afin de réduire le débat à cinq jours. Toutefois, pendant la plupart des années où j’ai été ici, le débat a été de cinq jours. Il est passé de six jours à cinq. Il a été de six jours pendant des années, mais, sauf entente explicite entre le partis à la Chambre, il n’a jamais été réduit à quatre jours. Or, c’est précisément ce que le leader parlementaire du gouvernement et ministre de la Justice ainsi que le gouvernement étaient résolus à faire, au début du présent débat.

Les gens d’en face n’ont pas demandé. Ils n’ont pas dit que nous devrions tenter de nous entendre pour réduire la durée du présent débat sur le budget. À titre de leader parlementaire de l’opposition, j’ai reçu une note disant : Voici ce que nous ferons. Nous voulons que quatre parlementaires du côté de l’opposition officielle parlent le premier vendredi. Nous voulons que la chef du NPD parle le premier

vendredi qui suit le budget. Nous aurions alors eu le mardi, où nous avons d'habitude deux ou trois intervenants, puis le premier ministre aurait parlé le mercredi.

023

À mon avis, il s'agissait d'une grave atteinte à la tradition de la Chambre, et il ne fallait pas accepter. C'est précisément ce que j'ai indiqué au leader parlementaire du gouvernement, mais il était résolu, et le gouvernement était résolu, à réduire le nombre de jours traditionnellement consacrés au débat du budget. Nous pouvons prendre jusqu'à six jours, mais c'est d'habitude cinq. Le leader voulait réduire les jours à quatre. Selon moi, c'était restreindre le débat sur un aspect important du travail de tout gouvernement, et je ne voulais pas en entendre parler. C'est ce que j'ai indiqué au leader parlementaire, et je n'ai reçu aucune réponse. Lorsque j'ai pris la parole jeudi, j'étais résolu à continuer de parler jusqu'à ce que nous puissions parvenir à un compromis raisonnable. Alors, je parle encore, car il s'agit d'un point important. Toutefois, il y a d'autres points importants à faire valoir.

En parcourant des chroniques et des articles qui ont paru — surtout des chroniques —, j'ai été surpris de voir à quel point les observateurs de l'Assemblée législative connaissent si peu les règles qui nous régissent. J'ai été choqué de lire que Brent Taylor, un ancien député coriste, affirmait que le débat coûte de l'argent aux contribuables. Que ce soit moi ou tout autre parlementaire qui parlons, le débat durera jusqu'à six jours de toute façon. Ce n'est pas inhabituel. La plupart des années, le débat dure cinq jours : le jeudi, le vendredi, puis le mardi, le mercredi et le jeudi de la semaine suivante. Il s'agit de cinq jours après la présentation du budget. Ce n'est pas inhabituel. Cela ne coûte pas un cent de plus, que ce soit moi ou d'autres parlementaires qui prenions la parole.

En fait, il est surprenant que des chroniqueurs rédigent quelque chose à cet égard, car ils ne font jamais état de nos discours pendant le débat sur budget. Combien d'articles avez-vous lus sur l'intervention d'un parlementaire pendant le débat sur le budget? Il en est rarement fait état, même du discours prononcé par le critique financier de l'opposition officielle, qui, le printemps dernier, était en l'occurrence la députée de Bathurst. Il est très peu fait état de tels discours, de sorte que je trouve surprenant le manque de compréhension, même de la part d'un chroniqueur qui a siégé à l'Assemblée législative pendant quatre ans.

Je ne veux pas tenir des propos irrespectueux à l'égard du monsieur, mais il n'a pas été réélu. Évidemment, j'ai vu les membres élus s'activer pendant quatre ans et, assurément, le parti CoR ne m'a pas impressionné. Le parti n'a évidemment pas impressionné un grand nombre de gens du Nouveau-Brunswick, car aucun de ses membres n'a été réélu aux élections suivantes. En un sens, ce n'était pas surprenant. Toutefois, les propos étaient surprenants, parce que le monsieur a siégé ici. Il a été critique financier, et il devrait savoir mieux. Ce n'est évidemment pas le cas, de sorte qu'il n'a pas appris. Il n'a manifestement pas appris grand-chose pendant qu'il siégeait ici, et il n'a pas appris grand-chose depuis non plus.

Le temps que je prends ne coûte aux contribuables du Nouveau-Brunswick rien de plus que ce qui aurait été dépensé de toute façon, car quelqu'un prendrait la parole ; si ce n'est pas moi, ce serait

quelqu'un d'autre. Je n'accepte pas l'argument du tout. En fait, je pense que cela a été pour moi un exercice intéressant. Cela a été un peu fatiguant mais tout de même intéressant, parce que plus de gens du Nouveau-Brunswick sont au courant du contenu du budget que cela aurait été le cas autrement. J'en suis convaincu. Je suppose que cela confirme dans une certaine mesure la raison pour laquelle le gouvernement voulait restreindre le débat pour commencer.

[Original]

Il est clair que le gouvernement ne voulait pas que les gens soient au courant de ce qui est dans le budget ; qui peut le blâmer? La tentative de ce gouvernement de réduire le débat, en fait, d'enlever la possibilité à six parlementaires de parler sur le budget, a échoué. La tentative de réduire l'attention portée au budget a aussi échoué, parce que, effectivement, en lisant les articles, on a vu qu'il y a davantage de couverture qu'il y en aurait eue autrement.

Il n'est pas surprenant que le gouvernement ait décidé de déposer son budget deux semaines avant Noël. Tous les ans, depuis trois ans, le gouvernement, le premier ministre et l'ancien ministre des Finances se sont levés à la Chambre pour dire qu'ils ne pouvaient déposer le budget avant le budget fédéral, parce qu'ils ne savaient pas combien d'argent ils recevraient. Pourtant, dans une année où il y a le rapport Romanow, où les gouvernements de toutes les provinces s'attendent à recevoir, je pense avec raison, de l'argent additionnel pour les soins de santé, on aurait cru que le gouvernement aurait attendu au printemps s'il était logique avec lui-même, s'il suivait son propre raisonnement.

024

Mais non, il a choisi de déposer ce budget dans une année où, pour la première fois, il y a un déficit dans le compte ordinaire. J'ai l'impression que le gouvernement savait que le vérificateur général dirait que l'utilisation du Fonds de stabilisation financière était de la poudre aux yeux. Je pense qu'il a intentionnellement voulu diminuer l'attention prêtée au budget, et c'est dommage. Un budget, ça touche tout le monde. Ça touche les gens dans leur communauté.

On a vu que la taxe sur l'essence touche tous ceux qui vont travailler tous les jours pour gagner leur vie, tous ceux qui sont obligés d'aller voir le médecin ou d'aller à l'urgence, par exemple. Ces personnes paient une taxe sur l'essence et elles sont touchées négativement. Elles paient davantage de taxe sur l'essence à la suite du budget déposé le 10 décembre.

Donc, encore une fois, le gouvernement tente de réduire l'attention, de cacher, de camoufler en quelque sorte ce budget pour que les gens ne soient pas au courant de ce qu'il contient. En fait, le gouvernement utilise ses propres tactiques. Cela me fait rire un peu lorsque j'entends les membres du gouvernement, le ministre de la Justice, par exemple, dire que c'est une perte de temps et qu'il y a des questions plus importantes à débattre à l'Assemblée législative.

Bien sûr, il a raison. Il y a des questions importantes à débattre à l'Assemblée législative. Par exemple, cet automne, le 20 novembre, au début de la session, nous avons déposé une motion sur l'équité salariale. C'est un sujet très important pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons aussi déposé

une motion qui forcerait le gouvernement à aller de l'avant avec des services pour les enfants autistes au Nouveau-Brunswick, une motion que j'appuie très fortement. Nous avons déposé des motions qui traitent du recrutement de médecins et d'infirmières. Mais, un mois plus tard, nous sommes toujours à débattre la motion 1.

Pensez-vous que le gouvernement est pressé de passer aux autres motions? Non. Il serait embarrassé de débattre certains de ces autres sujets importants, y compris le développement économique dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement ne veut pas qu'on se rende à ces motions. Il fait lui-même de l'obstruction systématique pour nous empêcher de nous rendre aux autres motions. Ensuite, le premier ministre et le leader parlementaire du gouvernement — le ministre de la Justice — m'accusent de faire de l'obstruction dans les travaux de l'Assemblée législative. Pourtant, ils font exactement la même chose non seulement une fois dans un débat sur une motion, celle sur le budget, mais toutes les semaines, deux fois par semaine, en bloquant une vingtaine de motions importantes qui traitent de sujets importants touchant la vie des citoyens et citoyennes du Nouveau-Brunswick. Ils devraient donc avoir honte.

[Traduction]

Ce n'est rien de plus que du dorage d'image. Bien sûr, nous savons que le gens d'en face excellent à cet égard. Le dorage d'image est quelque chose où ils excellent, et ce n'est pas étonnant. Il est difficile de trouver des journalistes d'expérience qui travaillent encore à un journal ou à une station de radio au Nouveau-Brunswick. Je pourrais parcourir la liste. Don Richardson, un excellent chroniqueur, travaille maintenant au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il a été embauché depuis les dernières élections. Bruce Macfarlane a déjà travaillé au *Telegraph-Journal*. Il est maintenant un doreur d'image pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le gouvernement Lord.

[Original]

Il y a Étienne Allard, qui travaillait à *L'Acadie Nouvelle* ; maintenant, il travaille au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il y a Hermel Vienneau, qui était rédacteur en chef et éditorialiste de *L'Acadie Nouvelle* avant les dernière élections, avant qu'il ne soit candidat dans Nigadoo-Chaleur ; il travaille maintenant au gouvernement de M. Lord. Et ce n'est pas tout. Il y a Luc Fournier, que je connais très bien. Il était journaliste, mais il est maintenant à l'emploi du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Tim Porter était un excellent journaliste du *Daily Gleaner*, qui couvrait les travaux de l'Assemblée législative. J'ai parlé avec lui à de nombreuses reprises. Il travaille maintenant à Communications Nouveau-Brunswick. Chisholm Pothier, un excellent journaliste du *Daily Gleaner*, travaille maintenant au ministère de la Santé à titre de doreur d'image en communications.

025

Jason Humphrey a travaillé à une station de radio dans la région de la Miramichi et il travaille maintenant au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Steve Benteau était un rédacteur, je crois, au *Daily Gleaner* et il travaille maintenant au gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement a promis de remplacer les doreurs d'image par des médecins, mais il y a ici pas mal de doreurs d'image. À vrai dire, je n'ai rien contre eux. Il s'agit de gens très compétents, mais ils ont été embauchés par le gouvernement actuel. Peu de gens qui travaillaient à titre de doreurs d'image il y a trois ans ont quitté le gouvernement. Dans certains cas, le gouvernement les appelle des conseillers en politiques. C'est une appellation commode. Quand on ne veut pas dire qu'il s'agit de gens en communications, on les appelle des conseillers en politiques.

Don Richardson parle au nom du ministère de la Santé. Quiconque lit le journal sait qu'il parle au nom du ministère de la Santé plus souvent que le ministre le fait. Je suppose que, si les gens d'en face pouvaient faire comparaître l'employé devant l'Assemblée législative, ils ne le feraient, et il pourrait alors répondre à quelques-unes des questions, car il répond aux questions très, très souvent à l'extérieur de l'Assemblée législative au nom du ministre.

Il s'agit d'un gouvernement qui est passé maître dans l'art de dorer les faits d'une façon qui lui convient. C'est pourquoi le présent débat est si important. Il est important de le tenir. Peu importe mes pauvres cordes vocales, il vaut la peine d'avoir le débat, car les gens du Nouveau-Brunswick ont droit à la vérité inaltérée au sujet du présent budget, plutôt qu'à l'interprétation partisane de ce dernier par les doreurs d'image du gouvernement. Je n'ai mentionné que les nouveaux doreurs d'image. Il y en a un tas d'autres. Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin des faits inaltérés sur le présent budget, et les faits ne manquent pas. Ils sont très nombreux. Permettez-moi de vous les rappeler aussi, car je pense qu'il vaut la peine de les répéter, même s'il se pourrait que j'aie mentionné un ou deux aspects au cours des dernières sept heures et demie. Je pense que des aspects sont tellement importants et qu'ils auront un effet si significatif sur les gens du Nouveau-Brunswick qu'ils valent la peine d'être répétés. Il faut que les gens du Nouveau-Brunswick en soient au courant.

Avant de mentionner les augmentations de taxe que les gens du Nouveau-Brunswick devront payer par suite du présent budget, je veux corriger une chose dite par le premier ministre et le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick. Lorsque j'ai dit à de nombreuses reprises que la présente année et l'année prochaine, celle qui est visée par le budget en question, sont les premières années depuis 1994-1995 où nous n'avons pas un équilibre au compte ordinaire, le premier ministre et le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick se sont empressés de signaler 1999, où le résultat était un déficit de 164 millions. Toutefois, ils négligent de signaler que les produits de placements de cette année-là ont enregistré une perte de 202 millions, qui est clairement et directement attribuable à l'amortissement de Point Lepreau.

À Point Lepreau, l'amortissement lié à l'utilisation était sur 20 ans. Dans certains cas, la centrale a été utilisée à plein. Les gens d'en face ont vraiment tenté d'en tirer le maximum pendant les années initiales. La centrale a fonctionné à très haut rendement afin de produire des recettes. L'amortissement aurait dû être réparti d'une année à l'autre. C'est une discussion qui a duré probablement quatre ou cinq ans, entre le ministère des Finances et le vérificateur général. Si l'amortissement avait été étalé chaque année, comme on le fait normalement, nous aurions alors manifestement eu un excédent au compte de fonctionnement, et un excédent plutôt considérable, pour l'année en question.

On se rappellera qu'il s'agit de l'année où le gouvernement a retenu les services de Grant Thornton et y a mis le paquet, au cours de la dernière année financière du gouvernement précédent. Il a inclus des augmentations dans les provisions pour pertes pour toutes sortes de prêts. En fait, le gouvernement a radié cette année-là un prêt accordé à l'Algonquin, qui se chiffrait à plusieurs millions, si je me souviens bien. Il y a mis le paquet, dans la dernière année du gouvernement libéral. Même là, si le gouvernement n'avait pas eu une perte de 202,3 millions lié aux produits de placements, il n'aurait probablement pas réussi à mettre le dernier budget en situation déficitaire.

026

Je pense qu'il y a lieu de corriger le premier ministre et le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick à cet égard, car ce qu'ils disent n'est pas conforme aux faits. À vrai dire, ils malmènent la vérité à cet égard au point de la rendre méconnaissable. Assurément, je n'y reconnais pas la vérité, et les gens du Nouveau-Brunswick n'y reconnaissent pas la vérité eux non plus. Par conséquent, je veux corriger cela pour le compte rendu.

L'autre chose que je voulais corriger pour le compte rendu est le fait que, dernièrement, le gouvernement se vante de la création d'emplois. Dieu sait que, des deux côtés de l'Assemblée législative, peu importe les partis que nous représentons à la Chambre, nous voulons un plus grand nombre de gens du Nouveau-Brunswick au travail. C'était le credo de l'ancien gouvernement et, assurément, celui de l'ancien premier ministre pendant 10 ans. L'idée fixe, l'obsession, de M. McKenna était de créer et d'amener des emplois au Nouveau-Brunswick, de diversifier l'économie, d'amener de nouvelles technologies et des centres d'appels, de vraiment promouvoir les forces du Nouveau-Brunswick et de redresser notre économie. Remercions le ciel qu'il l'a fait, car nous en profitons maintenant, et nous avons vu que la création d'emplois, à la fin des années 90, même sous le régime du gouvernement actuel, a surtout eu lieu dans le secteur de la TI, dans les centres d'appels. Voilà où les emplois ont été créés.

Imaginez ce qui se serait produit si nous n'avions pas eu une telle vision pendant le début des années 90, lorsque le secteur était vraiment tout à fait jeune et nouveau. De nombreux critiques disaient à l'ancien premier ministre et à l'ancien gouvernement : Nous ne sommes pas des joueurs dans le secteur. Nous ne pouvons faire concurrence à l'Ontario et aux États-Unis pour des emplois dans le secteur de la haute technologie. Nous ne sommes pas vraiment dans la même ligue. Or, nous avons montré que nous étions à la hauteur. Nous avons prouvé que nous pouvions faire aussi bien, sinon mieux, que n'importe qui d'autre. NBTel a été un solide partenaire dans de tels efforts.

Même les membres du gouvernement actuel ont exprimé des critiques. Je me rappelle que le ministre des Finances traitait les emplois en technologie d'emplois bidon. Quand il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, il les traitait d'emplois Nintendo. Il faisait nettement fausse route, et il fait nettement fausse route dans le présent budget. Je veux en arriver au budget, car je pense que c'est important, et je suis sûr que j'y arriverai avec le temps.

Il y a une autre chose que nous avons entendue, année après année, surtout après que M. Lord est

devenu premier ministre, je pense. Il prenait la parole à la Chambre, après son élection à l'automne 1998, et disait : Nous n'annoncerons pas des emplois avant qu'ils soient créés. Nous ne serons pas comme le gouvernement précédent. Le premier ministre actuel prenait la parole de ce côté-ci, en ce siège même, et il disait : Le gouvernement annonce des emplois, mais ces derniers ne se concrétisent jamais. Nous ne ferons pas cela. Nous ne ferons pas croire aux gens du Nouveau-Brunswick que plus d'emplois sont créés qui le sont en réalité.

Imaginez maintenant le scénario suivant. Environ un an et demi plus tard, le même premier ministre et le ministre des Finances — qui était à l'époque ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick, je pense — sont à Moncton pour annoncer un projet formidable. J'ai ici toutes les coupures de journaux sur le sujet. Le Qualifyer Group, prenant appui sur un partenariat avec diverses entreprises de transport aérien, a annoncé 300 emplois. En fait, je pense qu'il s'agissait d'une garantie d'emprunt de 3,8 millions, ou peut-être bien d'un prêt-subvention, accordée au Qualifyer Group. Le premier ministre et le ministre se sont rendus à Moncton et ont annoncé 300 emplois. Eh bien, ces emplois ont disparu. Ils ont été annoncés à Moncton par le premier ministre et le ministre des Finances, mais ils n'existent plus. Ils se sont envolés. Ils sont partis. En fait, le Cabinet a récemment annulé l'aide de 3,8 millions qu'il avait déjà consentie à la compagnie. J'espère que la compagnie n'a rien reçu, car aucun emploi n'a été créé — pas un seul. Le centre d'appels en question n'a jamais ouvert. Pourtant, le premier ministre l'a annoncé. Je préférerais le miracle McKenna au mirage Mesheau, n'importe quand. Je pense que le premier marchait mieux. Le premier ministre avait promis d'être ouvert et transparent, mais, en l'occurrence, il ne l'a certainement pas été.

Qu'est-ce qui me consterne tellement, dans le présent budget? Qu'est-ce qui me dérange, au sujet du budget? Il y a plusieurs choses, et elles sont très, très importantes. Elles ont trait à l'essence même du budget. En fait, elles ont trait à l'essence même du gouvernement actuel. Comme je viens de le dire, le gouvernement actuel a promis d'être ouvert et transparent. Toutefois, le budget actuel est la pire escroquerie qu'on aurait jamais pu concevoir, pour une simple raison : le recours au Fonds de stabilisation financière.

027

Nous avons même entendu hier la réaction du vérificateur général. Il est une personne très contenue, un diplomate, comme je l'ai dit. Il n'est pas le genre à élever la voix. Toutefois, dans son rapport hier, il a employé un langage qui est vraiment révélateur. Cela vaut la peine d'en faire mention à la Chambre. Le vérificateur général parlait du Fonds de stabilisation financière. Bien sûr, il était limité dans son analyse, car il examinait l'année qui vient de se terminer le 31 mars 2002. À cette date-là, aucune somme n'avait été retirée du fonds, de sorte qu'il ne pouvait commenter l'utilisation du fonds au cours de l'année courante et de l'année prochaine. Essentiellement, le vérificateur général affirme que l'existence du fonds « n'a pas d'effet sur les états financiers de la province ». Il affirme : « Aux fins des états financiers, le Fonds de stabilisation financière est traité comme s'il n'existait pas. » Plus loin, il affirme, essentiellement : « De plus, nous ne voyons pas vraiment comment le transfert de sommes d'une "poche" à une autre peut permettre d'atteindre un tel objectif. Transférer des sommes au Fonds ou du Fonds ne change pas la situation financière de la province dans son ensemble. » En fin de compte, il affirme :

« Cela étant dit, la nécessité d'avoir le second mécanisme, le Fonds de stabilisation financière, n'est pas claire. »

[Original]

Mon chef, le député de Kent, a présenté ce matin un projet de loi qui propose d'abroger la loi qui a créé le fonds et l'abolition du fonds, parce qu'il ne sert à rien. C'est de la poudre aux yeux, c'est une tentative à peine voilée d'enlever aux citoyens et citoyennes du Nouveau-Brunswick la possibilité de réellement voir la réalité de ce budget. C'est une tentative de cacher la vérité sur ce budget, et, en tant que parlementaires, cela devrait nous préoccuper.

C'est un mauvais outil qui, d'après le vérificateur général, ne sert absolument à rien d'autre que de cacher la vérité aux gens du Nouveau-Brunswick. Je suis content que mon chef ait présenté son projet de loi et j'ai hâte de pouvoir en discuter à partir de demain. Essentiellement, ce fonds a été créé pour une très mauvaise raison. D'ailleurs, quand on l'utilise dans l'année courante et dans l'année suivante, on tente d'argumenter qu'il y a un excédent, mais c'est ridicule. Il ne peut y avoir un excédent lorsque la dette augmente. Les gens qui nous écoutent savent bien que, dans leur foyer, s'ils ont un petit commerce, ou dans leur budget familial, si, à la fin de l'année, leur dette a augmenté, ils n'ont pas eu une bonne année. Alors, le gouvernement de M. Lord n'a pas eu une bonne année, puisque la dette des contribuables du Nouveau-Brunswick a augmenté de plus de 100 millions de dollars.

C'est en utilisant le Fonds de stabilisation financière que le gouvernement a tenté de cacher cette réalité, mais les gens savent mieux que cela. En plus, ce qui m'inquiète de ce budget — je l'ai mentionné déjà, mais je pense qu'il est important de le répéter —, c'est qu'il tente, après trois ans, de négliger complètement les routes du Nouveau-Brunswick.

Dans ma circonscription, les gens de Shediac—Cap-Pelé savent très bien qu'absolument rien n'a été fait. Après de bonnes années dans la construction de la voie de détournement de Cap-Pele, la construction de l'échangeur de Barachois, l'asphaltage du chemin Pointe-du-Chêne et d'autres travaux sur des routes plus secondaires, depuis trois ans, c'est le désert total. Il n'y a eu absolument rien.

Même quand je parle aux membres du gouvernement, les membres du Parti conservateur, ils me disent que c'est à peu près la même chose dans leur région, et ce n'est pas étonnant. Le budget de capital du ministère des Transports a été réduit de 100 millions de dollars. Il fallait bien réduire quelque part. Les gens de la Péninsule acadienne et du nord-est du Nouveau-Brunswick savent très bien que ce sont eux qui paient le prix de ces réductions.

028

L'ancien gouvernement a dépensé, sur un seul projet, le pont de Miscou, davantage d'argent que le gouvernement conservateur en a dépensé depuis trois ans et demi, quatre étés de construction, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

C'est quand même frappant comme fait, et ce n'est pas étonnant que plusieurs travailleurs de St. Isidore

Asphalte aient perdu leur emploi. Je pense que 200 travailleurs de St. Isidore Asphalte, peut-être même un peu plus, qui travaillaient lors du dernier budget de capital de l'ancien ministre des Transports, sous le gouvernement libéral, ne travaillent plus aujourd'hui. Ils n'ont plus de travail parce que c'est un gouvernement qui est allé chercher 100 millions de dollars dans le budget de capital. C'est un gouvernement qui a ensuite augmenté ce budget très timidement au cours des trois années, à l'exception — et ceci m'amène au budget que l'on débat présentement — de l'année d'élection qui sera l'année prochaine.

Voilà tout un changement d'attitude de la part du gouvernement. Il y a une élection l'année prochaine ; alors, on augmentera les dépenses sur les routes du Nouveau-Brunswick. C'est à peine une tentative voilée pour, encore une fois, tromper les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick ne sont pas fous. Ils savent très bien que, si le gouvernement dépense soudainement des dizaines de millions de dollars de plus pour construire des routes, c'est pour acheter leurs votes avec leur propre argent. Les gens du Nouveau-Brunswick ne sont pas fous. Ils savent bien que, dans une année où la dette augmente de 100 millions de dollars...

Il y a trois ans, le gouvernement avait dit qu'il devait réduire de 100 millions de dollars le budget de capital du ministère des Transports parce qu'il n'avait pas les moyens de dépenser tout cet argent sur les routes, et il y avait un excédent budgétaire. Cette année, il y a un déficit budgétaire — notre dette augmente de 100 millions de dollars —, et, par miracle, le gouvernement trouve de l'argent à dépenser sur les routes.

C'est sûr qu'il y a la coïncidence d'une élection. Je ne veux pas être cynique à l'égard du gouvernement. Je veux quand même lui donner le bénéfice du doute. Mais c'est assez difficile, dans ce cas-ci, de donner le bénéfice du doute au gouvernement. Dans une année où la dette augmente de 100 millions de dollars, il trouve tout à coup des dizaines de millions de dollars de plus dans le budget.

C'est inquiétant, et les gens du Nouveau-Brunswick savent qu'on emprunte, en fait, parce que la dette augmente de 100 millions de dollars. Si on avait cet argent, on pourrait encore dire : Le gouvernement a l'argent, et les fonds sont là ; alors, investissons dans les routes. Mais non, la dette augmente de 100 millions de dollars, et on emprunte. On ne tente pas seulement d'acheter les votes des gens du Nouveau-Brunswick avec l'argent que l'on a, mais on tente de le faire avec de l'argent que l'on n'a pas. On est en train de l'emprunter. On emprunte de l'argent que les contribuables devront payer, ainsi que l'intérêt de cet argent, pour acheter des votes en construisant des routes dans une année où le gouvernement n'a carrément pas les moyens de le faire, et c'est admis par tout le monde.

Ce n'est pas seulement les routes. On parle des routes, mais on pourrait parler de bien d'autres projets. D'ailleurs, c'est un des arguments que l'on a apportés pour tenter de me faire taire. On ne peut approuver les crédits du budget de capital parce que le député de Shediac—Cap-Pelé est debout à l'Assemblée législative. Quelle risée! Quelle farce!

Le premier ministre est en train d'annoncer des projets du budget de capital, un après l'autre, jour après jour. Je n'empêche absolument rien de ce côté-là. D'ailleurs, ils se sont empressés d'annoncer l'école

secondaire à Moncton, et c'est un bon projet. D'ailleurs, je pense que le premier ministre a dû lire ma chronique dans le *Times & Transcript* il n'y a pas tellement longtemps, environ deux mois. C'était à peu près en même temps que le premier ministre disait que ce n'était pas dans ses priorités et qu'il ne pouvait construire une école secondaire à Moncton. J'ai apporté l'argument que ce projet est non seulement bon mais nécessaire dans la seule ville officiellement bilingue au Nouveau-Brunswick.

Heureusement, le premier ministre a compris mon message ainsi que celui du groupe de parents qui travaille très fort et qui a dépensé beaucoup d'énergie auprès du district scolaire et des membres du gouvernement pour les convaincre de l'importance de ce projet.

029

Le premier ministre a été convaincu peut-être, en partie, parce qu'il y aura des élections l'année prochaine. Je ne veux pas trop être exigeant envers lui. Deux ou trois jours avant le dépôt du budget, ce même premier ministre disait que ce gouvernement ne ferait pas comme les vieux partis du temps et qu'il n'essaierait pas d'acheter des votes, parce qu'il y a une élection l'année prochaine. Mais, surprise! Voilà que, depuis ce budget...

Est-ce que je peux revenir à des messages particuliers?

Je continue donc mon discours sur le budget. Puisqu'il ne reste que 15 minutes et que j'ai des nouvelles un peu troublantes qui touchent tous les parlementaires, je demande le consentement unanime de prendre l'heure de dîner maintenant et de reprendre les travaux à 13 h 45.

[Traduction]

Le vice-président : Nous suspendons la séance jusqu'à 13 h 45. Y a-t-il consentement unanime pour ce faire?

Des voix : Oui.

(La séance est levée à 12 h 15.

La séance reprend à 13 h 49, sous la présidence de **M. Bernard.**)

030-031

[Original]

M. Richard : Je suis heureux de reprendre le débat sur le budget. Je vais tenter de me replacer. Je ne me souviens pas exactement d'où j'étais rendu dans mes notes ; en fait, je crois que je ne les avais pas encore commencées.

032

Je pense qu'il y a des points à retenir dans ce budget, et c'est ce que je tentais d'expliquer avant la suspension pour le dîner. Ces points sont très importants puisqu'ils touchent directement aux gens du Nouveau-Brunswick. Je les ai quand même mentionnés à quelques reprises, mais je crois qu'il est important de rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick l'impact de ce budget sur leur vie de tous les jours, leur capacité de profiter d'une bonne qualité de vie, de joindre les deux bouts et de faire vivre leur famille en payant leurs propres dettes et en équilibrant leur propre budget.

Le premier exemple — je l'ai mentionné à quelques reprises —, c'est la taxes sur l'essence et les carburants. Voilà un sujet, je crois, sur lequel le gouvernement a vraiment tenté de tromper les gens du Nouveau-Brunswick en disant : On augmente vos taxes, mais on en dépensera plus sur les routes. C'est absolument ridicule pour le gouvernement d'apporter cet argument, alors que le gouvernement précédent a dépensé, chaque année durant les années 90, davantage d'argent sur les routes que le gouvernement de M. Lord en quatre ans, tout cela sans augmenter à ce point les taxes sur l'essence, comme le gouvernement actuel l'a fait l'année dernière et encore cette année. C'est donc un argument complètement faux. Ce n'est pas pour investir davantage sur les routes ; au contraire, c'est une nouvelle taxe qui fera mal aux citoyens du Nouveau-Brunswick qui ont déjà de la difficulté à joindre les deux bouts.

On voit que le gouvernement va chercher 44 % de plus dans ses revenus sur les primes d'assurance, ce qui inclut principalement les primes d'assurance automobile. Déjà, les gens du Nouveau-Brunswick souffrent des augmentations énormes et déraisonnables imposées par l'industrie de l'assurance automobile. Maintenant, ils voient leur gouvernement profiter carrément et directement de cette situation en allant chercher plus d'argent dans leurs poches.

Il y a une augmentation importante de la taxe sur le tabac. On sait que le tabac n'est pas une bonne chose, parce que cela coûte cher au système de soins de santé et que ce n'est pas bon pour les gens qui en consomment. Mais, au lieu d'aller chercher des millions de dollars additionnels, encore une fois dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick, des personnes qui veulent peut-être arrêter de fumer, le gouvernement aurait dû annoncer, en même temps, des ressources additionnelles pour les programmes de prévention, afin de faire en sorte que les jeunes ne commencent pas à fumer, et les programmes de cessation pour les gens qui fument déjà. Pourtant, il n'y a pas un mot à ce sujet dans le budget du ministre des Finances. Encore une fois, c'est inacceptable.

Depuis deux ou trois ans, alors que le gouvernement se vantait de réduire les impôts des particuliers, il a augmenté les frais pour l'enregistrement des documents aux bureaux de l'enregistrement de la province. C'est payé par tout le monde qui s'achète une maison, un lot de terre ou encore qui est obligé de mettre une hypothèque sur une maison. Ce sont les gens ordinaires qui ont payé ces augmentations de frais, et c'était une augmentation de presque 60 %.

Il y a aussi de nouveaux frais pour l'enregistrement de plans de lotissement de terrain. Les frais ont augmenté encore une fois. Le gouvernement, en prétendant réduire les impôts des gens, va chercher des frais additionnels dans les poches des contribuables.

[Traduction]

Les redevances forestières pour les terres de la Couronne ont augmenté de 5,4 %. Les droits sur les baux d'érablières sont passés de 12,50 \$ à 41 \$ l'hectare, une augmentation de 300 % en 2002. Les redevances sur la tourbe sur les terres de la Couronne ont augmenté. L'évaluation foncière dans les régions rurales a augmenté. Les recettes provenant de l'impôt foncier au Nouveau-Brunswick ont augmenté, par suite d'augmentations parmi les plus élevées au pays, à un taux très supérieur à la moyenne nationale. Les redevances de déchargement dans les lieux d'enfouissement ont augmenté de 13 \$ la tonne. Le coût pour déposer une demande liée à une petite créance est passé de 35 \$ à 50 \$. Le coût des services de vétérinaire aux agriculteurs a grimpé de 20 %. Les taux pour l'utilisation des biens d'Énergie NB pour les loisirs ont augmenté de 25 %. La Sécurité publique a refilé aux municipalités une augmentation de 7 % pour les services de la GRC, sans augmenter les subventions sans condition versées aux municipalités. Les municipalités se voient charger d'autres services.

033

C'est le même contribuable. Le même contribuable écope de l'impôt, qu'il s'agisse de l'impôt foncier versé à la municipalité ou de l'impôt sur le revenu personnel. La province ne fait que réduire l'impôt foncier sur le dos des contribuables municipaux, et ce n'est tout simplement pas juste. Ce n'est pas correct.

Les cotisations pour les accidents au travail qui sont versées par les employeurs ont augmenté. Elles ont augmenté de 15 % l'année dernière, et il y a une autre hausse énorme cette année. Pour des employeurs, l'augmentation est énorme. La cotisation pour les accidents au travail qui est versée par les employeurs ne provient pas des bénéficiaires. Elle fait partie de la feuille de paye, que l'entreprise soit profitable ou non. L'augmentation a été énorme, après des diminutions régulières des cotisations pour les accidents au travail qui étaient versées par les employeurs au Nouveau-Brunswick pendant les années 90. En fait, nos taux étaient presque les plus bas dans tout le pays. Or, maintenant, ils augmentent à un rythme énorme. Ce sont des taxes indirectes, des frais indirects, des coûts indirects imposés aux gens du Nouveau-Brunswick.

Les cotisations de la Croix Bleue pour les personnes âgées ont augmenté énormément. Le coût du renouvellement du permis de conduire a augmenté, tout comme l'ont fait la taxe sur l'essence et la taxe sur le tabac. Les droits pour les permis de construction dans les secteurs non constitués en municipalité ont augmenté. Le gouvernement a éliminé le crédit de la TVH pour les habitations neuves et les rénovations d'habitations, à l'intention des gens qui bâtissent leur première maison. Les droits pour terrains de camping dans les parcs provinciaux ont augmenté, tout comme les frais imposés pour le golf dans les parcs provinciaux, sauf pour le premier ministre. Je suis sûr qu'il obtient des laissez-passer gratuits au terrain de golf Mactaquac, qui appartient à la province. Et la liste continue. Alors que le gouvernement actuel prétend réduire les impôts, il augmente toutes sortes de droits, de frais, de coûts et de taxes qu'il impose aux gens du Nouveau-Brunswick. L'aspect le plus méprisable et inquiétant du budget est que le gouvernement essaie de cacher un tel fait aux gens du Nouveau-Brunswick.

[Original]

Le gouvernement tente de cacher des choses en sous-estimant ses recettes et certaines dépenses. Il présume que ça lui coûtera moins cher pour l'entretien des routes pendant l'hiver, par exemple ; pourtant, au cours des 10 dernières années, on a vu des augmentations annuelles. Ce n'est pas réaliste. La seule raison pour laquelle il le fait, c'est pour tenter de démontrer que ce budget ne sera pas déficitaire, mais les gens ne seront pas trompés. Absolument pas.

On a réduit les services d'alphabétisation après un rapport terrible qui indique que nous faillons à la tâche de l'alphabétisation. Voilà un objectif qui devrait être au premier plan pour le gouvernement.

Nous avons appris récemment, dans le bulletin de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick, que les dépenses par élève ont diminué pour la première fois en environ sept ans, soit en 2000, après des augmentations continuelles de 1992 à 1999, je pense. Et le gouvernement prétend dépenser plus en éducation! C'est vrai, mais cela ne veut rien dire quand les investissements par élève sont à la baisse. C'est inacceptable.

Le pire, bien sûr, et je l'ai déjà dit, c'est que le gouvernement tente de cacher la réalité aux gens du Nouveau-Brunswick en utilisant cette fiction qui s'appelle le Fonds de stabilisation financière du Nouveau-Brunswick. Hier, le vérificateur général a confirmé encore une fois, dans son rapport, que l'utilisation de ce fonds est tout à fait inacceptable. En fait, elle n'était même pas nécessaire et elle n'atteint pas le but que le gouvernement s'était fixé lorsqu'il avait créé le fonds. L'ancien ministre des Finances a fait un des commentaires les plus directs là-dessus, et c'était clair pour tout le monde au Nouveau-Brunswick.

034

[Traduction]

L'ancien ministre des Finances a dit : Nous créons un Fonds de stabilisation financière, mais il sera seulement utilisé pour des dépenses uniques en cas de sinistre. En fait, il a donné un bel exemple, très frappant. Il a dit à l'époque — les propos ont été repris dans les journaux du Nouveau-Brunswick — que, si le pont de Miramichi s'effondrait, ce serait alors une utilisation appropriée du Fonds de stabilisation financière. Eh bien, la dernière fois où j'ai vérifié, le pont était encore là. Toutefois, le gouvernement fait du fonds une utilisation contraire au but visé. Je pense que le ministre des Finances devrait avoir honte. Je suis tout à fait convaincu qu'il est embarrassé. En fait, ce peut être l'une des raisons pour lesquelles il n'est plus le ministre des Finances et qu'il est maintenant le ministre des Entreprises Nouveau-Brunswick. Le ministre a dit que le fonds ne serait pas utilisé à une telle fin.

Encore une fois, il s'agit d'une utilisation inappropriée du fonds, d'une tentative de cacher les faits. Toutefois, les faits sont clairs. Le budget au compte ordinaire est déficitaire cette année et l'année prochaine, et un tel fait ne pas être caché aux gens du Nouveau-Brunswick. Ils méritent de connaître la vérité.

[Original]

Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de savoir toute la vérité sur ce budget, et c'est ce que j'ai

tenté de faire jour après jour, heure après heure. Je vous dis que j'ai perdu confiance en ce gouvernement. Je crois que les gens du Nouveau-Brunswick auront aussi perdu confiance en ce gouvernement, parce qu'il les a trompés avec ce budget. Il leur dit des demi-vérités. Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de tout savoir. Puisque j'ai perdu confiance, je désire apporter l'amendement suivant :

Amendement proposé

M. Richard, appuyé par **M. S. Graham**, propose que la motion 54 soit amendée par la substitution, à tout ce qui vient après le mot « que », de ce qui suit :

attendu que le gouvernement a fait des prévisions irréalistes de recettes et de dépenses dans le budget de 2003-2004 ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a épuisé le Fonds de stabilisation financière pour cacher un déficit au compte ordinaire ;

attendu qu'il devient évident que le gouvernement provincial est voué au financement par déficit ;

[Traduction]

attendu que le gouvernement actuel ne prévoit aucun moyen de protéger les gens du Nouveau-Brunswick contre les taux d'assurance automobile à la hausse et que, en fait, il entend accroître son assiette fiscale grâce à la taxe sur les primes d'assurance à la hausse ;

attendu que le présent budget ne s'occupe pas adéquatement du recrutement et du maintien de professionnels de soins de santé ;

qu'il soit résolu que le gouvernement actuel n'a pas la confiance de l'Assemblée législative.

(Le débat sur l'amendement se poursuit, et le l'amendement est rejeté par un vote de 40 contre et de 6 pour. La motion principale, portant « que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement », est adoptée par un vote de 40 pour et de 7 contre.)